

30996

Le Mouvement Desjardins s'en mêle De l'espoir pour TRICOFIL

page 3

LE JOUR

où nous serons maîtres ch

Grève
générale:
pas de vote
maintenant
page 2

le lundi 22 mars 1976

Ensoleillé • moins 7 • 3e année No. 19 • 40 pages • 25 cents

28-04-76 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC DES PÉRIODIQUES
RECEPTION ST DENIS MTL QUE
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6

LE PRINTEMPS ARRIVE À OTTAWA



Détenus victimes d'un conflit Ottawa-Québec

page 4

PSST
PEUGEOT
604

GAZOLINE
OU
DIESEL
DU NOUVEAU
AVEC LA 1976

BIARRITZ
AUTOMOBILE, Ltée

Biarritz

10.825 Racette 323-1900

Front commun: 1ère grève de 24 heures aujourd'hui

Pas question de grève générale illimitée pour le moment

par Gisèle Tremblay

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Vous en avez pas assez vous autres du tango hésitation entre Maurice Bellemare-le-cheuf et Jérôme-le-wapiti-pentecôtiste? Avance, recule, un pas de côté, ôtes ton pied de là, c'est pas drôle un tango avec un gars qui a une béquille et un autre qui est cul-de-jatte. Ces deux larrons-là jouent en public une partie de poker comme s'ils avaient des gros jeux à tout faire sauter, alors que tout le monde sait que les cartes sont blanches, avec même pas une petite face dessus. "J'te montre pas mon jeu, non mon vieux, j'attends que tu mises encore plus, si tu voyais ce que j'ai..." "He ben, moi non plus, des jeux comme le mien, ça arrive une fois dans la vie d'un joueur..." C'est très drôle comme partie mais je propose qu'on complète le décor et que Jérôme mette son costume de Napoléon et Maurice sa toge de Bon Dieu. Il faut un peu de cérémonie, voyez-vous, car le gagnant va râfler toute la boîte de vieux boutons. Maurice et Jérôme vont même aujourd'hui mettre leur chapeau car le froid revient en force. On a eu droit à un vigoureux moins 20 la nuit dernière et le maximum aujourd'hui, sous un beau grand soleil, ira du moins 7 à moins 10.

Aperçu pour demain

Encore du soleil et moins froid.

au jour le jour

À MONTREAL

- Inauguration officielle de la Garderie Papillon, à 10h, à l'école Laurentides, 465, rue Cardinal, Ville Saint-Laurent.
- Ouverture de la Semaine du foyer, organisée par l'Association des marchands de la Plaza Alexis-Nihon, de 12h à 22h, au centre de la promenade.
- Assemblée générale des employés de soutien de l'Université du Québec, à 13h, au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, 750 est, rue Roy.
- Spectacle d'ouverture de la semaine du prisonnier, à 20h, au Théâtre du Nouveau Monde, 84 ouest, rue

Sainte-Catherine. Invités: Renée Claude, Clémence Desrochers, Claude Gauthier.

AILLEURS AU QUÉBEC

- Hull:** Manifestation contre les mesures de contrôle des salaires (lois C-73 et 64), organisée par le Front Commun (FTQ-CEQ-CSN), devant le Parlement d'Ottawa. Rassemblement à 10h30 au pont Interprovincial.
- Saint-Jean:** Convention du Parti québécois/Saint-Jean, à 20h, à la Centrale catholique, 190, rue Laurier. Candidats: MM. Gérard Brosseau, Jacques Chabot et Jérôme Proulx.

sommaire

- Les petits lundis.....6
- D'âge en âge.....7
- Economie.....8
- Mots croisés.....10
- Bandes dessinées.....10
- Le monde.....11
- Vous avez la parole.....17
- Le fond des choses.....18
- Petites annonces.....19
- Horaires.....20
- Vie et culture.....21
- Le sport.....24

éditorial

Le gouvernement actuel du Québec s'est dit d'accord avec le "philosophie" du rapport Castonguay sur l'urbanisation, rendu public la semaine dernière. Evelyn Dumas note en éditorial qu'il est plus important de s'interroger sur les détails de ce rapport que sur sa pauvre philosophie. page 16

Finalemment convaincu qu'il n'est pas encore temps de recourir à son arme ultime, le Front commun CSN-CEQ-FTQ a renvoyé à plus tard, sans préciser quand, toute décision quant à la tenue d'un vote de grève générale illimitée dans le secteur public.

Réuni samedi à ce propos pour la seconde fois en deux semaines, le conseil d'orientation (700 délégués) du Front commun a en effet résolu, après sept heures de délibérations, de confier ce mandat au conseil de coordination (150 délégués) du Front commun, qui fixera la date du scrutin suivant "l'évolution de la situation".

Le conseil d'orientation du Front commun a par ailleurs confirmé que le mandat relatif à des débrayages limités, obtenu par la consultation de la semaine dernière, sera exercé à compter d'aujourd'hui par un premier débrayage général de 24 heures.

D'autres débrayages limités suivront, dont au moins un dès cette semaine. Ces débrayages peuvent dépasser 24 heures et atteindre jusqu'à trois ou quatre jours. Mais il semble convenu que le Front commun durcira ses moyens de pression progressivement.

Environ 65% des syndiqués se sont prononcés la semaine dernière en faveur de ces débrayages limités. Pour maintenir la cohésion de ses effectifs, le Front commun a

aussi décidé que les syndicats où une majorité s'y étaient opposés seront invités dans les prochains jours à se rallier, en tenant des "votes de solidarité".

L'ajournement du vote de grève illimitée était une proposition du comité de liaison (30 délégués) du Front commun, qui s'était réuni jeudi soir, au lendemain de la consultation. Le consensus obtenu ce soir-là a donné naissance à un document qui a servi samedi aux débats du conseil d'orientation.

Le document du comité de liaison était beaucoup plus explicite quant aux raisons de cet ajournement: "...compte tenu que la grève générale illimitée demeure une arme ultime, compte tenu de l'inopportunité de déterminer aujourd'hui une date de consultation ainsi qu'une date de grève..."

Il est clair que c'est là le langage de la tendance mesurée, qui a sans cesse gagné du terrain, renforcée par le succès relatif du scrutin sur les débrayages limités et par les menaces du ministre de la Fonction publique, enclin à mettre fin d'autorité aux négociations en cours.

Le ministre doit préciser sa menace ce mercredi. Sans doute songe-t-il à l'article 99 du code du travail: commission d'enquête de 60 jours associée à une injonction qui interdit toute grève en cours ou "appréhendue" jusqu'à 20 jours après la fin de l'enquête, ce qui mènerait le Front commun à la troisième semaine de juin, trop tard pour les enseignants.

Les enseignants CSN adoptent une stratégie "complémentaire"

par Gisèle Tremblay

Mis en minorité par la CSN elle-même au conseil d'orientation de samedi, les enseignants CSN ont adopté hier pour leur compte, tout en restant dans le Front commun, une stratégie "complémentaire" qui pourrait compromettre la session en cours dans les collèges.

La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEQ), qui regroupe à la CSN la plupart des professeurs de collège, a en effet défendu samedi le projet qu'elle soutenait déjà au conseil d'orientation du 7 mars à Québec: un vote de grève générale illimitée le 31 mars.

Cette proposition fut finalement rejetée et les délégués des 39 collèges de la FNEQ se sont réunis toute la journée hier, au centre St-Pierre-Apôtre, pour étudier la situation: ils sont en effet pressés par le temps, puisque les vacances collégiales s'amènent dès la fin d'avril, ce qui rend urgente une action propre à régler la négociation à la table de la FNEQ.

Le comité des "39" a résolu "d'intensifier les moyens de pression, en plus de ceux du Front commun, pour que la FNEQ atteigne ses objectifs sectoriels". Le comité d'action de la FNEQ proposera des formules concrètes au comité des "39" qui se réunit à nouveau vendredi et samedi prochains. Dans la semaine qui suivra,

les syndicats de collèges seront invités à se prononcer là-dessus.

La résolution est vague à dessein. Ces moyens de pression éventuels n'excluent pas la grève illimitée dans les collèges ou toute autre initiative équivalente, mais la forme d'action n'a pas encore été précisée.

En attendant, les professeurs de la FNEQ s'abstiendront cette semaine de remettre les notes aux étudiants.

La CNEQ s'est ralliée samedi à la décision majoritaire du conseil d'orientation. Mais le débat sur le vote de grève du 31 avait donné

lieu auparavant à une manœuvre étrange.

Par rapport à ses effectifs (7.000 membres), la FNEQ était jusqu'ici trop représentée dans la délégation CSN avec 39 délégués. Mais nul ne s'en était avisé et, semble-t-il, aucune règle stricte de représentation n'avait été édictée.

Mais tout juste avant que la délégation CSN ne débâte le projet de grève illimitée, on a réduit les représentants de la FNEQ de 39 à 12. Or, la désignation d'une date pour la grève illimitée n'a été rejetée que par une faible marge de 82 à 71: on peut supposer que la présence des

27 membres de la FNEQ exclus de la délégation aurait renversé cette décision.

Mais la FNEQ n'a pas contesté sérieusement: elle s'est soumise à la majorité en cherchant le moyen de poursuivre autrement ses objectifs propres. Elle se retrouve maintenant avec deux actions parallèles à mener: l'une conforme à celle du Front commun, avec qui elle négocie les salaires; l'autre adaptée à son calendrier et liée à ses objectifs sectoriels, dont le principal est la réduction de la tâche d'enseignement (en fixant un maximum d'heures de cours et un maximum d'élèves par classe).

Des milliers de travailleurs sur la colline parlementaire

OTTAWA (PC) — Le Congrès du Travail du Canada prévoit réunir des milliers de travailleurs, aujourd'hui, sur la colline parlementaire, afin de dénoncer le programme anti-inflationniste du gouvernement fédéral. Le ministre du Travail, M. John Munro, a déclaré lors d'une interview que les termes utilisés par le CTC dans le mémoire qui doit être remis officiellement aujourd'hui au gouvernement sont accusateurs et excessifs.

"Aussi inflammatoire que soit la rhétorique du CTC, je continuerai quand même à maintenir les communications," a dit M. Munro. Le CTC, qui prévoit que 15.000 travailleurs de toutes les régions canadiennes participeront à la manifestation

d'aujourd'hui, a pris des mesures afin d'éviter que la violence n'éclate.

En même temps, le cabinet tiendra une réunion au Parlement et on prévoit que celle-ci pourrait être houleuse, en raison des termes cinglants du mémoire. Le CTC a affirmé en effet qu'il n'a pas l'intention d'assouplir ses positions au programme de contrôle fédéral des prix et des salaires.

À l'issue de la réunion de son cabinet, le premier ministre Trudeau doit faire connaître la réponse du gouvernement au mémoire du CTC qui affirme que "le programme fédéral est sans parallèle aucun en ce qui concerne sa façon de traiter tous ceux qui doivent se battre pour gagner leur vie."

Tricofil: l'intervention du Mouvement Desjardins fait renaître l'espoir

par Louis Fournier

SAINT-JEROME — Même si, à très court terme, la situation de Tricofil reste "extrêmement fragile", l'entreprise de textile a de bonnes chances de se tirer d'affaire grâce à l'aide de la Société d'investissement Desjardins (SID), qui est devenue le "moteur central" des solutions étudiées actuellement pour assurer l'avenir de l'usine autogérée.

C'est ce qu'a révélé le président du conseil d'administration de Tricofil, M. Paul-André Boucher, lors de l'assemblée spéciale des actionnaires tenue à l'usine même de Saint-Jérôme, samedi, avec la participation d'environ 350 personnes.

La SID, a-t-on annoncé, négocie directement avec le propriétaire et ex-patron de la Régent Knitting, le financier Marvyn Grover de Westmount, en vue d'acheter l'immense bâtisse dont les locaux sont sous-utilisés. On espère ainsi abaisser le loyer du bail signé par Tricofil et qui, à \$17.000 par mois, est manifestement trop élevé. On souhaite aussi, du même coup, diminuer nettement tous les frais fixes, estimés à environ \$30.000 par mois.

D'ici 1 mois

C'est là "le problème crucial" a insisté le conseiller économique de la FTQ, M. Jean-Guy Frenette, et les négociations directes du Mouvement Desjardins avec Marvyn Grover devraient entraîner une "réduction radicale" des frais fixes.

La SID, a-t-on dit également, devrait faire connaître sa "position définitive" d'ici un mois. C'est elle, a précisé M. Boucher, qui a maintenant "l'affaire en mains": "Nous aimerions en dire plus long, mais ça nuirait aux pourparlers en cours et à Tricofil".

De leur côté, a-t-on appris, les dirigeants de Tricofil envisagent l'éventualité d'acquiescer à moyen terme de nouvelles installations, dans le parc industriel de Saint-Jérôme, quittant ainsi la vieille usine de la rue Castonguay.

Des espoirs

M. Boucher devait dire encore: "Ce sont les têtes dirigeantes du Mouvement Desjardins qui se sont embarquées. Ce qu'on demandait au gouvernement, au ministère de l'Industrie et du Commerce et à la Société de développement industriel (SDI), c'est le Mouvement

Desjardins qui le fait maintenant avec nous, pour nous. C'est très positif et nous avons des espoirs réalistes".

M. Boucher devait rappeler que la SDI et le ministre Saint-Pierre, qui critiquent aujourd'hui le bail signé par Tricofil, l'ont pourtant eux-mêmes approuvé. C'était d'ailleurs là une des conditions du prêt de \$300.000 consenti par la SDI



Paul-André Boucher, président de Tricofil: "Le rôle du Mouvement Desjardins est très positif".

à l'entreprise autogérée. La SDI, a-t-il dit, a refusé de participer à ce qu'elle qualifiait de "négociations privées": "On a fait l'impossible pour réduire nos frais fixes mais Grover était dans une position de force et nous n'avions pas d'alternative".

Dans l'immédiat

Malgré tout, a-t-on admis, dans l'immédiat, le problème du refus des banques de consentir une marge de crédit demeure entier, un mois après la rencontre des dirigeants de Tricofil avec le ministre Saint-Pierre. Pourtant, les comptes recevables qui garantiraient cet emprunt se montent actuellement à \$160.000.

Un tel blocage des banques fait que "les risques sont encore évidents que l'échéancier à court terme se heurte à certains contretemps". Par exemple, a-t-on révélé, des dizaines de commandes d'acheteurs doivent être retardées, en raison des problèmes actuels de liquidités: "Nous ne pouvons acheter massivement tous les stocks de matières premières nécessaires à la demande". En dépit de cela, Tricofil a encore signé pour quelque \$100.000 de commandes la semaine dernière seulement.

Tricofil ne produit, à l'heure qu'il est, qu'à 50% de sa capacité maximale de fabrication. Le "défi majeur", a dit M. Boucher, en l'absence de liquidités, est de

continuer la production en maintenant la qualité et en respectant les délais de livraison.

Saint-Pierre

Le président de Tricofil n'a pu s'empêcher de "ramasser" le ministre Guy Saint-Pierre pour son refus d'aider les travailleurs de Saint-Jérôme: "Les raisons qu'il a données ne tiennent pas debout! Et comment peut-il juger de la rentabilité de Tricofil après 4 mois de fonctionnement? Lasalle Tricot, à Plessisville, une filiale de la SGF, a mis 10 ans

à atteindre son seuil de rentabilité. Nous, on l'aura en un an".

Heureusement, a-t-il conclu, la réaction du public a été "extraordinaire" et Tricofil a non seulement obtenu de l'argent mais de nouveaux points de vente et l'aide gratuite de divers consultants et experts. Cependant, a-t-on précisé, Tricofil ne relancera pas officiellement sa campagne de souscription populaire avant de connaître le résultat des importantes démarches en cours de la part du Mouvement Desjardins.

Lise Payette: "J'ai l'assurance que Tricofil ne peut pas mourir"

"Tricofil sera encore là bien après que M. Saint-Pierre aura cessé d'être ministre", a affirmé en fin de semaine Mme Lise Payette, présidente du Comité de soutien des travailleurs de Tricofil, qui a aussi lancé ce slogan: "Il vaut mieux porter Tricofil sur son dos que sur sa conscience".

Mme Payette, qui prenait la parole lors de l'assemblée spéciale des actionnaires de l'entreprise, a ajouté à l'adresse de M. Saint-Pierre: "Le jour où il se cherchera une job d'administrateur, il n'y aura pas de place ici pour lui, car il n'est pas assez compétent".

La célèbre animatrice a surtout dirigé son tir sur le ministre libéral. Mettant toute modestie de côté, elle a même déclaré: "Je suis le plus beau cadeau que M. Saint-Pierre ait fait à Tricofil". Et d'ajouter: "Il a mis son poids dans la balance contre Tricofil, j'ai mis le mien de l'autre côté".

"Arrogant"

Qualifiant le ministre de personnage "arrogant" et de "mauvais administrateur" (il a avoué avoir investi \$300.000 dans Tricofil en perte sèche), Mme Payette a affirmé: "Le MIC a deux poids, deux mesures. Les ministres partent avec le Québec sous le bras pour aller le vendre à New York, aux multinationales. On en a assez de cette exploitation".

Tricofil, a dit encore Mme Payette, c'est "un baume pour ma fierté": "J'ai l'assurance, a-t-elle conclu, que ça ne peut pas mourir".



Lise Payette, présidente du Comité de soutien aux travailleurs de Tricofil: "Saint-Pierre a mis son poids d'un côté... j'ai mis le mien de l'autre. Mieux vaut porter Tricofil sur son dos que sur sa conscience!"

Dans sa courte allocution, Mme Payette a fait allusion aux négociations actuelles du Front commun en disant: "Les écoles sont fermées parce que le gouvernement refuse de négocier".

Daoust

De son côté, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a dit à l'assemblée: "On ne fera pas basculer tout le régime et le système avec Tricofil, bien sûr, mais ça peut avoir des effets d'entraînement et, surtout, ça peut prouver l'incurie des gouvernements d'Ontario et de Québec dans le secteur du textile".

Tricofil, a conclu M. Daoust, peut faire la preuve qu'on peut "passer à travers un gouvernement qui est contre nous".

Acheter Tricofil!

La meilleure façon pour le public d'aider Tricofil, a-t-on répété en fin de semaine, c'est d'exiger dans les magasins les vêtements et tissus fabriqués à Saint-Jérôme. Ils portent les étiquettes Candide, Paysan, Patrick Peele et Tricofil.

On peut se procurer la gamme des produits suivants au rayon des femmes (collection été): en velours (ratine), des robes d'intérieur, robes soleil, jupes longues ou courtes, ensembles pantalons-brassières, pantacourts, shorts; en coton et viscose, des chandails manches courtes ou longues, des chandails à col roulé; en laine, des manteaux longs ou courts.

Au rayon des hommes, on trouve des chandails et T-shirts en velours (ratine) et des chandails en laine.

Les consommateurs peuvent se procurer ces produits dans les grands magasins (Dupuis, La Baie, Eaton, Woolco, Roman, Vogue, Syndicat de Québec, Simons, Gagnon & Frères, etc) et dans de nombreuses boutiques et magasins de détail.

La liste des magasins est disponible à Tricofil: (514) 436-9525 ou 430-4043 (ligne directe de Montréal).

les échos du jour

Au grand désarroi des journalistes de la section sportive du JOUR, et à l'insu du professeur Nimbus (trop occupé à autres choses), Xaviera Hollander a perdu son appel devant les services d'immigration canadiens, et elle devra quitter ces jours-ci le Canada, où elle comptait bien s'installer pourtant. Au cas où vous ne connaissiez pas cette ravissante jeune fille (vous manquez quelque chose!), disons qu'elle est écrivain de profession ("The Happy Hooker", "Madam"). Mais c'est parce qu'elle aurait, dans le passé, vécu de la prostitution que les "Canadiens" lui ont refusé l'accès à ce pays. Elle commettait le grand crime de dire (et d'écrire) que c'était un beau métier.

...

Suite à la caricature de samedi (celle de Berthio, dans Le JOUR, bien sûr), nous avons appris de source sûre que les fonctionnaires du ministère de la Consommation et des Compagnies ont décidé d'adopter comme nom de code de leur avant projet sur l'assurance automobile ("no fault partiel") rien d'autre que: L'AUTOBACON. À votre choix d'y lire "l'autobac, version Bacon", ou bien "l'autobac, en plus con". À notre avis, c'est un mélange des deux interprétations.

...

Le ministère fédéral des Affaires urbaines annonçait en fin de semaine qu'en 1975, Montréal fut, sur le plan des offenses criminelles, la seconde ville la plus calme parmi les 22 plus grandes villes du Canada, avec 456 offenses pour chaque 10.000 habitants, comparativement à 1.243 par 10.000 citoyens à Regina. Qui l'eût cru?

...

Nous ouvrons un grand concours: en page 5, vous trouverez une photo des dirigeants du PNP (la nouvelle troupe scout de Jérôme Choquette); nous défions nos lecteurs de découvrir les antécédents de tout ce beau monde. "Mais d'a-y-ousque c'est qu'y sortent, ceuses-là?"

Les détenus-malades du "pen" Hospitalisés dans l'ancien "trou" amélioré (!) plutôt qu'à Pinel!

par Jacques Keable Locaux condamnés

A cause de ce qui semble bien être l'éternel conflit entre Ottawa et Québec, les détenus du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, qui sont sous traitement psychiatrique au "Centre médical" de cet établissement seront transférés, au cours des prochains jours, dans l'ancienne "Unité spéciale de correction", désaffectée depuis juin 1973...

Pourtant, à peu de distance de là, on trouve une institution très moderne, disposant actuellement d'une centaine de lits libres donc matériellement capable d'accueillir les 70 détenus-malades du "Centre médical". Il s'agit de l'Institut Pinel. Mais, le "Centre médical" du pénitencier est de juridiction fédérale alors que Pinel est une institution provinciale...

La tristement célèbre "unité spéciale de correction", construite en 1965 et fermée en juin 1973, s'appelle maintenant le "Centre de développement correctionnel". Depuis 1973, des réparations ont été effectuées, quelques salles communes ont été aménagées, mais il n'en reste pas moins vrai qu'actuellement les cellules de ce "bloc" super-maximum ont toujours, en guise de plafond, des grillages sur lesquels marchent les gardiens et à travers quoi ils peuvent surveiller, jusque dans leur plus stricte intimité, les détenus...

En 1965, le fédéral avait décidé de construire cinq "unités spéciales de correction" au Canada. Une seule fut construite, à Montréal. Les autres, à cause du tollé que ce type de détention entraînait, ne furent jamais

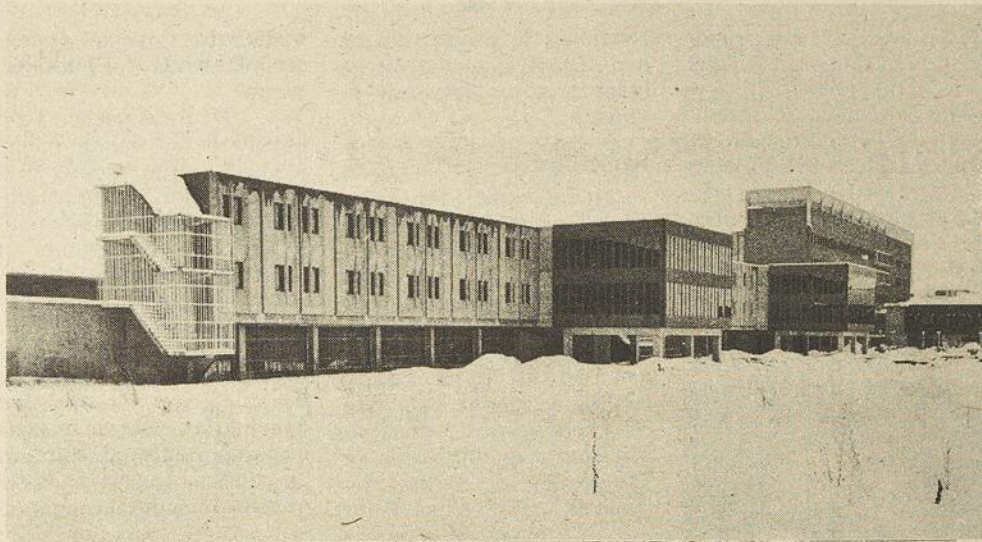


Photo: Antoine Desilets
Pendant que les services pénitenciers "canadiens" envoient leurs malades dans des lieux monstreusement inadéquats, l'Institut Pinel, en face mais de juridiction québécoise, a près d'une centaine de lits vacants. C'est une autre réalisation du fédéralisme rentable.

construites. Il s'agit, en fait, d'une sorte de "trou" à sécurité super-maximum.

Le psychiatre Bruno

Cormier, en 1972, dans une étude demandée par le ministre du Solliciteur-général, demandait la fermeture de

l'établissement. Le Dr Cormier affirmait que pareil style de détention était de nature à rendre malades, psychologiquement, les prisonniers que l'on y gardait. Or, voilà que l'on y gardera des hommes déjà malades...

Diverses péripéties, notamment des évasions célèbres, dont celle de Jacques Mesrine, devaient finalement conduire à la fermeture de l'"Unité", en 1973.

Aménagements

Des aménagements ont été entrepris au début de 1973, à la recommandation des nouveaux dirigeants de l'établissement, MM. Pierre Goulem, Paul Williams et André Thiffault. L'objectif était alors de transformer l'établissement complètement et d'en faire une "communauté thérapeutique" à l'intention des récidivistes ayant encore trois ans de détention à purger. Le projet, qui devait se concrétiser en collaboration avec le département de criminologie de l'Université de Montréal ne vit jamais vraiment le jour.

Quelques fenêtres ont été percées, des salles ont été aménagées, mais les cellules demeurent encore ces cages à rendre malades.

Pinel

Le "Centre médical" du pénitencier est vétuste. On doit le quitter. C'est pourquoi on passe dans les locaux de l'ancienne "Unité spéciale".

Pourquoi n'expédie-t-on pas, comme on le fait exceptionnellement, ces détenus malades vers Pinel, qui a des disponibilités?

Pinel et son "propriétaire", le ministère des Affaires sociales, sont prêts à accueillir ces malades. Le "fédéral" ne veut pas pour l'instant même si le ministre Allmand annonce que les négociations se poursuivent avec les responsables provinciaux.

Québec

Rejoint par Le Jour, le Dr Gilles Lortie, chargé des négociations avec Ottawa, pour le ministère québécois, s'étonne de ce transfert des malades du pénitencier, du Centre médical à l'ancienne "Unité spéciale", alors même qu'il a présenté une "proposition globale" à Ottawa, pour le transfert de ces malades à Pinel, institution provinciale.

Le Dr Lortie qualifie cette décision de "tout à fait déplorable". Il trouve "impensable de garder des malades nécessitant des soins psychiatriques dans ces locaux..."

Le directeur psychiatrique du Centre médical, le Dr Pierre Déom, rejoint au téléphone, s'est limité à dire qu'il ne parlait pas aux journalistes par téléphone...

De toute façon, les malades du pénitencier iront dans les locaux scabreux, de l'"Unité" spéciale de correction" pendant que Pinel continuera d'épousseter sa centaine de lits libres.

Le tout, contre l'intérêt des détenus-malades, et à nos frais, bien entendu...

Pour l'instant, le Solliciteur-général Allmand annonce que les journalistes seront, sous peu, invités à visiter les lieux.

Contre l'entente fédérale-provinciale Les services pénitenciers fédéraux veulent leur propre hôpital-prison au Québec

LE JOUR a appris de sources sûres que la décision de transférer "temporairement" les détenus-malades du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul à l'ancienne unité spéciale de correction (voir article ci-dessus) vaudrait pour deux ans, soit jusqu'au moment où, vers l'automne 1978, la construc-

tion d'un nouveau Centre psychiatrique et d'une nouvelle institution à sécurité moyenne, relevant du service canadien des pénitenciers, serait terminée.

Il n'a pas été possible au cours de la fin de semaine de vérifier si ce projet de construction de nouveaux immeubles, dont les respon-

sables régionaux du Québec du Service des pénitenciers se font les promoteurs, est accepté aux plus hauts niveaux de l'administration fédérale, et notamment par le solliciteur-général Warren Allmand.

On sait que lors de la conférence fédérale-provinciale sur le processus correctionnel, tenu à Ottawa du 12 au 14 décembre 1973 sous la présidence de M. Allmand, le communiqué conjoint des représentants des onze gouvernements précisait "qu'il faudrait des installations communautaires plus petites et que le gouvernement fédéral devrait éviter de faire double emploi avec les services psychiatriques provinciaux". Au surplus, le communiqué prévoyait des consultations entre les deux paliers de gouvernement "au sujet de la planification et de la location d'installations et de services nouveaux".

Déjà en avril 1975, le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget, s'inquiétait dans une lettre à M. Allmand des rap-

RENÉ
SIMARD

vous invite à
DISNEYLAND
toutes dépenses
payées

il suffit d'avoir

SIMS
1230
en tête...

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433 Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Press sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine; par la poste: \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur administratif: Jean-Pierre Nepveu

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault.

Choquette entreprendra de nouvelles démarches auprès de l'Union nationale

par Evelyn Dumas

Le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, s'est fait donner samedi le mandat (exprimé par des applaudissements) de tenter de renouer des pour-

parlers en vue de réaliser l'unité de son parti et de l'Union nationale.

Au cours d'une conférence de presse qui a fait suite à une journée de débats (à laquelle participaient de deux à trois cents person-

nes), M. Choquette a précisé qu'il était, quant à lui, prêt à aller jusqu'à l'unité organique avec l'Union nationale.

Le congrès de fondation officielle du PNP est prévu pour les 7, 8 et 9 mai

prochains. D'autre part l'Union nationale doit tenir un congrès, notamment pour élire un chef, les 22 et 23 mai.

M. Choquette a dit, en conférence de presse et dans le discours qu'il a prononcé devant les militants, qu'il ne fixait pas d'échéancier pour les conversations à tenir avec l'Union nationale. Mais plusieurs personnes, a-t-il dit, ont offert leurs services comme intermédiaires entre le PNP et l'UN, et au surplus son propre bureau du parlement est voisin de celui du chef actuel de l'UN, M. Maurice Bellemare.

Devant l'assistance à la rencontre de samedi (dont ce serait beaucoup dire que d'affirmer qu'il s'agissait dans tous les cas de membres du PNP, puisque dans l'après-midi, du moins, aucun contrôle d'affiliation n'était fait à l'entrée), M. Choquette a insisté sur sa conviction qu'il n'y a pas de différence de doctrine entre son parti et l'Union nationale, et que c'est du devoir du PNP, vu son insistance

sur le sens des responsabilités, de ne pas encourager le fractionnement devant l'opinion publique de partis qui offrent à peu près la même chose. "de ce que j'appelle le centre".

M. Choquette a dit que la rencontre de samedi était "une preuve que nous ne sommes pas un groupe opportuniste qui ne cherche qu'à s'emparer du pouvoir". Il a parlé des "cultivateurs, des chauffeurs de taxis, des médecins, des étudiants" qui voisinaient, selon lui, dans la salle de l'Auditorium du Plateau. Il a parlé des progrès depuis le 14 décembre, date où une centaine de personnes se réunissaient à Québec pour créer le PNP: il y a maintenant, a-t-il dit, quelque 2.000 militants, des associations de comté nombreuses, et deux organisateurs à plein temps, l'un à Québec, l'autre à Montréal.

Le chef du PNP a évoqué la question du "scénario" des prochaines élections provinciales. A son avis, le gouvernement libéral procédera de la même façon qu'en 1973,

pour s'assurer une réélection facile: dans un climat de peur, il utilisera l'arme de la crainte de la séparation du Québec pour faire entériner sa mauvaise administration.

"Les Québécois ne veulent pas revivre ce phénomène d'étau", a dit M. Choquette. Parce que notre population québécoise ne veut pas la séparation d'avec le reste du pays, nous n'avons pas le droit de permettre au gouvernement libéral d'usurper le pouvoir en utilisant l'arme de la crainte de la séparation."

M. Choquette croit aussi que l'attitude du gouvernement dans les négociations du secteur public, où le chef du PNP trouve que le pouvoir fait montre d'un manque de clarté dans ses positions et d'un manque de précision au sujet de la situation financière du Québec, vise à tirer un profit politique de la confrontation avec les syndicats, et de l'utiliser au cours des élections au même titre que la peur du séparatisme.



(photo Pierre Boisclair)

L'exécutif du Parti national populaire, dans l'ordre habituel: le chef lui-même, Jérôme Choquette, MM. Fabien Roy, Marcel Patoine, Robert Charette (président de l'exécutif), Maurice Breton, Michel Lincourt, Pierre-André Hamel et Réjean Gélinas.



**le château
d'aujourd'hui...
extravagant
ou sage**

Notre Fête!

L'extravagant Château d'aujourd'hui fête son 10ième anniversaire. Vous serez sage d'en profiter. En effet, plusieurs de nos pièces portent une étiquette qui indique un prix spécial.

Visitez les 3 Château d'aujourd'hui et découvrez l'authentique moderne.

Nous serons heureux d'imaginer avec vous votre nouvel environnement.

A bientôt,
Paul Pelletier
Président

Il y a trois Château d'aujourd'hui:

• 6370 St-Hubert • 6375 St-Hubert, Montréal • 1125 boulevard St-Martin, Laval

Téléphone: 382-4710.

* En vigueur du 10 mars au 10 avril

Les petits lundis du bill 22

avec Jacques Guay

Une fois par semaine, le lundi, nous ferons ensemble l'autopsie du bill 22.

Toujours la même adresse: Jacques Guay, a/s Le Jour, Tribune de la presse, Hôtel du gouvernement, Québec.

Dans tous les cas, portez plainte

Même s'il n'est pas obligé, présentement, d'utiliser le français, un commerçant ou un manufacturier peut-il massacrer le français? La loi, là-dessus, est muette mais à la Régie

de la langue française, les conseillers juridiques suggèrent aux citoyens de porter plainte.

Dans le cas de la garantie que nous reproduisons dans cette page, il y a, peut-être également un recours suivant la loi de la protection du consommateur (chapitre 74 des lois de 1971). A l'article 65, dans la section VI traitant de la garantie, il est écrit: "la garantie doit être rédigée dans la langue du contrat". Et à l'article 4, il est écrit: "Le contrat doit être lisiblement rédigé en français, mais le consommateur peut exiger qu'il soit rédigé en anglais".

Il semble donc que toute garantie doit être en français à moins que le consommateur n'exige le contraire. Mais à l'article un, on souligne qu'au sens de la loi, un contrat est ou un contrat assorti d'un crédit ou passé avec un vendeur itinérant.

La langue des affaires

Quant au bill 22, il spécifie à l'article 33 que les contrats doivent être rédigés en français mais contrairement à la loi de la protection du consommateur, il n'énonce pas que la garantie fait partie intégrante du contrat (article 62 de la loi de protection). Il range les garanties dans la liste de l'article 34, avec les étiquettes et les notices et le règlement en vigueur (depuis janvier donne jusqu'au 1er juillet 1978 aux manufacturiers pour les rédiger en français s'il s'agit de produits non alimentaires.

Rejoints par Le JOUR, les deux conseillers juridiques de la Régie de la langue française ont reconnu qu'il semble y avoir des trous dans les deux lois et ils expriment l'avis que dans le cas qui nous occupe, une garantie rédigée dans une langue aussi infecte, il y a matière à plainte au commissaire enquêteur, M. Paul Beaulieu.

Voici l'adresse: Le directeur des enquêtes, Régie de la langue française, Tour de la Bourse, C.P. 316, Place Victoria, Montréal.

Il y a probablement aussi, cette fois c'est mon opinion, matière à plainte à l'Office de protection du consommateur, ministère des Institutions financières, gouvernement du Québec.

Alors plaignez-vous et tenez moi au courant! Bonne chance!

G A R E N T I E

Les Model Power 'HO' ont été testés et inspectés avant d'être délivrés et sont en bonne condition. Votre locomotive a été testée ainsi les rails et les tracks.

Important avant de faire Marché votre locomotive il est important de pas trop ou pas assez. L'huile car sa rendra votre garantie nul. Pour service rapide vous retourner votre locomotive à la manufacture avec une lettre en disant le défaut avec \$1.00 pour couvrir les frais du transport. Ne retourner pas le set complet. Pour réparé toute les morceau usé et le tester il y a une charge de \$3.50 sur les engin Diesel et une charge de \$2.50 sur les engin à Steam. Les locomotive doit être retourner. Pas de C.O.D. accepter de l'argent ou Manda de Poste. Assuré à Plaine Valeur.

MODEL POWER MFG.

2230 SPEERS ROAD
OAKVILLE, ONTARIO, CANADA
L6L 2X8
TELEPHONE 416-827-3802

<p>7¢</p> <p>STORE COUPON</p> <p>QUAKER</p> <p>HARVEST CRUNCH</p> <p>7¢ OFF ON YOUR NEXT PURCHASE OF ANY FLAVOUR</p> <p>7¢</p>	<p>BON DE RABAIS</p> <p>CROQUE NATURE</p> <p>DE QUAKER</p> <p>7¢ DE RABAIS À VOTRE PROCHAIN ACHAT D'AUCUNE SAVEUR</p> <p>7¢</p>
--	---

MR. GROCER: The Quaker Oats Company of Canada Limited will redeem this coupon for 7¢ plus 5¢ for handling provided you and your customer have complied with the terms of the offer. Invoices providing proof of purchase of sufficient stocks to cover the redemption of coupons must be submitted if requested. Any other use constitutes fraud. Mail to: The Quaker Oats Company of Canada Limited, P.O. Box 3000, Saint John, N.B.

M. L'ÉPICIER: La Compagnie Quaker Oats du Canada Limited vous remboursera 7¢ pour ce coupon plus 5¢ pour manutention, pourvu que vous et votre client ayez respecté les termes de cette offre. Les factures prouvant achat de stock suffisant pour couvrir le remboursement des coupons doivent être fournies sur demande. Toute autre utilisation constitue une fraude. Envoyez à: La Compagnie Quaker Oats du Canada Limited, B.P. 3000, Saint-John, N.B.

Croque nature ne goûte rien. A quoi bon profiter d'un bon de rabais de 7c puisque c'est écrit dessus qu'il doit être utilisé "à votre prochain achat d'aucune saveur". On spécifie même: "toute autre utilisation constitue une fraude". Puisqu'il s'agit d'un produit alimentaire, Quaker Oats a jusqu'au 1er juillet prochain pour apporter des corrections.

Germain Boulanger

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

250, GRANDE-ALLÉE OUEST
CHAMBRE 101
QUÉBEC 6

(418) 529-8803

ARMAND R. BASTIEN et ASS.

A.R. Bastien
Y. R. Bastien

OPTOMÉTRISTES

VERRES DE CONTACT STRABISME
VISION SOUS NORMALE DYSLEXIE

7670, rue Saint-Denis

MONTRÉAL

274-6513

Buanderie Lévis Ltée
Nettoyeurs Nutone

Québec

527-2501

J.-P. LEDUC & CIE

COMPTABLES AGRÉÉS

Jean-Paul Leduc C.A.

Denis Labelle, C.A.

Tél. 432-4397

384 rue Ste-Anne,
Saint-Jérôme, Québec

ROBERT BASTIEN

AVOCAT

290, boulevard Richelieu

BELOEIL

(514) 467-5849

**LECOMPTE, LECLAIRE,
LÉVESQUE, BERNIER & GIROUX**

AVOCATS

Bureau: Jour
Le soir, sur rendez-vous

Guy Lecompte
Michel Leclair
Marie-Claude Lévesque
Raymond Bernier
Denis Giroux

3455 Saint-Hubert, Montréal
Tél.: 527-9651

**La
Capitale
Nationale**

DOCTEUR JACQUES BOULAY
hématologue

Hôpital Saint-François-d'Assise

**MONUMENTS ... CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.**

710, 1re av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561

LES SPÉCIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

HUGUETTE VIGER
NOTAIRE

509 est, boulevard Charest
Québec G1K 3J2

Tél.: Bur.: 529-5701

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
AVOCATS

Suite 505

500 est Grande-Allée
Québec

Téléphone (418) 522-4061

André Marceau
Marcel Croteau

Micheline Clermont
Louis Chartrain

LOUISE BEAULIEU
Opticien d'ordonnance

verres de contact
verres correcteurs
lunettes

355 DE LA COURONNE
(CARRE JACQUES-CARTIER)
525-4869



d'âge en âge



En Lot et Garonne: une expérience de participation

par Terry Kaufman et Jacques Lavoie

Avant de quitter la France, les stagiaires de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) se sont arrêtés dans le département du Lot et Garonne (sud-ouest). Ce département compte 290.000 habitants dont 65.000 personnes de plus de 65 ans (22.5% de la population).

L'expérience du Lot et Garonne fut la seule à travers nos différentes visites en France qui nous ait permis d'avoir une approche plus globale des problèmes du troisième âge.

Plutôt que de concentrer ses efforts sur quelques petits projets locaux, on tente de rejoindre la majorité de la population par une action globale qui vise tout le territoire géographique.

On compte 112 clubs (environ un par village) de personnes âgées dans le département. Ceux-ci rejoignent de 50 à 75% de la population totale.

Les clubs ruraux

Pendant les premiers mois, les groupes de retraités se rencontrent de façon informelle. Ces réunions permettent aux membres de faire plus ample connaissance, de se familiariser avec le groupe, de percevoir les goûts et les aptitudes de chacun.

Dans des villages où des retraités impatientes ont voulu trop hâtivement mettre en place une structure, on a dû faire face à des problèmes internes: par exemple, dans l'un deux, le président élu n'était pas accepté par tous; certaines personnes âgées, encore mal à l'aise, n'avaient pas osé l'exprimer. L'expérience a prouvé que ce

stade préliminaire doit durer un certain temps.

Pas de budget, mais...

Les clubs ruraux démarrent sans aucune aide financière. Les communes rurales sont pauvres et n'ont pas de budget spécifique pour aider les retraités. Certaines communes mettent à la disposition des clubs une salle, quelques sièges et le chauffage. Dans d'autres cas, les retraités doivent chercher eux-mêmes un local dans le village. C'est parfois chez l'un d'eux qu'ils se réunissent ou dans l'arrière-salle d'un café.

Ce manque de budget peut sembler un handicap, mais il oblige les retraités à trouver des solutions par leurs propres moyens; ce faisant, les participants, plus actifs et plus dynamiques, conservent leur indépendance et accroissent leur autonomie.

Deux buts: loisirs et socialisation

Comme tous les clubs, les clubs ruraux sont des centres de loisirs, de distraction, de relations et de rencontres amicales, où on va dialoguer avec d'autres personnes du même âge qui ont les mêmes préoccupations.

Les retraités voient à l'accueil des nouveaux, tentent de trouver des solutions pour venir en aide aux malades et aux handicapés, ou cherchent à compenser l'absence d'équipement socio-culturel, de moyens de transport ou d'équipement médico-social.

Les travailleurs sociaux

Au niveau professionnel, en Lot et Garonne, les travailleurs sociaux n'ont pas, d'emblée, appliqué une méthode précise. Au début, ils n'avaient que peu de connaissances pratiques sur les besoins, la psychologie et les possibilités des personnes âgées. Ce n'est qu'après une longue période d'observation, d'écoute et de recherche, qu'ils sont arrivés à dégager quelques principes et à utiliser une certaine méthode:

- que toute personne âgée est riche de facultés créatives;
- qu'elle a une réserve de possibilités encore inutilisées;
- qu'elle est capable d'assumer un rôle à sa mesure;

— qu'elle peut et doit avoir une activité sociale;

— et que la retraite n'est pas une mort sociale, le rôle du travailleur social a donc consisté à développer leur potentiel, à les aider à agir, plus qu'à assumer différentes responsabilités à leur place.

Le travail de l'animateur se réalise d'abord quotidiennement auprès des personnes âgées elles-mêmes. Il vise non plus à les organiser, mais simplement et avec persévérance à susciter chez elles la volonté de sortir de leur isolement. Il leur laisse l'initiative des démarches concrètes à réaliser dans leur milieu et la possibilité de vivre leurs projets à fond.



Pour son plaisir, elle joue du vrai cor anglais.

En exclusivité

Les MÉDAILLES D'AMOUR



Véritables petits chefs-d'oeuvre de la Bijouterie Mondiale dont la gravure finement ciselée à l'octogonale illustre avec un éclat extraordinaire tous les plus beaux tableaux de l'Amour et durent toute une vie!

Médailles d'Amour incomparables, uniques, exceptionnelles procurez-vous les dès aujourd'hui comme trophées d'Art et d'amour — ou comme cadeau au talisman merveilleux de conte de fée et triomphez royalement dans tout votre être, possédez des dieux et des chaînes mystérieuse de votre amour!

Ces Médailles, elles sont en or, en argent ou en bronze et possèdent une bélière pour la chaîne en pendentif. 30 modèles différents.

Prix: \$25.00 tout compris (médaille au choix avec bélière et pendentif).

En vente en exclusivité:

LA MAISON DE L'ÉDUCATION
a/s Section des Arts et de la Gravure
10485 Boulevard Saint-Laurent
MONTREAL, P.Q.

N.B. Détachez le coupon du Jour avec cette offre à caractère exceptionnelle.



poterie bonsecours

CENTRE DE CÉRAMIQUE

COURS DE POTERIE

Initiation à la Céramique
Tournage - Façonnage
Composition des Glaçures

Inscription immédiate pour les
sessions débutant le 12 avril et
le 5 juillet, 1976

A LA
POTERIE BONSECOURS

433 est, rue Notre-Dame
Vieux-Montréal
844-6253 - 844-6165
Permis No. Culture personnelle 749-885

Vers une percée syndicale dans le monde de la finance

par François Demers

D'un côté, le Trust général du Canada, le Trust Royal, le Montréal Trust, la Fiducie Prêt et Revenu, la Fiducie du Québec (Mouvement Desjardins) et le Permanent Trust. A leur côté, Me Guy Letarte, un vétéran de l'antisindicalisme dans l'Est du Québec (l'affaire Seven-up à Québec, le pavillon Saint-Dominique et, actuellement, Moto-Ski-Bombardier à Sainte-Anne-de-la-Pocatière) et Me Gerald Laverdière, directeur-général adjoint du Trust général, récemment promu vice-président.

De l'autre, 43 employés de bureau (les 2/3 sont des femmes) à la succursale de Québec du Trust général, en grève depuis le 28 janvier. A leur tête, Hélène Lemieux,

président de ce tout nouveau syndicat, le premier du réseau des 14 succursales québécoises du Trust général et le premier chez les compagnies de fiducie, là où on fait fructifier l'argent (des autres) de ceux qui en ont. Derrière elle, la fédération des employés de commerce (CSN), représentée par Denise Landry, le Conseil central de Québec (CSN), le Conseil central de Québec (CSN) et le président de cette centrale syndicale Marcel Pepin.

Condamnés à n'utiliser que le piquetage symbolique devant l'édifice du chemin Saint-Louis (suite à une injonction), indignés que leur boutique continue à fonctionner avec l'aide de 27 cadres et de scabs occasionnels, conscients que leur bataille sert de cause type pour la percée du syndicalisme dans le monde de la finance,

habités à vivre avec de maigres revenus, les grévistes sont prêts depuis le début à une longue "bataille de tranchée".

Guerre d'usure

L'âpre résistance du milieu financier était en effet prévisible dès le moment (janvier 1975) où ces employés ont décidé de se syndiquer. Par exemple, dans la période de plus de quatre mois entre la demande d'accréditation (10 février 1975) et la reconnaissance officielle du syndicat par le ministère du Travail (28 juin 1975), cinq des six membres de l'exécutif du syndicat se sont vus offrir des promotions par personnes interposées.

Autre exemple: le ministère du Travail s'est plié à la demande patronale et a ex-

clu de l'unité syndicale 27 personnes présentées par la compagnie comme des "cadres". Donc, "27 chefs pour 43 indiens".

Le 9 septembre finalement, le syndicat déposait son projet de convention collective auprès du patron Gerald Laverdière. Puis, en l'absence de réponse, demandait la conciliation le 27 octobre. Quelques jours plus tard, les patrons contestaient devant les tribunaux cette demande de conciliateur gouvernemental, pourtant prévue par le Code du travail.

Le 18 janvier, la requête patronale était rejetée par le juge André Desmeules. Le 26 janvier 1976, le patron refuse toujours de négocier. Le 28, les syndiqués décident de déclencher la grève.

Depuis ce temps, une seule rencontre avec le porte-parole patronal Me Guy Letarte qui laisse entendre qu'il pourrait éventuellement négocier. Et puis plus rien de ce côté.

Campagne d'information

La riposte syndicale devant le silence patronal, a expliqué au JOUR Hélène Lemieux, c'est, outre le piquetage symbolique (sans bloquer l'entrée ou la sortie de l'édifice), c'est d'intensifier la sensibilisation des autres travailleurs.

En premier lieu, les employés de bureau (non syndiqués) des autres succursales du Trust général, compte tenu notamment que le bureau de Québec est le deuxième en importance dans le réseau. Déjà, des tracts ont été distribués une première fois à Montréal et à Trois-Rivières.

Côté mobilisation au sein de la CSN, le Conseil central de Québec, lors d'une assemblée générale samedi, a demandé à ses syndicats affiliés de manifester leur solidarité en allant notamment piqueter avec les 43.

Il y a 2 semaines,

Marcel Pepin est descendu spécialement de Montréal pour aller manifester sur les lieux du piquetage l'appui de la direction générale de la Centrale.

Enfin, les 43 ont préparé un document d'analyse de leurs conditions de travail, qu'ils entendent diffuser sur la plus grande échelle possible, y compris aux clients du Trust.

On y note, en particulier, l'objectif d'un salaire de \$165.00 par semaine, déjà considéré par le Front Commun des secteurs public et parapublic comme le seuil de la décence. Avant la grève, le salaire hebdomadaire moyen était de \$120.83 brut, donc inférieur à \$100, net par semaine.

Pour caractériser les autres conditions de la vie quotidienne au Trust général, les syndiqués rappellent que l'une des conditions les plus importantes sur les formulaires d'offres d'emploi et de mutation c'est "habile à travailler sous tension".

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACZ. 60040.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 6 avril 1976

Diverses régions
dans la Province de Québec

FOURNITURE DE MOULURES
EN POLYETHYLENE NOIR
POUR FIL DE TERRE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 11 mars 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ACZ. 60042.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 6 avril 1976

Diverses régions
dans la Province de Québec

FOURNITURE DE GARDES
DE HAUBAN EN POLYETHYLENE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 11 mars 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-76-19077
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 20 avril 1976

Centre de répartition provincial

FOURNITURE DE BLOCS DE
CAPTEURS POUR MESURER DES
PUISSANCES ACTIVES ET
RÉACTIVES ET DES
TENSIONS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CENT TRENTE MILLE DOLLARS (\$130,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 11 mars 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DME-76-19086
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 13 avril 1976

Région Mauricie

INSTALLATION DE POTEAUX
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUARANTE MILLE DOLLARS (\$40,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 11 mars 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DAI-76-19081
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 6 avril 1976

Région Abitibi

SERVICES D'ÉQUIPES POUR
L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE
D'ARBRES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 11 mars 1976

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAZ. 60092.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 13 avril 1976

Divers endroits
dans la Province de Québec

FOURNITURE D'HERBICIDE
GRANULAIRE NON SELECTIF.
HOMOLOGATION NO. 10531
DES P.A.P.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

Montréal, le 12 mars 1976

Aéroclubs: les cours vont mal mais les ventes d'avions compensent

par Gaétan Lavoie, chroniqueur d'aviation

Alors que l'hiver fait la vie dure aux aéroclubs de la région de Montréal qui vendent des cours de pilotage, la vente des avions privés va bon train.

Roger Leblanc Aviation de Saint-Hubert, a vendu pour \$2,500,000 d'avions l'an dernier. Ceci veut dire une centaine d'appareils dont le plus dispendieux se détaillait \$200,000. On sait que Leblanc Aviation gère le Montréal Flying Club qui, l'an dernier, brisait les

reins d'un syndicat qui regroupait ses employés de soutien et instructeurs.

Selon le président de Roger Leblanc Aviation, Guy Leblanc, l'hiver est toujours difficile et depuis longtemps, si ce n'était du personnel, il fermerait volontiers les portes de son école de pilotage durant les pires mois d'hiver.

La vente d'avions constitue la principale activité de cette maison soit 80% de son chiffre d'affaires. Depuis quelques années, selon M. Leblanc, les ventes progressent de 20% annuellement tandis que du côté de l'école de pilotage les coûts

augmentent sans cesse. C'est donc dire que dans la région de Montréal, on vend de plus en plus de petits avions et surtout à des entreprises.

Pour Won-Del Aviation, selon le directeur général, Marshall Lambert, l'hiver 1975-76 est le pire qu'il ait connu depuis cinq ans. Les

avions restent cloués au sol tandis que les coûts d'achat d'avions augmentent toujours. On a tendance maintenant, dans les aéroclubs, à acquérir des avions neufs, oubliant la vieille école de pensée qui veut qu'un avion doit voler jusqu'à la corde pour être rentable. Les coûts d'entretien s'avèrent de plus

en plus élevés ainsi que les assurances et autres services.

Le chiffre d'affaires de Won-Del Aviation est d'un million de dollars par année. Contrairement à son voisin, Roger Leblanc Aviation, le gros de ses revenus provient des cours de pilotage, soit 75%. Les vols nolisés et la vente d'avions constituent l'autre tranche du chiffre d'affaires de Won-Del.

L'an dernier, celle-ci vendait une douzaine d'appareils pour un chiffre d'affaires de \$250,000. Donc l'hiver, pour cet aéroclub,

peut faire la différence entre une bonne et une mauvaise année.

Won-Del espère vendre 20,000 heures de vol de cours de pilotage en 1976 contre 29,000 l'an dernier, année exceptionnelle. En 1975, plusieurs dizaines d'Européens sont venus apprendre à piloter dans la région de Montréal et notamment chez Won-Del Aviation. En 1974, cette école de pilotage vendait 17,000 heures. Finalement, pour Marshall Lambert, "c'est un hiver épouvantable, c'est la pagaille à tous les deux jours".

Bouey: contrôler les salaires, et non hausser les taux d'intérêt

OTTAWA (PC) — C'est par la modération des hausses de salaires et de traitements, et non par une compression brutale de la croissance monétaire, que le Canada parviendra à réduire son taux d'inflation sans trop d'effets perturbateurs.

C'est ce que soutient le gouverneur de la Banque du Canada, M. G. K. Bouey, dans son rapport annuel pour 1975, remis au ministre des Finances, M. Donald Macdonald. C'est la première fois que ce haut-fonctionnaire donne son appui aussi clair au programme Trudeau.

M. Bouey, qui dit qu'il est plus avantageux de réduire ainsi le taux d'inflation sur une longue période et de façon progressive, a expliqué que l'efficacité du programme anti-inflationniste dépendra des résultats obtenus en matière de restrictions salariales, traitements et salaires étant la plus importante composante des prix dans notre économie.

Il a rejeté la proposition suivant laquelle la Banque du Canada devrait réduire sur-le-champ et de façon brutale le rythme de la croissance monétaire à un niveau compatible avec le taux de croissance réel, en haussant les taux d'intérêt.

"Une telle mesure provoquerait un ralentissement marqué de la demande de biens et services, tandis que se poursuivrait l'escalade des coûts de production déjà incorporée à la structure de l'économie", et que la hausse des taux aggraverait sans doute.

"Ce genre de politi-

que se solderait presque certainement par un affaiblissement extrême des marchés, par la multiplication des faillites et par une escalade du chômage", de soutenir M. Bouey.

Q Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
RCC, 68077.F
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi, le 13 avril 1976

POUR COUVRIR LA
FABRICATION
ET LA LIVRAISON DE PIÈCES
ENCASTRÉES EN ACIER
AU CHANTIER D'OUTARDES 2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
Bureau no. 809
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS (\$10,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

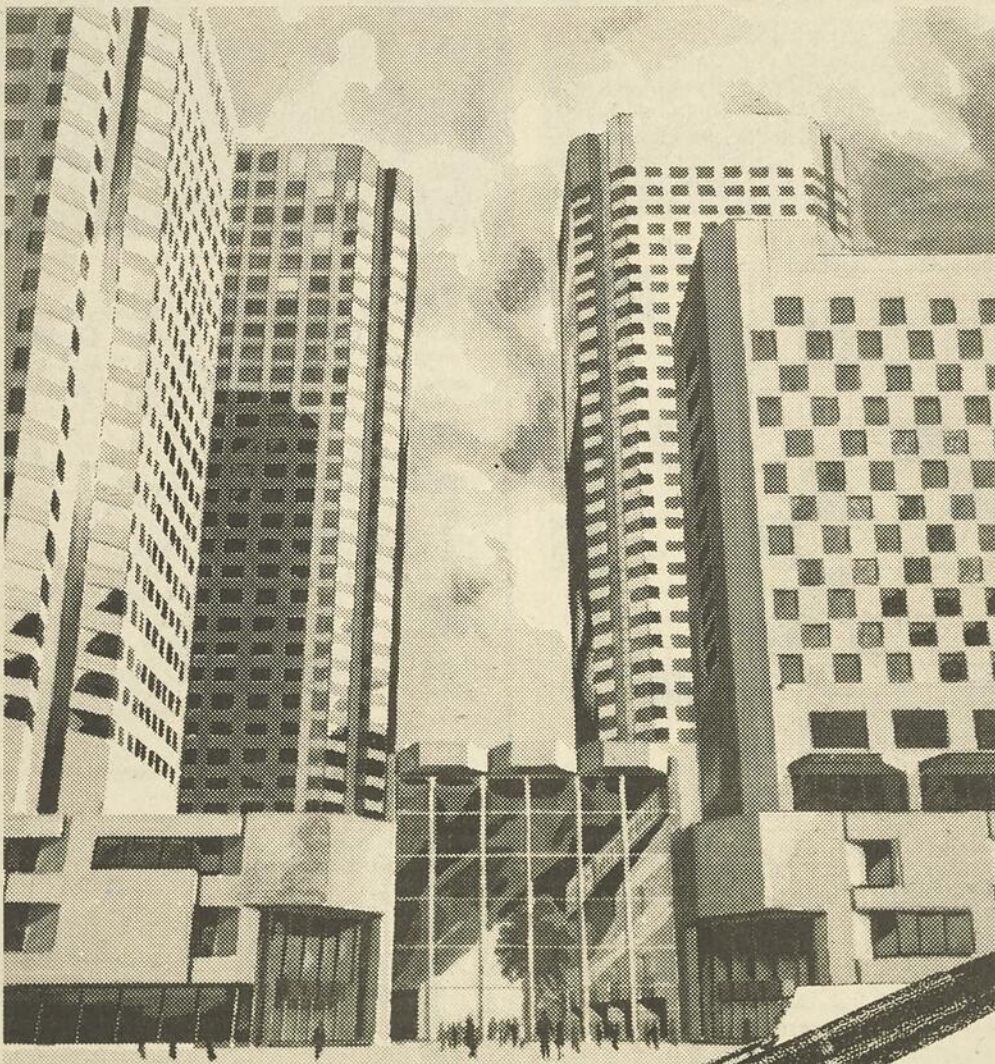
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire

M.-A. DEMERS

Montréal, le 12 mars 1976



une réalité au coeur du nouveau centre-ville

Le Complexe Desjardins fait désormais partie intégrante du ciel de Montréal. De nombreuses maisons d'affaires prestigieuses y ont déjà emménagé. Il reste cependant quelques places de choix pour occupation immédiate ou future.

Donnez à votre réussite le cadre qu'elle mérite...pour de plus amples informations, téléphonez au (514) 871-1551 ou voyez votre courtier.

Un complexe tout électrique situé dans le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Urbain, Dorchester et Jeanne-Mance.

le Complexe Desjardins

une réalité au coeur du nouveau centre-ville



Le ballon du jour

de Serge Langevin

Les frères ennemis



R

Un mot vous échappe...
le petit Robert
le rattrape.

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

par TAUMA

HORIZONTALEMENT

- 1—Une ne fait pas nécessairement le printemps.
- 2—Diminution des globules rouges du sang — Bruit sec.
- 3—Expression de l'unité — Ensemble des habitudes verbales d'un individu.
- 4—Exprime la totalité — Suintas — Conjugaison.
- 5—Au Québec — Unit — Monument.
- 6—Venu au monde — Marque l'accompagnement — Se fait battre par l'as.
- 7—Masses de neige durcie — Pièce de métal ronde qu'on lance près d'un but marqué.
- 8—Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants — "Oh, mon papa!".
- 9—Essaya — Mène à Paris.
- 10—Homme riche — Poème lyrique.
- 11—Université populaire — Très gros, au Lac Saint-Jean.
- 12—Nom d'une espèce de potentille (pl.) — C'est un garçon!

VERTICALEMENT

- 1—Grand échelas servant à soutenir les pieds de vignes cultivés sur couches élevées — Enduisit d'encre.
- 2—Comme l'enfant qui vient de naître!

- 3—Dans la gamme — Diph-tongue — Leur duvet sert à garnir des édredons.
- 4—Manqué à faire — Pénitence de confession — Travaille fort.
- 5—Chacun fait le sien à son goût — Faire des efforts.
- 6—Qui croient en Dieu — Particule universitaire.
- 7—En quel endroit? — Seul — Deux consonnes.
- 8—Sentent bon, au printemps — Prison.
- 9—Supplice qui consistait à hisser le coupable à une certaine hauteur, puis à le laisser tomber plusieurs fois (pl.).
- 10—Et le reste — Soulève les robes — Possédé.
- 11—Bureaux d'artisans — Préposition.
- 12—Mordant, caustique, comme le désormais célèbre discours de Pet — Petite dose d'ironie.

Solution du dernier numéro:

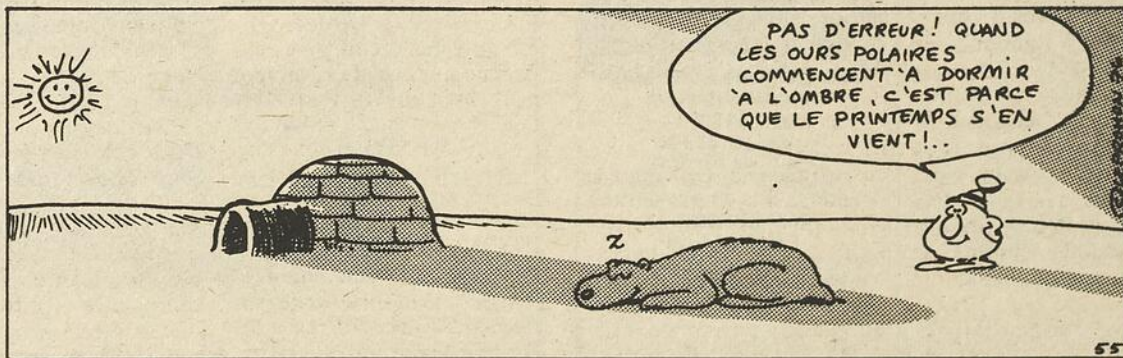
1	L	A	S	A	L	L	E	E	S	S	E		
2	E	V	A	S	I	O	N	S	P	O	T		
3	G	A	I	S	U	O	O	L	E				
4	I	L	E	S	P	E	U	P	L	E			
5	S	E	T	I	P	L	A	I	N	E			
6	L	E	G	E	N	D	A	I	R	E	N		
7	A	A	R	R	E	T	E	S	R				
8	T	O	R	I	E	R	O	D	E	R			
9	I	A	L	S	U	N	A	G	E				
10	V	I	G	I	L	E	S	N	U	V			
11	E	R	E	S	C	E	L	E	B	R			
12	A	S	E	S	S	A	L	E	R				

le sombre vilain



BEAUDIN © 24x1976 57

L'homme du nord



55

JAUNES D'ŒUFS



500 © 1976 76

10 LE JOUR, le lundi 22 mars 1976

Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE **TELE 7 JOURS** EN VENTE PARTOUT

appartenant à des Québécois

Une nouvelle vague anti-américaine defiler sur la Thaïlande: 4 morts

BANGKOK (Reuter) — Quatre personnes ont été tuées et 70 blessées par une bombe qui a explosé hier à Bangkok au milieu d'étudiants de gauche manifestant pour un retrait rapide des soldats américains de Thaïlande, rapporte la radio thaïlandaise.

L'attentat a provoqué la convocation dans la soirée d'un conseil des ministres extraordinaire par le premier ministre M. Kukrit Pramoj, avec la participation d'officiers supérieurs des

forces armées. La bombe, de fabrication artisanale, a été lancée sur le cortège de plusieurs milliers de manifestants à deux kilomètres de leur objectif, l'ambassade américaine. Les étudiants partis de l'université Thammasat avaient modifié leur itinéraire au dernier moment pour éviter une contre-manifestation de plusieurs centaines d'étudiants de droite, partisans du maintien de la présence américaine. On redoute du reste que de tels affrontements se produisent entre les fractions es-

tudiantines rivales.

La police a arrêté un suspect, mais l'a relâché peu après, dit-on de source gouvernementale. Il s'agit du seul incident grave enregistré au cours de la manifestation de soutien au gouvernement.

Les ministres ont décidé à l'unanimité de ne pas décréter l'état d'urgence, a déclaré après la réunion du cabinet M. Sawat Khamprakob, ministre de la Santé, afin de permettre une campa-

gne normale pour les élections générales du 4 avril.

Fermeture des bases

Les négociations entre Bangkok et Washington sur le maintien de quatre bases militaires américaines en Thaïlande s'étaient conclues samedi sur un échec, les Américains refusant de placer leurs installations sous la juridiction thaïlandaise. Bangkok a alors exigé le départ avant le 20 juillet des quelque 4.000 militaires amé-

ricains encore stationnés sur son sol.

Au plus fort de la guerre d'Indochine, les Etats-Unis entretenaient en Thaïlande quelque 50.000 soldats et 750 avions de combats répartis sur sept grandes bases aériennes et un certain nombre d'installations secondaires. C'est de

ces bases que partaient nombre de raids de bombardement contre les positions communistes au Vietnam, Au Cambodge et au Laos.

Les Etats-Unis ont fermé toutes leurs bases aériennes hier. A l'exception de celle d'U-Tapao et rapatrié la plupart de leurs soldats et de leurs avions.

Angola

Londres aurait obtenu le retrait de Pretoria

LONDRES (AFP) — La Grande Bretagne, en collaboration avec l'Union soviétique, a employé ses bons offices pour obtenir le retrait des troupes sud-africaines d'Angola, a révélé hier le Foreign Office. Se référant à l'annonce du gouvernement de Pretoria selon laquelle ses troupes se retireront d'Angola le 27 mars après avoir reçu "d'une tierce partie" des assurances sur la protection du complexe hydro-électrique de Cunene, le porte-parole du Foreign Office a déclaré: "Nous avons été étroitement mêlés aux discussions qui ont abouti à cette annonce".

De source autorisée, on précise que cette décision a été discutée mercredi et vendredi dernier par le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan avec l'ambassadeur d'URSS à Londres M. Nikolai.

On précise à Whitehall que cet accord a été réalisé grâce aux démarches soviétiques en Angola et aux efforts britanniques en Afrique du Sud. Cependant la présence de douze mille soldats cubains en Angola n'a pas fait partie intégrante de ce marchandage diplomatique. On souligne en effet dans les milieux anglais officiels que ces troupes se trouvent en Angola à l'invitation d'un gouvernement reconnu aujourd'hui par la communauté internationale alors que les troupes sud-africaines se trouvaient en Angola contrairement au désir du gouvernement de Luanda.

Cette coopération anglo-soviétique en Afrique australe est considérée comme de bonne augure à la veille de la visite à Londres de M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères d'URSS.

Vers une unité de la gauche chilienne?

LA HAVANE. (PL) — Le mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) du Chili a lancé un appel à la formation d'un front populaire unitaire afin de diriger la lutte de résistance dans ce pays andin.

La proposition, transmise aux autres partis de la gauche chilienne, exprime le désir de commenter des conversations officielles afin que la rencontre des partis de la gauche chilienne, fixée pour le 15 avril prochain à Mexico marque un pas en avant dans le sens de l'unité. Le MIR propose, dans un document, la formation d'un comité national d'unité du peuple, composé par tous les partis de gauche et de ces forces politiques et secteurs sociaux, militaires, religieux et intellectuels qui sont d'accord avec un programme de base démocra-

tique révolutionnaire, anti-impérialiste et populaire de lutte contre la dictature chilienne.

Le MIR exprime le critère que la dictature chilienne peut être renversée au moyen de l'union et de la coordination des efforts politiques, militaires et organisatifs de la gauche. Le document précise que le comité en question serait l'instrument pour diriger, depuis la clandestinité, toutes les formes de lutte au Chili.

Le document explique que ce comité, bien plus ample et puissant que toute autre coalition politique antérieure, sera constituée à l'intérieur du Chili, mais disposera d'une représentation extérieure, chargée d'assurer l'isolement diplomatique, financier et militaire de la junte chilienne.

Sihanouk, président du présidium

PARIS (d'après l'AFP) — Le Cambodge a élu samedi son "assemblée des représentants du peuple" qui exercera le pouvoir législatif au sein d'un Etat d'un type nouveau qui n'est ni une république, ni une monarchie, mais tout simplement "le Kampuchea démocratique". Les élections de samedi ont eu lieu en vertu de la nouvelle constitution khmère qui a été ratifiée par le conseil national du peuple en décembre dernier.

Cette constitution précise que l'assemblée élue pour cinq ans vote les lois, mais aussi qu'elle "définit les différentes lignes en matière de politique intérieure et extérieure". En outre, elle nomme le gouvernement qui est responsable devant elle et qui

exerce le pouvoir exécutif.

Par ailleurs il est donc tout à fait possible que le prince Sihanouk demeure à la tête de l'Etat khmer. Mais il cesserait alors de porter le titre vague de "chef de l'Etat" pour prendre celui de "président du présidium". Cela paraît d'autant plus vraisemblable que cette fonction semble avoir été créée exactement sur mesure pour lui.

Achetons et vendons Livres usagés

CARON
LIBRAIRE
251 Ste-Catherine E.

SOUPER CAUSERIE

DU

CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS

CONFÉRENCIER:

Monsieur Ferid Mouldi
Délégué commercial de Tunisie au Canada

SUJET DE LA CONFÉRENCE:

L'industrie Tunisienne; Les P.M.E. petites et moyennes entreprises de Tunisie; les possibilités d'échanges commerciaux entre la Tunisie et le Québec.

DATE: Mardi 23 mars 1976

HEURE: 19:00 hres

LIEU: Le Pavillon Laurentien Inc.
5660 Boul. des Laurentides
Auteuil, Ville de Laval

PRIX DU BILLET: \$7.50

Invitation spéciale aux hommes d'affaires de Montréal et Laval

Pour renseignements: tél.: 326-8650
388-9154

Devenez membre

Nom Tél.: Résidence
Adresse Tél.: travail
Ville Code post.:
Cité Nom de votre entreprise

enfin à Laval...

SIROIS
JEANS



NOUVEAU MAGASIN

1878 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY,
LAVAL, 681-4104

BINGO
Golden Girl

\$100. par jeu
\$16.000. environ
à gagner

il suffit d'avoir

SIMS
et télé...

La bataille des grands hôtels a repris à Beyrouth Le "Holiday Inn" aux mains des forces islamo-progressistes

M. Soleiman Frangié, président de la République libanaise, a accepté que la constitution libanaise soit modifiée afin qu'un nouveau président puisse être élu six mois avant la fin du mandat de son prédécesseur, a-t-on appris hier soir à Beyrouth de source proche du palais présidentiel. Selon l'article 73 de la Constitution libanaise, le nouveau président doit être élu dans les deux mois qui précèdent la fin du mandat du chef de l'état en exercice. Le mandat du président Frangié arrivant à échéance en septembre 1976, l'adoption de l'amendement envisagé permettrait ainsi d'élire dès maintenant le nouveau chef de l'état.

BEYROUTH (AP, AFP) — Des maquisards musulmans se sont emparés de l'hôtel "Holiday Inn" immeuble haut de 25 étages, à l'issue d'une violente bataille hier. Cette prise représente

une victoire symbolique pour la partie musulmane.

Des jeunes gens, brandissant des fusils d'assaut AK-47 ont pénétré dans le hall de l'hôtel, passant de

chrétien.

"Fils de p..., fils de p..." a crié un jeune Musulman en donnant un coup de pied dans le cadavre.

Les tirs des canons sans recul de 106 mm se sont fait entendre dans le quartier tandis que les phalangistes opéraient leur retraite.

L'hôtel "Holiday Inn" occupe une position stratégique à Beyrouth: il est situé sur une crête qui surplombe le quartier du front de mer, représentant ainsi une position "rêvée" pour les tireurs d'élite et les servants de mitrailleuses.

Les phalangistes tenaient toujours hier la tour "Starco" et l'hôtel Hilton. Ils ont tiré plusieurs rafales de mitrailleuse sur leur ancienne place-forte.

La prise de l'"Holiday Inn" est survenue alors que plusieurs dirigeants musulmans entrevoyaient la fin des combats grâce à une nouvelle médiation syrienne.

Cette situation illustre à quel point les chefs musulmans traditionnels, parmi lesquels le premier ministre, M. Rachid Karamé, sont éloignés des objectifs poursuivis par les jeunes combattants de la gauche musulmane.

Optimisme

M. Karamé, M. Saeb Salam, ancien premier ministre, et le président du parlement, M. Kamel Assad, sont rentrés à Beyrouth dans la

nuite de samedi à dimanche, après s'être entretenus à Damas avec le président Hafez El Assad. Ils se sont déclarés optimistes.

Pendant ce temps, le leader de la gauche musulmane, M. Kamal Joublatt, annonçait qu'il s'appliquait à mettre sur pied une armée regroupant les milices de gauche, en coopération avec le mouvement de résistance palestinien.

La prise de l'"Holiday Inn" a été effectuée conjointement par de jeunes miliciens de gauche les "Vigilants" de Ibrahim M. Kuleilat — et par des fedayin du Fath de M. Yasser Arafat.

La clé de leur succès d'hier semble avoir été l'intervention de véhicules blindés subtilisés, semble-t-il, à l'armée et aux forces de sécurité.

Des porte-parole de la Phalange continuaient de nier les faits au moment même où M. Abou Ibrahim, qui commandait les "Vigilants" au cours de l'assaut, tenait une conférence de presse dans le hall de l'"Holiday Inn".

Le désarroi des phalangistes était à la mesure de l'importance psychologique de ce nouveau succès des forces islamo-progressistes.



Blessé lors de l'attaque contre le "Holiday Inn", hier après-midi, un membre des "Mourabitoun", une des nombreuses milices islamo-progressistes, devait trouver la mort... (Téléphoto AP)

L'ALBUM OLYMPIQUE OFFICIEL
un cadeau inestimable

il suffit d'avoir
SIMS
1280 MONTREAL
et téléphoner...

12 LE JOUR, le lundi 22 mars 1976



VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de ruelles, d'une partie du lot 638-605 située au nord-est de l'avenue de l'Épée et au nord-ouest de la rue Saint-Roch - Plan Q-30 Bordeaux - C.S.M. 16-000214-73 - T.E. 34-000211-73M notre dossier: 73-0125

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 26 mars 1976, à 10:30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 26 février 1973, conformément au plan d'expropriation Q-30 Bordeaux.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de St-Laurent, Quartier St-Jean, de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Situation	Propriétaire
1	638	P-605 etc.	7715 Ave. de l'Épée	M. et Mme A. Michelluci

HÔTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, 22 mars 1976
PÉLOQUIN, BOUCHARD, BADEAUX et ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal



VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de rue, de certains immeubles situés au nord-ouest de la rue Saint-Zotique, entre la rue Jeanne-Mance et l'avenue de l'Esplanade - Plan R-7 Laurier - C.S.M. 05-010634-754, notre dossier: 73-1043.

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 26 mars 1976, à 10:30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 12 septembre 1973, conformément au plan d'expropriation R-7 Laurier.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, quartier Saint-Jean, de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Situation	Propriétaire
1	641	P2-66	6777 Jeanne-Mance	L.P.H. Investment Corp.
2	641	P2-66	6777 Jeanne-Mance	L.P.H. Investment Corp.
Résidu	641	P2-66	rue Jeanne-Mance	L.P.H. Investment Corp.

HÔTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, 22 mars 1976
PÉLOQUIN, BOUCHARD, BADEAUX et ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal.



VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un parc, de certains terrains situés du côté nord du boulevard Gouin, à l'ouest et à l'est de la Vingt-Cinquième avenue - Plan P-100 Rivière-des-Prairies - C.S.M. 16-000 130-74

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 26 mars 1976, à 10:30 heures, à la mezzanine du 360 rue St-Jacques, à Montréal, le Tribunal de l'Expropriation de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de cette expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 22 juin 1970 conformément au plan d'expropriation P-100 Rivière-des-Prairies.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Article	Numéro de cadastre	Subdivi-vision	Situation	Propriétaire
14	134	915-1-1	9007, boul. Gouin est	Guy Millette
15	134	914	9007, boul. Gouin est	Guy Millette

HÔTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, 22 mars 1976
PÉLOQUIN, BOUCHARD, BADEAUX et ALLARD
Procureurs de la Ville de Montréal

Teng Hsiao-Ping peut être lavé de ses "fautes" en se repentant

PEKIN (AFP) — La presse officielle chinoise a affirmé hier, dans les termes les plus explicites à ce jour, que le vice-premier ministre Teng Hsiao-Ping pouvait encore être lavé de ses "fautes" politiques s'il faisait preuve d'un "repentir sincère".

Dans un article de première page consacré à la dénonciation de la "politique révisionniste" du vice-premier ministre, le "Quotidien du peuple" continue de s'élever contre les "tentatives de restauration droitiste" de certains dirigeants chinois et indique mot pour mot que M. Teng Hsiao-Ping "refuse toujours de se repentir".

L'auteur indique cependant en conclusion que "la population attend de voir à présent quelle sera son attitude sous l'effet de la campagne de critique menée contre lui".

Il rappelle les principes du Parti chinois "profiter des erreurs passées pour éviter les erreurs futures" et "soigner la maladie pour sauver le patient" et demande: "sous l'effet des critiques renouvelées de la population du pays entier, le dirigeant engagé sur la voie capitaliste qui tente de remettre en cause les conclusions formelles (NDLR: de la révolution culturelle) sera-t-il capable de changer son attitude bourgeoise et

de se repentir sincèrement, ou continuera-t-il au contraire de recourir à la manoeuvre confucéenne de "restaurer les rites?"

Selon des indications recueillies de source diplomatique informée la semaine dernière à Pékin, une commission spéciale chargée d'enquêter sur les "fautes" de M. Teng Hsiao-Ping a été nommée par le comité central du parti.

Mais le vice-premier ministre, selon la même source, ne s'est pas encore rangé à l'avis de ses détracteurs et nie toujours le caractère "révisionniste" de sa politique.

Enfin, un groupe de diplomates qui ont été admis samedi à visiter l'université Peita de Pékin ont indiqué que de nouvelles affiches prenant nommément à partie le vice-premier ministre continuaient d'être apposées par les étudiants, mais sans contenir de thèmes nouveaux. Des officiels chinois ont expliqué à ces mêmes diplomates pendant la visite qu'"aucun changement" n'était intervenu dans les fonctions occupées par M. Teng Hsiao-Ping.

Celui-ci est donc toujours, jusqu'à preuve du contraire, vice-premier ministre, vice-président du Parti et chef de l'État major général de l'armée.

Qui succedera a Wilson... Callaghan, Foot ou Jenkins?

LONDRES (AP) — Les 317 parlementaires travaillistes commenceront cette semaine leur travail de sélection en vue de désigner un successeur à M. Harold Wilson. Six membres du cabinet actuel sont candidats au poste — et au danger d'avoir à traiter des problèmes aussi épineux que celui

de la baisse de la livre, de l'inflation de 23 pour cent, du déficit croissant de la balance des paiements et du chômage de six pour cent.

M. Harold Wilson, premier ministre de 1964 à 1970 et depuis mars 1974, et leader du parti travailliste depuis 13 ans, a surpris le pays mardi dernier en an-

nonçant sa décision de démissionner dès qu'il aurait un successeur.

Immédiatement, cinq membres du cabinet ont fait acte de candidature. Il s'agit de MM. James Callaghan, 63 ans (Affaires étrangères, Michael Foot, 62 ans, (Emploi), Roy Jenkins, 55 ans (Intérieur), Anthony Crosland, 57

ans (Environnement), Tony Benn, 52 ans (Energie). Selon les observateurs, si MM. Callaghan, Jenkins, Crosland ou Healey gagnent, la politique du pays sera très peu modifiée, mais s'il s'agit de M. Foot ou de M. Benn, l'orientation sera plus à gauche, avec un accroissement des nationalisations et de la participation ouvrière.

Liberté pour Patricia Hearst?

SAN FRANCISCO Reuter — Reconnue coupable en fin de semaine de vol à main armée contre une banque, Patricia Hearst pourrait bientôt être remise en liberté sous caution ou en liberté surveillée.

La jeune femme de 22 ans, fille du magnat de la presse William Randolph Hearst, pourrait également être appelée à témoigner contre les membres du groupement terroriste responsable de son enlèvement le 3 février 1974.

A la suite du verdict de samedi, elle encourt une peine de 35 ans de prison. La sentence doit être rendue le 19 avril par le juge fédéral Oliver Carter.

Selon le procureur James Browning, le verdict de samedi pourrait cependant ne pas être suivi d'effet et la jeune héritière pourrait être libéré prochainement sous surveillance ou sous caution. Il est donc possible qu'elle ne

purge pas davantage que les six mois de détention préventive qu'elle a déjà purgés.

Rendu par un jury de sept femmes et de cinq hommes au terme de 12 heures de délibérations, le verdict a surpris car on s'attendait généralement à ce qu'il soit favorable à l'intéressée.

Les jurés avaient à décider si l'inculpée avait participé de son gré au hold-up d'avril 1974 en compagnie de ses ravisseurs, où si elle y avait été contrainte sous la menace.

Ils ont conclu qu'elle était coupable de vol à main armée contre cette banque et de port d'arme dans un dessein criminel.

Mais Patricia Hearst, qui a entendu le verdict sans trahir d'émotion, a aussitôt déclaré à son avocat: "Je me demande si j'ai jamais eu une seule chance".

enfin à laval...

SIROIS JEANS



NOUVEAU MAGASIN

1878 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY, LAVAL, 681-4104

LE CAMP SAINT-DONAT

demande

CHEF-CUISINIER

(emploi d'été)

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur général, il verra à planifier les menus, à préparer 350 repas, à acheter la nourriture requise et sera responsable de 2 assistants-cuisinier d'une pâtisseries.

Période: 18 juin au 21 août 76

Congé: 19 juillet au 25 juillet

Exigences:

- Sérieux
- Expérience dans une cafétéria serait un atout favorable

Salaires: \$200. par semaine

Candidats intéressés sont priés de s'adresser avant le 2 avril 76 à:

M. Gilles Ledoux
Directeur général
Camp Saint-Donat
326 rue des Oblats
Maniwaki, P.Q.

bref monde

Les Namibiens en "état de guerre"

ROME (AFP) — Le représentant en Europe du SWAPO (Organisation du peuple de l'Afrique du Sud-Ouest), M. Peter Katjavici, a souligné samedi à Rome que le peuple de Namibie se considérait "en état de guerre" et a lancé un appel à l'aide de "toutes les nations".

M. Katjavici, qui assiste, invité par la direction du Parti, au congrès de la démocratie chrétienne, au cours d'une conférence de presse, a souligné que son mouvement recevait actuellement des armes de l'URSS et de la Chine et une aide économique des quatre pays scandinaves, (Suède, Norvège, Danemark et Finlande) et bientôt des Pays-Bas. "Personne n'a le monopole de l'aide aux mouvements de libération", a-t-il ajouté, soulignant que celle-ci était nécessaire maintenant "et pas uniquement quand la lutte du peuple de la Namibie aura obtenu des succès". Le représentant du SWAPO a enfin évoqué l'assistance militaire apportée par l'URSS au MPLA et l'envoi d'un corps expéditionnaire cubain en Angola. "Autant Cuba que l'Union soviétique, a-t-il dit, avaient depuis longtemps des rapports avec le M.P.L.A. Étant un mouvement de libération comme lui, nous considérons ces deux pays comme des alliés".

Haro sur l'ambassadeur US à Mexico

MEXICO (AFP) — L'ambassadeur des États-Unis au Mexique, M. Joseph John Jova, s'est attiré de vives attaques de la part des parlementaires du parti au pouvoir et de la presse mexicaine pour avoir déclaré, la semaine dernière, que le régime mexicain était "monarchique".

La campagne a atteint une ampleur inattendue. Un député gouvernemental a accusé samedi "l'impérialisme nord-américain" de se livrer, à trois mois de l'élection du successeur du président Luis Echeverria, à une "conspiration anti-mexicaine pour empêcher le peuple de prendre pacifiquement le pouvoir".

L'unique candidat à cette élection, M. Jose Lopez Portillo, s'est étonné qu'un "représentant d'un pays avec lequel nous avons d'excellentes relations prenne la liberté de plaisanter avec les institutions nationales".

La Tunisie de Bourguiba a vingt ans

TUNIS (d'après l'AP) — Vingt ans d'indépendance, la Tunisie de Bourguiba, toute la Tunisie vit sous le soleil ce qu'on appelle désormais l'événement, dans une singulière effervescence. Aux immenses portraits en couleur de Bourguiba, placardés aux murs et dans toutes les vitrines, répondent, le long des artères de la ville, banderoles, drapeaux et serpentins flottant au vent. Les hôtels de la capitale, particulièrement surpeuplés à l'occasion, affichent complets... car, en plus des milliers de touristes venus puiser dans le soleil tunisien, s'ajoutent les quelques 80 délégations étrangères invitées à participer aux festivités. Malgré ses 73 ans le président Bourguiba a déployé une intense activité: tournée en ville, réception, meetings, inaugurations, cet anniversaire du 20 mars est pour le chef de l'État tunisien la consécration d'une "réussite".

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JOSEPH TRACADIE, N.-B.

L'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Tracadie, hôpital général de 100 lits, agréé par le C.C.A.H., est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

Qualifications requises:

- Gradué(ées) d'une université reconnue ou d'une école médicale et/ou post-gradué(ée) en administration hospitalière et/ou de 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine hospitalier dans des postes de responsabilités administratives avec considération spéciale pour la personne qui aura suivi le cours connu sous le nom HOM.
- Bilingue (français et anglais).

Salaires:

D'après l'échelle en vigueur dans la province.

Les intéressés(ées) sont priés(ées) de faire parvenir leur demande avec curriculum vitae et références au plus tard le 15 avril 1976 à:

M. Réginald Basque, Président,
Conseil d'Administration,
C.P. 508,
Tracadie, N.-B.
E0C 2B0

L'urbanisation au Québec

Le rapport Castonguay et les politiques libérales:

... une justification après coup

Le gouvernement de Robert Bourassa a rendu public le lendemain de l'ouverture de la session, au moment où le chef de l'Opposition officielle Jacques-Yvan Morin livrait, en réponse au discours inaugural, un bilan très négatif de l'action gouvernementale en matière économique; un document de plus de 500 pages intitulé "L'urbanisation au Québec".

La préparation de ce rapport aura pris plus de deux ans et coûté environ \$250,000 au Trésor public. Le plus connu de ses auteurs est l'actuel ministre libéral, un des principaux inspirateurs de la réforme des Affaires sociales québécoises et actuel responsable, au sein de la Régie fédérale, de l'application des mesures Trudeau dans l'Est du Canada.

Le JOUR propose aujourd'hui la lecture de certains passages de ce document, dont le gouvernement libéral a approuvé "la philosophie de base", à la lumière de l'actualité récente.

(F.D.) — Le gouvernement libéral a entrepris depuis quelque temps une révision des pouvoirs des Communautés urbaines. Le rapport de Claude Castonguay sur "l'Urbanisation au Québec", rendu public mercredi dernier le justifie: "Il n'y a à notre avis pas lieu de déplacer vers un palier régional le rôle politique fondamental qui appartient aux municipalités dans la détermination du cadre de vie immédiat des citoyens du Québec... Dans un tel contexte, nous croyons qu'il n'y a pas lieu d'accentuer le caractère politique des communautés, de rendre leur

conseil directement électif et de leur donner des pouvoirs de taxation. Nous désirons toutefois nous prononcer en faveur d'un réajustement des fonctions qu'exercent les communautés urbaines". p. 181

Commentaire du ministre des Affaires municipales Victor C. Goldbloom: "Nous avons donné un engagement aux trois communautés, deux urbaines et une régionale que nous apporterions certaines modifications. Nous avons déjà effectué une modification assez importante de structure de la Communauté régionale de l'Outaouais. Nous avons l'intention de poursuivre également dans les tout prochains jours les audiences publiques déjà commencées au sujet de la Communauté urbaine de Québec.

"En ce qui concerne la Communauté urbaine de Montréal, le travail se poursuit... Cela devra aboutir rapidement maintenant, je crois, à la présentation de certains documents, et la suite logique sera de nouveaux audiences publiques à la commission parlementaire."

●●●
Samedi dernier, LE SOLEIL révélait l'intention du gouvernement de procéder à une certaine décentralisation de ses fonctionnaires actuellement regroupés dans la Capitale. Mardi, le Discours inaugural confirmait cette intention.

Le rapport de l'ancien ministre libéral Claude Castonguay justifie une telle politique.

"Dans l'élaboration de sa politique de développement régional et urbain, le gouvernement doit également envisager et analyser la possibilité de déconcentrer davantage son organisation administrative. Nous avons vu que selon les prévisions démographiques, la région métropolitaine de Québec est susceptible de connaître une expansion marquée au cours des prochaines décennies. Une certaine déconcentration d'unités administratives gouvernementales n'aurait donc pas pour effet de la vouer à la stagnation..."

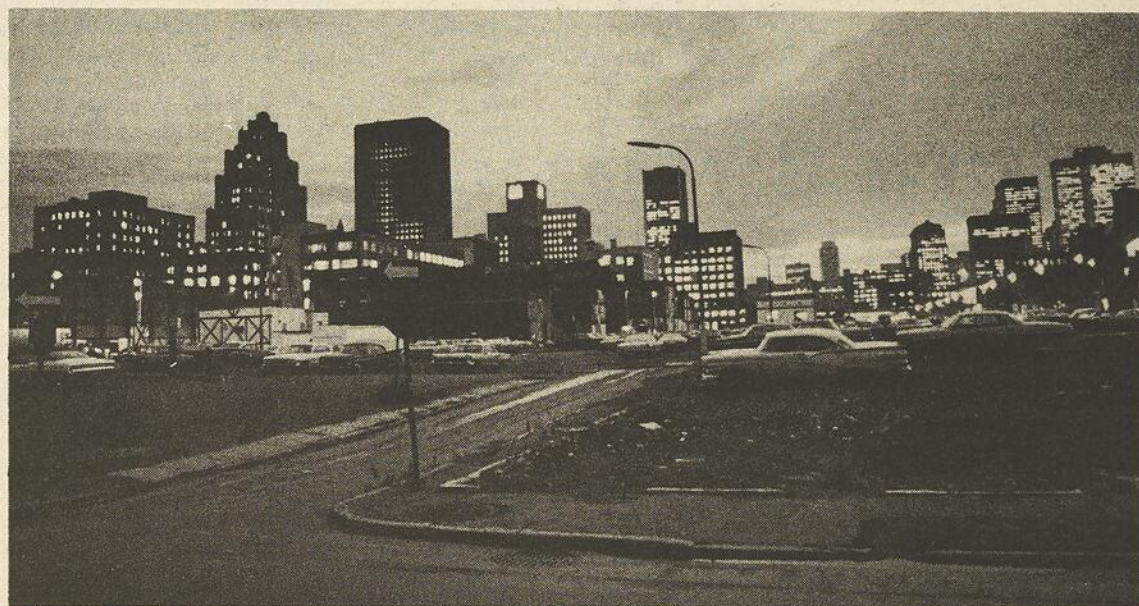
"Enfin, la localisation à Montréal de services gouvernementaux avec lesquels le secteur privé doit transiger aurait pour effet d'éliminer un facteur d'implantation qui, présentement, apparaît négatif par rapport, par exemple, à Toronto". (pp. 164-165)

●●●
Plutôt que d'augmenter le nombre des Communautés urbaines ou régionales, ou d'augmenter les pouvoirs de celles existantes, le gouvernement libéral, au cours de la dernière année, a opéré des fusions forcées dans l'Outaouais, dans la région de Québec et au Saguenay.

Le rapport Castonguay justifie cette approche: "Nous croyons par conséquent qu'il faut opter pour un regroupement des municipalités qui font partie des agglomérations urbaines et la constitution d'unités municipales suffisamment fortes pour exercer la plupart des fonctions urbaines, limitant les communautés urbaines aux trois agglomérations les plus importantes et restreignant leurs compétences aux fonctions qui sont davantage métropolitaines". p. 175

●●●
En janvier dernier, le ministre des Transports Raymond Mailoux, annonçait l'intention du gouvernement de réviser le plan d'extension du métro de Montréal. Cette semaine, il annonçait la création d'un comité fédéral-provincial en matière de transports.

"À l'intérieur du cadre de l'entente, précisait le communiqué, le comité aura à se pencher dans un premier temps, ont convenu les ministres, sur les dossiers relatifs à la révision de la politique nationale des



Antoine Desilets

Pollution: l'Etat n'a pas de politique

par Guy Rochette

QUEBEC — Il n'y a pas lieu de s'étonner que les agents économiques soient si peu soucieux de la protection de l'environnement, le gouvernement n'a rien fait pour les y inciter.

C'est la conclusion que tire le groupe de travail sur l'urbanisation en scrutant les politiques gouvernementales en matière de pollution.

Le verdict du groupe de travail sur l'urbanisation est clair: "Les incitations en faveur de la protection de l'eau ont généralement été nulles".

Ce jugement est donc rendu en raison de l'absence même de véritables politiques gouvernementales en matière de pollution.

Le rapport passe alors en revue les politiques gouvernementales, en matière de pollution, auxquelles sont assujetties (?) les entreprises du secteur privé. On comprend fort bien, alors, ce que veulent dire les auteurs.

Ces politiques gouvernementales se résument à ceci: "Un amortissement accéléré, qui permet à l'entreprise d'amortir en deux ans la valeur de l'équipement requis pour réduire la pollution. Une exemption de la taxe de vente fédérale sur l'achat d'équipement destiné à lutter contre la pollution. Une aide accordée à l'industrie des pâtes et papiers en vertu de laquelle il lui est possible de différer une partie du paiement des droits de coup".

A cela s'ajoute une série de normes établies par voie de réglementation. Ainsi, le Service de protection de l'environnement a émis une série de normes à l'intention de la

plupart des industries les plus polluantes pour qu'elles contrôlent les eaux résiduaires industrielles qu'elles déversent dans les cours d'eau. C'est à cet ensemble de politiques et de réglementation que s'applique le jugement rendu par le groupe de travail. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, comme le font les auteurs du rapport, que l'industrie des pâtes et papiers est responsable de plus de 80% de cette forme de pollution.

A l'inconsistance gouvernementale, les auteurs opposent la mise en application des politiques fondées sur le principe pollueur-payeur. En clair cela signifie que le gouvernement doit imposer aux entreprises des amendes proportionnelles aux dégâts qu'elles causent à l'environnement.

Cette façon de faire a pour conséquence, dit-on, d'inciter les entreprises à réduire la quantité de pollution qu'elles provoquent en les obligeant à modifier leurs techniques de production ou à recycler une partie de leurs déchets.

Ce principe suggéré par le rapport sur l'urbanisation au Québec, même s'il constitue une amélioration inestimable en regard de ce qui existe actuellement, n'en demeure pas moins questionnable. Dans ce type de raisonnement, la lutte et la prévention contre la pollution s'établissent à partir "d'un état acceptable de l'environnement". Or, cet "état acceptable", on le situe à la jonction du très nécessaire développement industriel et de l'obligatoire protection de l'environnement: "La pollution prend sa source dans la capacité limitée de la nature d'absorber les résidus", dit le rapport.

Morceaux choisis pour Jean Drapeau

Extraits du rapport du groupe de travail sur l'urbanisation.

● "Il ne saurait être question que le maire ou un conseiller assumant une responsabilité particulière au sein du comité exécutif préside les séances du conseil".

● "Le conseil de ville doit tenir des séances à intervalles fréquents à des dates statutaires. Ces séances doivent être publiques et elles doivent comporter une période de questions; les affaires à l'ordre du jour doivent être connues suffisamment à l'avance".

● "Le conseil doit pouvoir former des commissions chargées de missions spécifiques et autorisées à recevoir les représentations des citoyens".

● "La mission des autorités urbaines exige que le citoyen soit associé le plus intimement possible au processus politique et, à cette fin, qu'il ait accès à toute l'information dont il a besoin pour formuler son opinion et exprimer ses choix."

● "Les exigences de la participation et de l'information des citoyens requièrent un ensemble de moyens très variés allant du système politique adversaire (parti d'opposition) jusqu'au développement de mécanismes d'information et de consultation efficaces relativement aux projets qui impliquent des transformations sérieuses au niveau des quartiers".

● "L'exemple des Jeux olympiques illustre de façon éloquent la nécessité que des décisions de ce genre ne puissent être prises au niveau des administrations urbaines".

● "Il est inéquitable et inefficace de faire supporter directement par l'utilisateur du transport en commun le plein coût de son transport alors que l'automobiliste n'est pas appelé à le faire".

Une solution pour les "abandonnés" de la société?

par Alain Duhamel
Photos: Pierre Boisclair

Un aveugle qui deviendra peut-être un potier, un déficient mental qui travaille comme tout le monde, un alcoolique qui reprend peu à peu le dessus sur sa maladie et d'autres encore que la communauté avait abandonnés purement et simplement, réduisent leur dépendance à l'égard de leur maladie et reprennent dans la société un rôle à leur mesure.

Nous ne sommes pas dans un centre d'accueil, ni dans un atelier protégé. Nous sommes en fait quelque part entre les deux, à l'Atelier expressif de Châteauguay.

Il s'agit d'un tout petit centre qui tente la syn-

thèse du travail protégé et de la réadaptation. "Les activités para-ateliers permettent l'intégration entière de l'individu dans le cadre de notre société organisée. Celle-ci comprenant plusieurs aspects, soit le travail, la formation, les loisirs, les relations humaines; il est donc primordial que le para-atelier touche ces mêmes aspects" peut-on lire dans un document de l'Atelier expressif.

Là réside une bonne part de son originalité. "Nous essayons de développer la personne", nous dit Suzanne Bernard Gagneau, membre de l'équipe de moniteurs et de professionnels attachée au développement d'une cinquantaine de stagiaires.

"Nous recherchons un équilibre entre le travail et le développement. Nous tentons de faire prendre conscience à l'individu de sa valeur. Cela nous apparaît plus important que le geste répétitif industriel".

Toute la production d'objets d'artisanat de l'Atelier est vendue dans son propre magasin. Les ateliers de menuiserie et de sérigraphie se soutiennent par des commandes d'institutions ou de groupements. En plus, l'Atelier expressif reçoit des subventions et du ministère des Affaires sociales et du ministère fédéral du Travail.

Le stagiaire reçoit le salaire minimum pour une semaine de 25 heures de travail bien que son pro-

gramme l'occupe environ 35 heures. "Cette forme de rémunération permet à l'individu d'avoir une vision plus réaliste du coût de la vie et de la notion du gain, et d'acquiescer son contrôle budgétaire. De ce fait l'individu vivra normalement".

Un avenir compromis?

Mais l'expérience valable que mène depuis trois ans l'Atelier expressif de Châteauguay pourrait être compromise par les projets législatifs du gouvernement provincial.

Du moins l'équipe de l'atelier le craint-elle. Le ministère des Affaires sociales envisagerait deux types

d'institutions: le centre de réadaptation occupationnel et le centre de travail protégé de type industriel, fondé sur la rentabilité des opérations.

Ni l'une ni l'autre de ces institutions ne conviendrait à l'Atelier expressif de Châteauguay lequel, pour s'intégrer à l'une ou l'autre, devrait se résoudre à devenir un atelier protégé ordinaire ou un centre de réadaptation dont l'activité serait beaucoup plus limitée.

L'équipe de l'Atelier expressif de Châteauguay tente de trouver sa voie dans le labyrinthe des affaires sociales en conservant ses objectifs propres et son mode de fonctionnement.



Malgré la faiblesse de sa vue, il parvient à faire de la poterie. Sa production est ensuite vendue. A certaines périodes, il peut effectuer des travaux personnels.



L'atelier de menuiserie vit des commandes d'institutions.



A la collation, et le personnel et les stagiaires se reposent ensemble.



L'Atelier expressif écoule toute sa production d'objets d'artisanat dans son propre magasin.



Le rapport Castonguay, ou l'importance des détails

Le gouvernement du Québec nous a fait savoir qu'il était d'accord avec la philosophie de base du rapport du Groupe de travail sur l'urbanisation, dit rapport Castonguay. Autant dire qu'il s'est prononcé pour la vertu et contre le vice. Car s'il est une chose qui caractérise le rapport, c'est justement sa pauvreté en "philosophie générale". Là où ce lourd document de 510 pages format légal (dont la présentation indique avec quelle hâte, presque suspecte, il a été rendu public) acquiert parfois un intérêt très grand, c'est quand il traite de questions spécifiques et que, par son analyse de certaines situations de fait, il démontre la monstruosité des politiques urbaines actuelles. C'est notamment le cas de ce qui touche les politiques d'habitation et les effets du système de fiscalité municipale qui prévaut maintenant.

Quand je dis que le rapport Castonguay est pauvre en philosophie, ce n'est pas par méchanceté. Le rapport lui-même précise, dans son chapitre quatre, présenté comme le résumé des éléments fondamentaux d'une politique urbaine, que les auteurs ont évité toute "conception à la fois globale et permanente", à cause des contradictions que l'on trouve en milieu urbain, et du changement que subit constamment la ville.

Les quelques principes généraux que propose le rapport ne sont pas de nature à effrayer beaucoup de gens. L'introduction d'un système de partis sur la scène municipale, avec ses corollaires invitant à distinguer l'exécutif du législatif et à donner au maire le rôle d'un premier ministre plutôt que d'un personnage tenant moitié du roi, moitié du président, tout ce là ne suscitera guère d'opposition, sinon chez la poignée de personnes qui profitent directement du système actuel. Quant à la suggestion de considérer le niveau municipal comme un palier politique, et non pas simplement administratif, c'est une question d'adapter le vocabulaire à une réalité qui est là depuis longtemps.

La définition générale des "fonctions" de la ville (toujours ce rappel du fonctionnarisme cher aux théoriciens du fédéralisme canadien depuis plus d'une décennie), d'autre part, est d'un libéralisme tel qu'elle permet à tous les détenteurs actuels du pouvoir de continuer à dormir sur leurs deux oreilles. Le rapport Castonguay dit en effet que "les administrations municipales et urbaines ont la responsabilité fondamentale et première d'organiser et d'assurer le fonctionnement du cadre de vie immédiat des citoyens. Dans l'exercice des fonctions nécessaires à cette fin, elles n'ont pas celle de modifier de façon significative la répartition des revenus des citoyens" (p. 115). En somme, les villes s'occuperont de la vie quotidienne, dans le cadre des politiques économiques et sociales définies ailleurs, et sans mettre en cause les effets de ces politiques. Ce n'est certes pas avec un tel programme qu'on montera aux barricades.

Mais là où le rapport Castonguay devient explosif, c'est quand il montre, par l'examen des politiques de la Société centrale d'hypothèques et de logement (fédérale) d'une part, et par une analyse des effets de l'impôt foncier d'autre part, comment le locataire est non seulement oublié, mais pénalisé, par les politiques actuelles.

Le rapport Castonguay s'oppose résolument à un développement des constructions d'habitation sociale, HLM ou autres. Les auteurs estiment qu'il vaut mieux agir sur le revenu des défavorisés, par des politiques de sécurité sociale et de salaire minimum, que de construire des logements publics. C'est une conclusion un peu curieuse si on note que les auteurs considèrent que le logement est un besoin aussi essentiel que la santé: si on avait appliqué le même raisonnement aux soins de santé, on aurait cherché à augmenter les revenus des pauvres plutôt qu'à instaurer l'assurance-maladie.

Mais il y a pis: le rapport rappelle qu'au Québec, en 1971, 49% de tous les logements étaient occupés par

des locataires (comparativement à la moyenne canadienne de 36%). Or, d'une part, les politiques de la fédérale SCHL favorisent avant tout la construction de l'unifamilial neuf (avec comme but premier l'encouragement à l'industrie de la construction). Et d'autre part, le système d'imposition foncière dans les villes correspond "à une taxe spécifique de 20 à 25% sur le service du logement. En faisant le rapprochement entre ces chiffres et le taux de la taxe provinciale de vente de 8%, on observe que, comme pour l'alcool et le tabac, cette partie du régime fiscal québécois discrimine contre la consommation de logements. Elle le surtaxe". (p. 458)

Cette surtaxe sur le logement, le rapport propose de l'éliminer en évacuant les commissions scolaires du champ de l'impôt foncier, et en créant une double norme pour la taxe foncière: un taux pour le sol, un autre, plus faible, pour les "améliorations", c'est-à-dire les bâtiments, particulièrement résidentiels. Réserver l'impôt foncier aux villes est une vieille recommandation au Québec. Faire porter le principal fardeau de la taxe foncière au sol plutôt qu'au bâti est une méthode utilisée depuis longtemps dans d'autres pays, et qui empêche notamment la prolifération des terrains vagues au centre-ville (réservés pour la spéculation) et la détérioration des logements anciens.

Ce sera intéressant de voir que retiendra le gouvernement actuel du Québec de ces analyses spécifiques. Evidemment, comme on les connaît, on peut s'attendre à ce qu'ils ne relèvent que la recommandation d'abolir les programmes de logement public. Mais le rapport Castonguay fournit de bons indices à un gouvernement futur quant aux urgences: un impôt foncier plus flexible servirait à la fois de frein à la spéculation et de début d'aide aux locataires. Les chapitres du rapport Castonguay qui traitent de cette question, même s'ils sont techniques et non pas "philosophiques", méritent un examen attentif.

vous avez la parole

Le PQ et la loi 22

Quelle sorte de Québec indépendant le P.Q. veut-il? Un Québec qui ne dérangeait en rien les Anglais dans leur mode de vie civique? Ça c'est le Québec d'aujourd'hui en régime confédératif canadien. En effet, les Anglais sont très à l'aise partout: dans le domaine des écoles, des tribunaux, des mass-média, de l'administration, de l'industrie, du commerce, etc ...

Rien à redire tant qu'on est dans un pays qui a la prétention d'être biculturel et bilingue. Mais dans la réalité d'un Québec indépendant, de langue et de culture françaises, on peut se poser des questions sur le droit des Anglais de continuer à vivre comme s'ils étaient toujours citoyens du Canada, et non pas comme citoyens québécois.

Cette question, M. Bernard Smith se la pose dans son livre "La loi 22. Le Parti québécois aurait-il fait mieux?". Comme lui, je pense qu'il ne s'agit pas de nier l'existence d'une minorité d'Anglais (qu'il faut distinguer de ce flot malheureusement grandissant de "english speaking people" qu'on doit appeler minorité anglophone).

Il s'agit d'en faire des Québécois à part entière, c'est-à-dire des citoyens d'un état de culture et de langue françaises.

Sans doute qu'ils perdraient bon nombre de privilèges de l'ancien régime canadien. C'est inévitable, il me semble, vu qu'ils changent de pays. Mais la constitution québécoise devrait leur assurer, ni plus ni moins, les droits que toute constitution démocratique accorde aux minorités d'un pays, sans préjudice aux lois générales, à la culture et à la langue de l'Etat. Agir autrement, en laissant aux Anglais tous leurs privilèges et statuts du régime canadien actuel, serait faire preuve d'un manque de réalisme bien plus grand que celui reproché à M. Bernard Smith par M. René Lévesque dans son article du 7 mars 76, dans Le Jour.

Pour ma part, j'ai compris que M. Smith ne veut pas "éliminer" la présence des Anglais au Québec (ils sont trop précieux!), mais les traiter, en toute justice, en minorité égale aux autres minorités dans le Québec. Je suis convaincu, également, que le Parti québécois aurait avantage à distinguer la minorité anglaise (ou des Anglais) et la

minorité anglophone (ceux de langue anglaise mais d'origines ethniques différentes). Ainsi, on ne ferait plus le jeu de ceux qui "hurlent" à l'injustice, en brandissant leurs supposés droits aux écoles anglaises.

Mais, pour le dire tout net, dans l'état actuel de notre appartenance ou de notre association au Canada, je trouve injuste, en effet, de les priver d'un droit reconnu dans tout le Canada par la Constitu-

L'essence serait moins chère!

Monsieur Jacques-Yvan Morin fut mal informé quand il a dit (Le Jour — 6 mars): "Les Québécois vont au printemps payer leur gazoline plus chère que si le Québec était politiquement indépendant".

Monsieur Morin confond le coût du pétrole brut et celui de l'essence. Il souligne que le prix mondial du pétrole brut est d'environ \$11.50 le baril (ce qui est peu élevé selon les estimations de BP), alors que le prix pour les raffineurs québécois est maintenu à \$8.00 grâce qu'un régime d'indemnisation d'Ottawa.

tion. Tant qu'on ne sera pas un Québec souverain, (un vrai pays, quoi!) je suis persuadé que le Québec outrepassera la mesure en contredisant la loi fédérale canadienne sur les 2 langues officielles. On est une province du Canada ou un pays indépendant. Faut choisir!

En attendant, tout citoyen canadien, qu'il vive au Québec ou dans une autre province, devrait pouvoir s'éduquer et vivre dans l'une des deux langues officielles

Il dit ensuite que cette indemnisation est défrayée principalement par tous les Canadiens qui paient une taxe d'accise fédérale de dix cents sur le gallon d'essence. Cependant, cette taxe est payée uniquement sur l'essence et non sur le plein baril de brut qui sert également à la fabrication d'huiles de chauffage et d'autres produits pétroliers. Proportionnellement au pétrole brut, cette taxe s'élèverait donc à environ un dollar le baril et non à \$3.50 comme le déclare M. Morin.

Si, alors, le prix du brut

d'un pays qui se dit bilingue. Seul le changement de régime (opéré de façon démocratique et constitutionnelle) pourra justifier une attitude différente envers la minorité des Anglais. Et j'ajoute: devra. S'il devait en être autrement après l'indépendance, ce n'est pas la peine d'être séparatiste. Je dirais alors, et à regret: Vive le fédéralisme!

Claude Leclerc
Montréal

canadien devait augmenter de \$2.00 et même si la taxe d'accise devait être maintenue, le coût réel du brut importé au Québec sur cette base demeurerait inférieur au prix mondial actuel. De ce fait, M. Morin est incorrect lorsqu'il dit que les Québécois vont payer plus cher que si le Québec était indépendant.

Le Directeur
des Affaires publiques

R.B. Keefer

vous avez la parole

Le climat se détériore dans les hôpitaux

La situation qui prévaut actuellement dans les centres hospitaliers universitaires est à ce point grave et chronique qu'il est surprenant que des cris d'alarme n'aient pas déjà ameuté la population.

Nous nous servons de l'exemple fourni par l'hôpital Sainte-Justine pour les enfants pour tenter de démontrer que nous sommes les spectateurs impuissants de l'agonie de nos centres hospitaliers de qualité.

L'hôpital Sainte-Justine a vécu, depuis quelques mois, des conflits qui avaient pour thèmes le stationnement gratuit des employés syndiqués, les conditions de travail des techniciennes en radiologie et la contestation à l'échelle provinciale des employés de la fonction publique et para-publique face à la position gouvernementale. Dans tous ces dossiers, il est certain que les responsabilités sont partagées et il ne m'appartient pas de juger du bien-fondé des revendications ou des prises de positions du ministère des Affaires sociales, des administrations hospitalières ou des travailleurs et professionnels de la santé.

Il n'en demeure pas moins que la population ignore que la répétition et la prolongation de ces situations est en train de la priver des services auxquels elle a droit dans le domaine de la santé.

Si la population n'est pas au courant, c'est que d'une part il y a eu maintien d'une certaine quantité de services grâce au dévouement des gens qui sont restés en place, et que d'autre part, il n'y a pas eu d'accident majeur. Par exemple, lorsque, jeudi le 11 mars dernier, les techniciennes classe A de l'hôpital Sainte-Justine ont quitté leur travail pour toute la journée, il n'y a pas eu de décès; mais la qualité de vie de nos petits patients a, sans aucun doute, été diminuée parce que des investigations n'ont pu être complétées et parce que des interventions médicales ou chirurgicales ont dû être retardées. Parce que cet effet n'est pas quantifiable, il ne faudrait surtout pas croire qu'il est négligeable.

Notre population a été habituée à recevoir dans notre centre hospitalier des soins dont la valeur ne peut être mise en doute. Nos départements se sont structurés, nos équipes médicales et para-médicales se sont formées et nous n'avons plus rien à envier à nos confrères nord-américains sur le plan de la qualité des investigations et des soins. L'hôpital Sainte-Justine est un centre hospitalier de soins ultraspecialisés en pédiatrie et en gynécologie-obstétrique et, à ce titre, il dessert toute la province. Face aux événements actuels et passés, nous en sommes maintenant rendus à prendre des décisions qui nous obligent ou bien à priver totalement la population de nos facilités hospitalières, ou bien à accepter de pratiquer une médecine très ordinaire.

Le climat se détériore, les relations avec les autres professionnels et travailleurs de la santé deviennent tendues, le sens d'appartenance à l'institution n'existe plus, et de façon générale, les médecins se désintéressent de plus en plus de la pratique en milieu hospitalier. Un certain nombre pensent que contrairement à ce que le ministère des Affaires sociales souhaitait à l'époque du rapport Castonguay-Nepveu, un système privé de distribution de soins devra être installé de façon parallèle. Il est possible que le gouvernement ne soit pas défavorable à cette solution puisqu'elle assurera, sans aucun doute, la continuité dans les soins et que ce système de distribution de soins parallèle risque, étant donné qu'il sera modelé sur l'entreprise privée, de coûter passablement moins cher.

Si des solutions logiques pour régler rapidement le conflit actuel et empêcher que nous ne revivions constamment les mêmes situations pénibles ne sont pas trouvées, le climat va continuer de se détériorer dans nos centres hospitaliers et les professionnels de la santé, tant du côté des médecins que du côté des infirmières et des paramédicaux, vont subir le même genre de démotivation que nous constatons actuel-

lement dans le secteur de l'éducation. Les médecins quitteront les centres hospitaliers universitaires qui ne seront plus pour eux que des lieux de passage et les meilleurs para-médicaux et professionnels de la santé seront recrutés pour les cliniques privées. Ceci aura pour effet majeur de diminuer la qualité de nos centres hospitaliers universitaires et surtout de compromettre l'enseignement que l'on y trouve à tous les niveaux.

La population, pas plus que les médecins, n'est informée de façon exacte des enjeux réels des négociations actuelles dans le secteur public et para-public. La population a l'impression, parce que les services sont main-

tenus vaillent que vaillent, que la situation dans les hôpitaux est normale. Elle ne l'est sûrement pas, mais malheureusement les patients et en particulier les enfants malades n'ont pas de voix pour se faire entendre et les médecins, lorsqu'ils parlent, sont accusés de vouloir protéger leurs intérêts financiers.

J'ai connu un temps où les hôpitaux n'étaient pas encore des centres hospitaliers, les médecins, les infirmières et les techniciens n'étaient pas des professionnels de la santé et les patients n'étaient pas bénéficiaires. A cette époque, tant du côté de l'équipe soignante que du côté des patients, le sens de

l'appartenance à un hôpital était grand. L'hôpital où je vis maintenant depuis quinze ans, n'est plus mon hôpital; il est devenu un champ de bataille où s'affrontent des forces dans un combat dont mon patient et moi subissons directement les contrecoups. En gardant le silence, nous devenons complices de la destruction de notre patrimoine médical.

**Guy Rivard, M.D.,
directeur adjoint
département
de pédiatrie
Hôpital Sainte-Justine**

Ecole privée ou publique?

Si vous voulez donner ce qu'il y a de mieux à votre enfant, au meilleur de vos connaissances, vous faites face à un sérieux dilemme. Dans le système actuel, pour que votre enfant puisse se tailler une place confortable plus tard, pour qu'il puisse poursuivre des études intéressantes et avoir un travail convenable, ses cours primaire et secondaire sont très importants. L'écopier n'entre pas facilement au CEGEP, dans la discipline désirée, s'il n'a pas de bonnes notes.

Donc, prenons l'enfant qui commence sa première année. Vous avez deux choix: l'école privée ou l'école publique.

Vous voulez lui donner le meilleur. Donc, vous êtes intéressé par ce qui se passe dans le

milieu scolaire public. Il est clair que le gouvernement n'a pas intérêt à donner à tout le monde le même degré d'instruction. Il n'est pas question que la classe défavorisée ait les mêmes chances de réussite que les riches. Si on instruit le peuple, il risque de prendre les "JOBS" de la classe dite "favorisée". Donc le jeu du gouvernement est de saper l'enseignement public à sa base, de foutre la pagaïlle chez les professeurs, de ne pas les payer suffisamment, de les forcer à recourir au seul moyen de pression qu'ils ont (et qu'ils n'ont pas vraiment, finalement) soit le ralentissement des cours, la qualité des cours, voire la grève. Résultat? Les étudiants perdent intérêt, temps et chances de réussite.

Et l'école privée maintenant. Cours primaire et second-

aire beaucoup plus avancés, pas de perte de temps, rythme régulier. Forcément, ça se paye tout ça. Et vous trouvez ça cher. Vous demandez alors à la direction si l'école privée est subventionnée? On vous répond "OUI". Si vous allez plus loin, vous pouvez toujours demander "Dans quelle mesure?". On ne vous répondra probablement pas, mais on sait très bien que cela se situe autour de 85%.

Avec quel argent? Le mien, le vôtre, le nôtre. L'argent de ceux qui n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants dans ces écoles. Donc, à même les deniers publics.

Quel sera alors votre réaction si vous êtes tant soit peu intéressé par tout ce charabia d'école publique, privée, des moyens de l'école privée, et de l'école privée en majeure partie financée par le public? Vous l'inscrivez à l'école privée, tout en regrettant amèrement qu'une telle situation existe mais qu'il ne peut pas en être autrement dans le présent système... et en vous serrant la ceinture.

Où vous envoyez quand même votre enfant à l'école publique, tout en l'instruisant sur ce qui se passe dans notre société, en lui faisant comprendre la situation, en d'autres mots en l'impliquant dès son plus jeune âge, en lui faisant voir la lutte que mènent les professeurs face à un gouvernement capitaliste et de ce fait, à la solde d'une classe minoritaire riche et puissante.

C'est le seul moyen qui fera de votre enfant un lutteur, un combattif pour notre plus grand bien et pour le plus grand malheur de nos gouvernants et leurs patrons, les hommes d'affaires.

Au fait, combien de nos députés inscrivent leurs enfants à l'école publique???

**Jérôme Proulx
Saint-Jean**

**Christine Bergeron Papon
Montréal**

Les maladies chroniques: urgence

A l'été de 1975, il y avait plus de 100 malades chroniques hospitalisés à l'hôpital du Haut-Richelieu à St-Jean: 100 lits sur 320 lits disponibles; donc le 1/3 pour un hôpital neuf. A l'exception de Sorel et de St-Hyacinthe, la situation, sur la Rive Sud, de Chambly à Granby, de St-Jean à Beauharnois, est très grave. Cette situation dramatique se retrouve presque partout à la grandeur du Québec. Il est presque impossible à des parents d'hospitaliser un malade chronique, qu'il soit jeune ou âgé, en phase terminale ou non.

Des événements courants témoignent de la gravité de la situation: des parents souvent vont "déposer" un malade chronique âgé à la porte de l'hôpital pendant la nuit. Et l'hôpital se doit de garder cette personne qui ne peut parler, qui comprend difficilement et qui souvent n'a aucun papier pour s'identifier. Les parents ne peuvent

plus, pour plusieurs raisons que l'on peut comprendre, garder ces personnes dont l'état nécessite des soins professionnels.

La population québécoise, comme toutes les autres populations, vieillit de plus en plus: le nombre de personnes âgées augmente, évidemment, d'année en année, et le nombre de malades chroniques augmente nécessairement au même rythme. Dans 20 ans, le nombre de personnes âgées dans notre région aura triplé. Pour satisfaire humainement à la demande, il s'avère urgent d'instaurer une politique de soins à domicile, de multiplier les centres d'accueil et surtout de créer des centres hospitaliers pour les malades à soins prolongés.

Les habitations nouvelles, les complexes résidentiels à 5-10-15 ou 20 étages ne permettent en aucune façon de garder un vieillard malade ou dans un état de sénilité

avancé. Dans une société moderne et dite évoluée, les vieux n'ont plus leur place surtout lorsqu'ils sont malades. La nouvelle situation familiale fait qu'il est à peu près impossible de garder des personnes très âgées ou des malades chroniques à la maison.

Il y a plusieurs chroniques et malades en phase terminale dans des foyers pour vieillards, ce qui amène un climat démolissant pour ceux qui sont bien portants.

Un patient dans un hôpital à soins courts coûte un peu plus de \$110 par jour; un patient dans un hôpital à soins prolongés coûte environ \$33 par jour; en effet, les services, les installations, le personnel, etc. sont complètement différents. Cela représenterait une très grande économie si l'on construisait des centres hospitaliers ou si l'on transformait certaines institutions en foyers pour malades chroniques.

Le fond des choses

Victimes de discrimination flagrante

Les bibliothécaires en colère accusent l'Etat québécois

par Pierre Guilmette

(NDLR) Pierre Guilmette dirige le développement des ressources documentaires à la Bibliothèque de l'Université Laval. Il situe dans cet article la lutte des bibliothécaires professionnels du Québec, à l'heure des négociations du Front commun du secteur public.

Le 24 février dernier, quelque 300 bibliothécaires venus de Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Rivière-du-Loup, se joignent à leurs collègues de Québec pour manifester leur présence et leur mécontentement à la Commission de la fonction publique du Québec. Cette manifestation organisée par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec visait l'objectif suivant: répondre collectivement aux conditions de travail inacceptables que la Fonction publique essaie d'imposer aux bibliothécaires.

Le gouvernement québécois pratique une discrimination évidente à l'égard des bibliothécaires en leur proposant un traitement inférieur à celui des autres professions. Alors que le maximum de l'échelle salariale proposée aux professionnels du gouvernement évolue entre \$23,009 et \$25,550, le traitement des bibliothécaires est plafonné à \$18,343. Cette proposition salariale tout à fait unique vise à dévaloriser les professionnels de formation universitaire qui animent les bibliothèques québécoises. Le service professionnel du bibliothécaire vaut-il moins que celui du psychologue, de l'architecte, de l'ingénieur ou du médecin?

A l'heure actuelle, plusieurs bibliothécaires qualifiés, détenteurs d'un baccalauréat ou d'une maîtrise universitaire en bibliothéconomie, reçoivent un traitement dont l'échelle salariale n'excède pas \$14,500 par année. Cette échelle est appliquée par la Commission de la fonction publique du Québec aux professionnels classés dans le corps 112, Bibliothécaires. Les employeurs du Québec s'inspirent de la politique salariale du gouvernement provincial pour la rémunération de leurs professionnels. Par voie de conséquence, la sous-évaluation des bibliothécaires gouvernementaux affecte le traitement de leurs collègues dispersés dans l'enseignement, le milieu hospitalier ou les bibliothèques publiques.

Une formation comparable

Le bibliothécaire professionnel reçoit une formation universitaire comparable à celle de ses collègues engagés dans diverses spécialités. Après avoir suivi des études secondaires et collégiales, il entre à l'université où il prépare une licence dans une discipline de son choix. Diplômé de premier cycle, il devient ensuite éligible à l'École de bibliothéconomie dont le programme s'étend sur deux années. Il reçoit une maîtrise en bibliothéconomie couronnant des études de deuxième cycle. Très souvent, le bibliothécaire est mieux scolarisé que la plupart des professionnels qui l'entourent et dont la qualification de base se situe au niveau du premier cycle universitaire. Il est professionnel à double titre par sa compétence de spécialiste et par celle de bibliothécaire. Est-ce pour cela qu'il mérite \$5,000 de moins par année?

La structure de formation professionnelle appliquée actuellement par les écoles universitaires de bibliothéconomie est normalisée en Amérique du Nord. Un système d'agrément (accréditation) a été mis au point par l'American Library Association qui surveille la qualité de l'enseignement dispensé aux futurs bibliothécaires. Le Québec possède deux institutions de formation

pour bibliothécaires: l'École de bibliothéconomie (université de Montréal), Graduate School of Library Science (McGill University). Toutes deux sont agréées par l'American Library Association.

Avant la réforme de l'enseignement introduite au cours de la "révolution tranquille", le bibliothécaire accédait aux études professionnelles après avoir obtenu le baccalauréat ès-arts. L'École de bibliothéconomie avait alors des exigences académiques moins élevées qu'aujourd'hui, mais qui étaient équivalentes à celles des autres facultés universitaires.

Un représentant de l'Office des professions du Québec émettait récemment l'hypothèse suivante au cours d'une entrevue: le bibliothécaire n'est-il pas sur-scolarisé? Des technocrates au service de l'Etat québécois estiment que le bibliothécaire n'a pas besoin d'une formation académique aussi élaborée. Selon eux, un réseau de bibliothèques peut très bien fonctionner sous la direction d'un personnel professionnel qualifié au niveau du premier cycle universitaire ou même au niveau collégial. Cette conception a l'inconvénient d'être en parfaite contradiction avec les normes appliquées dans le domaine des bibliothèques sur les cinq continents. Une telle conception fait bon marché de la qualité des services professionnels au public.

Au Québec, trois bibliothécaires sur cinq travaillent dans le cadre de l'enseignement aux niveaux scolaire, collégial et universitaire. A elles seules, les bibliothèques universitaires monopolisent 30% des effectifs de cette profession. La réforme de l'enseignement amorcée par le rapport Parent a influencé le développement des bibliothèques. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec consacre un chapitre à l'organisation des bibliothèques (volume 3, chapitre XXXI, articles 1162 à 1178, 10 recommandations). Après avoir affirmé que "la bibliothèque est un instrument essentiel de l'enseignement", les commissaires estiment qu'il faut y accorder un personnel compétent (art. 1163).

Au niveau de l'enseignement secondaire, le rapport précise que le bibliothécaire professionnel responsable de ces grandes bibliothèques "devra être non seulement un spécialiste, mais un homme cultivé" dont on souhaite qu'il "possède, outre sa compétence professionnelle, une licence universitaire dans un autre domaine" (art. 1172). Un peu plus loin, les commissaires ajoutent, pour éviter toute ambiguïté: "Les bibliothécaires jouent le rôle de conseillers intellectuels auprès des jeunes et auprès des maîtres, qui doivent pouvoir compter sur leur assistance compétente".

Ce que l'on souhaite au niveau secondaire s'applique à fortiori aux niveaux collégial et universitaire. "Les écoles de bibliothéconomie sont des écoles d'enseignement supérieur", affirme le rapport Parent (art. 1177) qui recommande avec ou sans humour, on ne sait trop: "L'exigence d'admission en bibliothéconomie sera la 13e année". La contradiction de cette recommandation avec les considérations



La lutte des bibliothécaires est, par certains aspects, partie de la lutte des femmes pour gagner la moitié du ciel qui leur revient de plein droit.

qui la précèdent a été soulignée par les bibliothécaires à l'époque. On l'interprète comme une erreur due à l'ignorance, l'incompétence ou l'imbécillité des auteurs du rapport Parent.

Les rédacteurs du chapitre trente-et-un et de ses dix recommandations possédaient au contraire une connaissance précise des bibliothèques d'enseignement ainsi que leur texte en témoigne. L'exigence d'admission au niveau de la 13e année correspondait non pas au bibliothécaire, mais à un nouveau type de personnel qu'on allait introduire dans les bibliothèques et qui répondait à un besoin réel: le bibliothécaire.

Alors que le bibliothécaire a vu dans le bibliothécaire un collaborateur précieux et indispensable pour améliorer le service des bibliothèques, l'Etat québécois a décidé de le substituer au bibliothécaire afin de réduire le coût et la qualité des services offerts au public des bibliothèques québécoises. Le germe de la politique discriminatoire de l'Etat québécois à l'égard des bibliothécaires repose dans le chapitre trente-et-un du rapport Parent.

Les bibliothécaires

A l'automne de 1966, le Cégep de Jonquière inaugure l'option bibliothécaire au sein du secteur d'enseignement professionnel. Quelques années plus tard, un nombre croissant d'institutions collégiales suivent cette initiative de telle sorte que l'on se mit à produire un nombre excessif de bibliothécaires. Une minorité décroissante parvenait chaque année à se placer dans les bibliothèques. Le ministère de l'Education fit la sourde oreille aux recommandations des bibliothécaires, professeurs de bibliothéconomie, qui proposaient une planification cohérente de l'enseignement bibliothécaire.

Aujourd'hui, avec le recul, plusieurs d'entre-eux ont compris la stratégie poursuivie par l'Etat québécois. La création d'une main-d'oeuvre économique et abondante permettait au gouvernement d'introduire dans le milieu des bibliothèques un élément de discordie prêt à éclater le jour où les bibliothécaires s'avisaient de dénoncer une situation inacceptable. Les bibliothécaires qui ont toujours leur place au sein des bibliothèques restent, entre les mains d'un appareil gouvernemental

sans scrupule, le meilleur moyen de créer la division parmi les bibliothécaires et le milieu des bibliothèques.

En ce qui regarde les bibliothécaires et les bibliothécaires, la Fonction publique du Québec adopte deux politiques salariales tout à fait différentes. Elle rémunère les bibliothécaires selon une échelle salariale qui les situe à l'intérieur d'un groupe de techniciens en sciences humaines. Les propositions gouvernementales déposées le 5 novembre 1975 regroupaient dans une même échelle le bibliothécaire (corps no 217), le technicien de la réadaptation sociale (corps 260), le technicien en économie domestique (corps 267) et le technicien en information (corps no 271). Traitement: \$8,650 à \$13,938.

On pourra comparer cette proposition avec celles qui concernent les bibliothécaires et agents d'information (diplômés du premier cycle) dans le cadre des professionnels de formation universitaire. L'Etat ne transmet pas la dévalorisation du bibliothécaire au bibliothécaire. Les distinctions qu'il établit sur le plan de la discrimination sont soigneusement planifiées.

Une discrimination machiavélique

Après avoir préparé une politique discriminatoire pour l'ensemble des bibliothécaires, l'Etat sépare arbitrairement ces derniers en deux catégories: les professionnels affectés au service du public, d'une part, et les professionnels affectés aux services techniques, d'autre part. Il offre à la première catégorie une rémunération supérieure, et à la seconde, une rémunération inférieure. Ayant dévalorisé l'ensemble de la profession, l'Etat s'attaque à une dévalorisation par l'intérieur. Il est évident que les technocrates du gouvernement associent les services techniques des bibliothèques au mandat qu'ils souhaitent confier depuis longtemps aux bibliothécaires.

La division organique des bibliothèques en services techniques et services au public est un schéma très ancien avec lequel sont familiers les bibliothécaires qui ont fait leurs études au début de la décennie soixante ou avant. On trouve encore cela dans les ancien-

nes éditions des manuels de bibliothéconomie conservés pour fins d'archives. C'est maintenant un concept dépassé que les bibliothécaires ont remplacé par le tryptique suivant: développement, traitement et exploitation des ressources documentaires.

Soyons indulgents et pardonnons à des technocrates au seuil de la retraite de découvrir aujourd'hui des concepts et des organigrammes dépassés depuis longtemps. Il n'en reste pas moins que cette infra-discrimination vise à démolir la qualité du traitement et de l'analyse documentaires dans les bibliothèques québécoises. La place du bibliothécaire dans une bibliothèque ne se limite pas au seul secteur du traitement mais partout où se trouvent des tâches de caractère technique, dont l'accomplissement exige la maîtrise de connaissances acquises dans le cadre de la formation bibliothécaire.

Les bibliothécaires sont-ils victimes de discrimination en raison de la proportion élevée de personnel féminin parmi eux? On sait que la société capitaliste et bourgeoise sous-évalue le travail féminin. Les professions à haute rémunération et au statut social élevé se caractérisent par une majorité écrasante de personnel masculin. La femme est minoritaire chez les médecins, les ingénieurs, les avocats, les architectes. Les bibliothécaires, les enseignants, les travailleurs sociaux, les artistes comptent beaucoup de femmes. La présence féminine est-elle la cause ou la conséquence de la discrimination?

La lutte des bibliothécaires s'identifie par certains aspects à celle que des femmes livrent ici et ailleurs pour gagner la moitié du ciel qui leur revient de plein droit. L'Etat bourgeois conduit peut-être les bibliothécaires à son insu et au leur dans la voie d'une révolution sociale, économique et politique dont on voit mal encore la forme définitive qu'elle prendra dans un avenir proche ou lointain.

Après avoir longtemps patienté, les bibliothécaires professionnels accusent l'Etat québécois de viser à travers eux la réduction et la destruction d'un élément essentiel de la diffusion de l'information et de la culture au Québec: le réseau des bibliothèques et des centres de documentation. L'Etat veut-il saboter notre système d'enseignement?

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du
lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961

51 messages divers

Cherche lit en cuivre ou lit baldachin payerais jusqu'à \$100. Tél.: 331-8961 poste 25 Brigitte

Cherche four à émaux de grandeur moyenne payerais \$100. Tél.: 331-8961 poste 25 Brigitte

Une fille ou un gars qui partagera son logement urgent sérieux. Claude Fournier. Tél.: 845-1066.

Je cherche jeune femme pour partager maison de campagne à St-Denis 25 ans environs avec ou sans enfant. Tél.: 787-3047.

Si Tricofil faisait des "tuques de patriotes" j'en achèterais tout de suite! et vous? Tél.: 581-5531.

La Fraternité Universelle (F.U.E.R.E.) présente Jean Kazan et ses causeries ésotériques, tous les mercredis soirs à la Librairie Atwater, 1200 rue Atwater, à 7h30, admission \$2.50 inf.: 364-0837.

101 propriétés à vendre

ST-BRUNO - ST-BASILE - ST-HUBERT

\$30,800. Faut vendre. Maison ville "modèle", 3 grandes chambres, 1 1/2 bains, garage. Près "shopping" & Transport.

\$33,900. Transfert. Bungalow 3 chambres, garage. Terrain vacant de l'Hydro arrière.

\$38,000. Bungalow brique 8 pièces, 1 1/2 bains, sous-sol fini. Coin tranquille. Petite hypothèque.

\$38,800. Bungalow brique 28 x 39, 3 chambres, condition impeccable, sous-sol fini, foyer. Taxes basses. \$41,000. Près de toutes commodités. Bungalow brique 7 pièces, 1 1/2 bains, garage. Hypothèque 6%. Faites une offre.

\$49,800. Bungalow 3 chambres, construction 1974, 1 1/2 bains, garage. "Place" tranquille. Terrain 15,000 p.c. Faites une offre.

\$72,000. Cottage 4 chambres, 2 1/2 bains, salle familiale, foyer au rez-de-chaussée, garage double. Secteur boisé.

Pauline Martel, 653-2496, 653-3257.

MONTREAL TRUST, COURTIER

130 chalets à vendre

STE-SOPHIE près de St-Jérôme, s'adresser 666-1284.

209 appartements demandés

URGENT... je suis à la recherche d'un appar-

tement ou d'un logement immédiatement. Je travaille au Jour. demander Yves à 331-8961 Poste 21

211 appartements et logements à partager

Logement 4 1/2 chauffé, équipé, coin Rockland et Van Horne. Libre 1er mai. Appeler 274-0282.

214 logements à louer

"Echangerais mon grand 7 pièces St-Hubert-Rachel pour logement exceptionnellement beau dans Côte-des-Neiges. 1er mai. Appeler soir 342-4659.

224 logements demandés

Plateau Mt-Royal, jeune couple cherche logement 5-6 pièces, bonnes références, 521-7656.

Une fille et ses 2 amoureux cherchent grand 7 1/2 Plateau Mont-Royal \$150. Pas chauffé. Jean-Pierre 733-1457. Claude 271-7684.

Couple retraité demande 5 1/2-6 bas, 220, entrée lessiveuse-sècheuse, région préférée: Ahuntsic, Villieray, Rosemont, Côte-des-Neiges. Tél.: 272-5456.

228 appartements à sous-louer

Appartement chauffé à sous-louer, 1er mai, 3 1/2 rue Barclay. Tél.: 731-9784.

263 maisons de campagne à louer

Maison à louer Ste-Marthe sur le lac, 3 1/2 meublé, taxe d'eau payée, \$125/mois, libre immédiatement. Appeler après 5 heures. Tél.: 472-2055.

302 ameublement

FAILLITE: Pupitres, classeurs, chaises assorties, livres de poche, mobilier de salon, 2 morceaux etc, etc. 272-0455.

Lit d'eau, pins ou finis menisier ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DECOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

316 agicles sport - skis

Chandail de ski tricoté à la main, vert, avec motifs en pointe de diamant blanc et rouge, neuf, particulier 279-5276.

330 matériaux de construction

PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM: Pas de vendeur à payer. Appelez-moi pour estimation. 665-4896.

335 tableaux - peintures

Quelques tableaux de jeunes peintres Québécois plus un voilier des ateliers Bourgault à vendre à très bas prix. Particulier 279-5276.

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture à vendre très bas prix. Particulier 279-5276.

Sculpture "La mère et l'enfant", reproduction d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276.

338 artisanat

Fabriquons en cuir véritable, tout articlé sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole 382-6300

3 jardinières en fer forgé avec vase en cuivre - faites à la main - plante incluse - véritable aubaine. Particulier 279-5276.

349 lingerie - fourrures - vêtements

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. Altération, transformation, manteaux faits sur mesure sans frais supplémentaire. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8 hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre, suite 802, 849-2520.

354 monnaie - timbres

CANADA "Album Phare" sans charnière tout neuf pour tous les timbres jusqu'à 1975. Aussi FRANCE "Album Phare" tout neuf en deux volumes pour tous les timbres de 1944 à 1975 à vendre à prix exceptionnellement bas. Particulier 279-5276.

Accumulations de timbres-poste de plusieurs pays à vendre pour me débarrasser. Particulier 279-5276.

379 divers à vendre

4 bidons de 2 à 4 gallons. Pour

usage tel que huile, essence, anti-gel, etc. en très bon état. 321-2681. Claude.

Oldsmobile Cutlas 72 350, dir automatique, très propre 323-6012.

Habillement complet première communion 6 ans, 7 ans 323-6012.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires. 720 3401.

425 service domestique

Je désire garder enfants de 3 à 10 ans soirs et fin de semaine dans Duvernay Christiane 15 ans, Tél.: 661-4817.

429 garderie d'enfants

Cherche gardienne à la semaine si possible dans Rosemont pour enfant 4 ans, après 5 hres p.m. Tél.: 279-2046.

Garderais enfants chez moi. 8 années d'expérience. Maison seul, cour, salle de jeux. Tél.: 679-3048.

440 services divers

LE VA-ET-VIENT
Achat et vente de disques usagés. 768 Rachel (St-Hubert). 521-3375.

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est, rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a.b., p.d.b., ph ès lettres. Tél.: 524-3852.

Poser de tapis et réparation. Information: 351-0256 après 6hres.

455 impôts - tenue de liv.es

Allons chercher et livrons impôts (Montréal, Laval, Rive-Sud) ou huc. Travail garanti. Yves Rozand. 76-4823

DECLARATIONS D'IMPOT

Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél: 381-5425.

508 occasion d'affaires

38 ans, marié, épouse, 6 enfants, 1 maison, 1 auto, 1 commerce "dépanneur" ai besoin \$25,000. 10 ans à 10% (maximum). Ecrire: Le jour, 387 Lebeau, Ville St-Laurent. Réf.: 214.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

Prenez avis que Jacques Robert Transport Enr. (Jacques Robert opérant sous le nom de), 905 rue Plante, St-Joseph, St-Hyacinthe, s'adresse à la Commission de Transport du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant: transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - de Sainte-Rosalie aux fermes des producteurs sityées dans les districts électoraux de Nicolet/Yamaska, Richelieu, Laprairie, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Vaudreuil/Soulanges, St-Jean, Iperville, Orford et St-François, conformément au chapitre 4 des lois de 1972, pour le transport de grains de semences et d'herbicides pour le compte de Semic Inc. et retour avec marchandise refusée ou endommagée.

Ce service doit être donné sous forme de circuit. Durée: les mois d'avril, mai et juin 1976.

Tout intéressé désirant s'opposer à la présente demande doit le faire dans les 4 jours qui suivent la première publication de cet avis.

Première publication le 22 mars; deuxième publication le 23 mars; troisième publication le 24 mars.

CORBEIL & DUFRESNE
465 St-Jean, suite 605
LONGUEUIL, QUE.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT

NO: 500-12-048676-757
COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

Le 11ème jour de novembre 1975
PRESIDENT: L'HONORABLE
JUGE
RAYMOND HANNEN

DENISE MURRAY, ménagère, résidant et domiciliée au 1174 Lafayette, app. 14, Longueuil, district de Montréal,

Partie requérante
c.
REAL MAHEU, de lieux inconnus,
Partie intimée

JUGEMENT CONDITIONNEL DE DIVORCE

ATTENDU que la partie requérante a formé une demande en divorce contre la partie intimée;

ATTENDU que la partie intimée n'a pas comparu dans les délais prévus et que défaut a été enregistré contre elle;

VU la preuve faite et les pièces versées au dossier;

CONSIDERANT que la requête est fondée;

PAR CES MOTIFS:

LA COUR PRONONCE un jugement conditionnel de divorce des parties, dont le mariage a été célébré le 20 août 1955, jugement qui deviendra irrévocable si demande

lui est faite après l'expiration des délais et aux autres conditions prescrits par la loi.

RESERVE les droits de la partie requérante quant à une pension alimentaire;

PERMET à la signification du présent jugement par avis public, à raison d'une seule fois dans le journal d'expression française;

COPIE CONFORME
TRUE COPY: 15-3-76

820 femmes - filles demandées

Recherchons traductrice féministe d'expérience pour travail militant. Salaire: nul, avancement: nul, satisfaction garantie. Edition "Remu-ménage" C.P. 607, Succ. C, Montréal.

903 bateaux moteurs yachts

Au marché bateaux usagés. Seul liste québécoise de bateaux usagés, accessoires. Réservez votre liste pour 3.50 ou annoncez pour 1.50 Nous ne fournissons que l'information. Edition disponible 1er mai 1976. Aqua Enr. C.P. 93, Valleyfield. P.Q.

999 autos à vendre

Toyota "Corolla" 1972. Parfaite condition, \$1,200.00, 10160 rue Laurentides, Montréal-Nord.

Michél Pinard vous attend chez Ville-Marie Pontiac Buick. 253-1414.

FIAT 1971, modèle 124, sport, convertible 2 a 2, parfaite condition. Tél.: 343-7321 ou 738-7783.

Renault 15 - 1973 automatique. Radio AM-FM 29,000 milles. Parfaite condition. Femme seule propriétaire. \$2,500.00 Soir: 388-5305.

JEUNES FILLES DEMANDÉES

Nous sommes à la recherche de jeunes filles possédant précision et rapidité en dactylographie (I.B.M. selectric) voulant se faire un métier dans le domaine de la photo-composition.

Les perles rares pourront se créer chez nous un emploi stable et bénéficié de bénéfices marginaux intéressants.

Pour renseignements, téléphonez:
M. Denis Cyr, 332-3141.

MATELAS

Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lit Queen size, King size, lit rond etc...

MANUFACTURIER
MEUBLES NON PEINTS

LE MATELAS C'EST NOUS

Le plus grand choix au pays.

Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquité, etc.

1877 Curé Labelle, Laval 687-2233
207 Beaubien Est-Montréal 276-9067
7573 St-Hubert-Montréal 276-4119
790 Atwater-Montréal 935-6716
10192 St-Michel-Montréal 384-3044

FERMÉ LE MERCREDI

PETITE ANNONCE GRATUITE

Bon valable pour une parution par jour, par personne: Maximum 15 mots. Les Annonces seront publiées avec le nom et le numéro de téléphone dans les quinze jours de leur réception. Cette offre ne s'étend pas aux maisons d'affaires et groupes à but lucratif.

Ecrire en lettres moulees: maximum 15 mots

nom _____ Tél: _____

adresse _____

ville _____ téléphone _____

signature _____ Rubrique No _____

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinéma

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Taxi Driver": 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.5. **ATWATER 2** (étage mode): "The Magic Flute": 7.10, 9.30 sam. et dim.: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30. **AVENUE:** 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "Jury of One": 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20. **BEAVER:** 5117 avenue du Parc 844-1932. "Anomalies": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Sinthia": 1.40, 4.30, 7.20, 10.10. **BERRI:** 1280 St-Denis, 878-2424. "La flûte enchantée": 2.00, 4.20, 7.00, 9.20. **CARTIER:** 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Lundi et mardi, "Le conformiste": 7.00, "Les Travennes": 9.15. **CHAMPLAIN:** 1815 Ste-Catherine est. "Un après-midi de chien": 1.40, 5.35, 9.30 "Le verdict": 12.00, 3.50, 7.45. **CHATEAU 1:** 6956 St-Denis, 271-4400. "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **CHATEAU 2:** 6950 St-Denis, 271-4400. "Le solitaire du Fort Humbolt": 2.55, 6.10, 9.25 "Les chiens de Baskerville": 1.20, 4.35, 7.50. **CHEVALIER:** 1590 rue St-Denis, 845-3222. "La faille": 12.10, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30. **CINEMA COTE ST-LUC:** 7017, Côte St-Luc, 486-9111. "Rollerball": 3.00, 7.15, "Rosebud": 5.05, 9.25. **CINEMA 7e ART:** 3180 Bélanger est, 722-0302. "Terreur sur le Britannique": 7.30, dim: 3.05, 7.30, "Rollerball": 9.30. Sam: 5.05, 9.30. Dim: 12.45, 5.05, 9.30. **CINEMA LE PIERROT:** 1590 St-Denis, 845-3222. "L'important c'est d'aimer": 12.35, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25. **CLAREMONT:** 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395 "No Deposit, No Return": 1.00, 3.30, 6.05, 8.35. **CRÉMAZIE:** 8610 St-Denis, 388-4210. "La course à l'échelle": 7.30, 9.30 sam. & dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **DAUPHIN:** (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le chat et la souris": 7.30, 9.30. samedi et dim: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **Salle Maclaren:** "Le vieux fusil": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. **ELYSÉE:** 35 Milton, 842-6053. **Salle Renais:** "Femmes au soleil": 7.30, 9.30. sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (dim) et 10.00(sam). **Salle Eisenstein:** "Violence et passion": 7.30, 9.30 sam. & dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00, dim. dernier spectacle à 9.30. **LAVAL:** 1600 Le Corbuser, 688-8200. **Salle 1:** "Né pour l'enfer": 7.30, 9.30 sam. et dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30. **Salle 2:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 7.00, 9.00 sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00. **Salle 3:** "Goodbye Norma Jean": 6.00, 7.50, 9.35 sam. & dim.: 12.35, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.35 sam. dernier spectacle: 11.30.

Salle 4: "Adieu Poulet": 7.00, 9.00 sam. & dim.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.00. **Salle 5:** "Le solitaire du Fort Humbolt": 6.00, 9.45 sam. & dim.: 2.10, 6.00, 9.45 "Terreur sur le britannique": 7.40 sam. & dim: 12.10, 3.55, 7.40 sam. dernier spectacle: 11.30. **KENT:** 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Love They Neighbor": 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 8.50. **MAJESTIC:** 3166 rue Henri-Bourassa est 381-6116 "Il était une fois Bruce Lee": 9.00 sam. & dim.: 6.15, 9.30 "Le boss": 7.30, sam. & dim.: 8.00. **MERCIER:** 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "Les dents de la mer": 7.10, 9.35 sam. & dim.: 12.10, 2.20, 4.50, 7.10, 9.35. **MONKLAND:** 5505 ave Monkland, 484-3570. "Hustle": 1.05, 5.05, 9.20 "Klansman": 3.00, 7.15. **OUTREMONT:** 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Lundi: "Mariage": 7.00 et "Un divorce heureux": 9.30. **PALACE:** 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991 "Goodbye Norma Jean": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. **PAPINEAU 2:** "Le crime de l'Orient Express": 12.45, 4.55, 9.00 "Le flambeur": 2.55, 7.05. **PARISIEN 1:** 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. "Adieu Poulet": 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40 sam. dernier spectacle: 11.35. **Salle 2:** "Seven Beautés": 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20 sam. dernier spectacle: 11.25. **Salle 3:** "Emmanuelle, l'anti-vierge": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sam. dernier spectacle: 11.10. **Salle 4:** "Histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 sam. dernier spectacle: 11.05. **Salle 5:** "Né pour l'enfer": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 sam. dernier spectacle: 11.30. **PLACE DU CANADA:** Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Echoes Of A Summer": 7.15, 9.15 sam. & dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. **PLACE VILLE-MARIE GRAND:** 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "Play It Again Sam": 1.15, 2.50, 4.30, 6.05, 7.50, 9.35. **PUSSYCAT:** 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "Dirty Poll": 12.00, 3.00, 5.40, 8.30 "Hollywood Babylone": 1.15, 4.00, 7.00, 9.45. **RIVOLI 1:** 6906 St-Denis, 277-4129 "Adieu Poulet": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. **Salle 1:** "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. **SEVILLE:** 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Devil With In Her": 1.00, 2.45, 4.25, 6.10, 7.50, 9.35. **SNOWDON:** 5225 Décarie, 482-1322. "Next Stop, Greenwich Village": 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.35. **ST-DENIS:** 1594 rue St-Denis. "Gorgo": 12.40, 3.55, 6.50, 10.05. "Les clameurs se sont tues": 1.55, 5.10, 8.30. **VAN HORNE:** 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "The Adventure Of Sherlock Holmes Smarter Brother": 1.00, 3.00, 5.00 sam. & dim.: 12.35, 2.25, 4.15, 6.00, 7.50, 9.35 sam. dernier spectacle: 11.30.

8.00, sam. & dim.: 1.30, 5.30, 9.30 "Le verdict": 6.15, 10.00 sam. & dim.: 3.40, 7.40. **VENDOME:** Place Victoria 878-1451. "Tower of Love" et "Sinfull Bed" **VIDÉOGRAPHE:** 1604 rue St-Denis, 842-9786. "Beau Dommage 1975" (30 min.) de Paul Richard. Tous les soirs à 8.00. Entrée libre. **VILLERAY:** 8042 St-Denis, 388-5577. "Un génie, deux associés, une cloche": 7.00, 9.10, sam & dim: 12.30, 2.30, 4.40, 7.15, 9.30. **YORK:** 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978 "Barry Lyndon": 1.30, 5.00, 8.30. **WESTMOUNT SQUARE:** 1, Westmount Square, 931-2477. "Sunshine Boy": 1.10, 3.05, 5.00, 7.00, 9.05. **CINÉ CAMPUS UQAM:** 1301 rue Sherbrooke est. Mercredi le 24 mars: "La tête de Normande St-Onge": 8.30. **CINÉ AHUNSTIC:** (Auditorium du Cegep) 9155 St-Hubert, Mardi le 23 mars: "Falstaff" d'Orson Welles: 12.30, 3.30, 7.30. **CAMPUS LOYOLA:** Auditorium F.C. Smith, 7141 rue Sherbrooke ouest. Mercredi le 24 mars: "Mouchette" de Maurice Bresson: 7.00 et "Ma nuit chez Maud" de Eric Rohmer: 8.45. **CINEMA ONF:** 550 rue Sherbrooke ouest 333-3347. Relâche. **CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** 1455 boul. de Maisonneuve, 879-4349. Lundi: "Mémoire liquide" (Québec 1969): 8.30 et "Le Week-end" (France 1968) de J. Luc Godard. **CINEMATHEQUE QUEBECOISE:** 1700 rue St-Denis, 844-8734. Lundi: relâche.

Théâtres

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest, rue Ste-Catherine, 861-0563. "La Nef des Sorcières", création collective regroupant: Luce Guilbeault, Marthe Blackburn, France Théoret, Odette Gagnon, Marie-Claire Blais et Nicole Brossard. Interprètes: Luce Guilbeault, Francoise Berd, Michèle Craig, Louise Dusseault, Pol Pelletier et Michèle Magny. Mise en scène: Luce Guilbeault. Du mardi au dimanche, à 20 h. **Théâtre-Midi du Maurier 76:** "Septième ciel" de François Beaulieu, avec Carole Chatel et Daniel Simard, mise en scène de Jean-Louis Roux. **THÉÂTRE DU TRIDENT:** Palais Montcalm, Québec, (418) 692-2202. Commençant le 30 mars: "Les hauts et les bas d'la vie d'une Diva: Sarah Mérand par eux-mêmes" de Jean-Claude Germain, avec Nicole Leblanc et Gaston Brière. **LA POUSSIÈRE:** De l'île Ste-Hélène. Le Théâtre International de Montréal présente: "Gerda" de Joseph Schull. Sur semaine: 20h30 samedi 18h30 et 21h30 Relâche le lundi. **CEGEP DE STE FOY:** Québec. Jeudi le 25 mars. Le Théâtre de l'Équilibre présente: "L'histoire du Québec en trois régimes" de Léandre Bergeron. **THEATRE PORT-ROYAL:**

(Place des Arts) "Le dernier des Don Juan" de Neil Simon, avec Monique Miller, Marjolaine Hébert, Véronique Le Flaguais et Roger Lebel, mise en scène de Louis-Georges Carrier. Une production de la Cie Jean Duceppe Inc. Du mardi au dimanche à 20h30. **Relâche jusqu'au jeudi 25 mars.** **THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC:** Bibliothèque Nationale, 1700 rue St-Denis. 849-8188. Les 22, 23 et 24 mars: "Chile Vencera" de Juan Fonodon, mise en scène de Jose Valverde, avec Raymond Bouchard, Michel Daigle, Liliane Jolin, Françoise Lemaître-Auger, Patrick Peuvion, Jérôme Tiberghien, Daniel Tremblay et Gisèle Trépanier. **THÉÂTRE MAISON-NEUVE:** Place des arts. La Compagnie du Festival de Stratford présente: "The Tempest" en soirée les 19, 21, 23, 25 et 27 mars; en matinée: 20 et 26 mars. "Hamlet" en soirée: les 20, 24 et 26 mars; en matinée: les 21, 24 et 27 mars. Mise en scène: Robin Phillips et William Hutt. **GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC,** (Salle Louis Fréchette). Les 29 et 30 mars, la Cie Jean Duceppe présente "Les Villains", à 20h30. **PATRIOTE EN HAUT:** 1474 rue Ste-Catherine est. 523-1131. "Il" de Denys St-Denis, avec Pascal Desgranges. Semaine et dimanche à 20h. Samedi: 9h30 et 21h30 Jusqu'au 4 avril. **NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE:** 1200 rue Bleury, 866-1964. "Macbeth" de Shakespeare. **THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:** 4664 rue St-Denis, 844-1793. "Evangeline Deusse" d'Antonine Maillet, avec Viola Léger, G. Provost et P. Guèvremont, mise en scène d'Yvette Brind'Amour. **THEATRE D'AUJOURD'HUI:** 1297 rue Papineau, 523-1211. Commençant le 25 mars: "Un pays dont la devise est je m'oublie" de Jean-Claude Germain, avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault. Du mardi au dimanche à 20h30. Jusqu'au 2 mai. **SOIRÉE D'ACTIONS COLLECTIVES:** Le groupe de la Veillée, (un atelier de recherche sur le travail de l'acteur) organise à toutes les deux semaines (vendredi soir) des soirées d'actions collectives, au 5785, boul. Monk. Ce ne sont ni des ateliers techniques ni des représentations. Le 26 mars, 9 et 23 avril et 7 mai. Renseignements: 522-2764 ou 652-2349.

Variétés

CASANOUS: 485 Sherbrooke ouest, 844-3691 Tous les mercredis à 22h: "Place aux poètes" avec Janou St-Denis. De jeudi à dimanche: "Les Frères Brosse", présentent "Allez jouer par les oreilles", à 22h et minuit. Entrée: \$1.00. **EVECHE,** Place Jacques-Cartier, 861-5731. Lundi: "Davantage". Mardi: "Zak", à 21h30 et 23h30. **LA CROUTE:** 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Relâche. **CAFE CAMPUS:** 3315 de

la Reine-Marie 735-1259. Lundi le 29 mars: "Fête du printemps" avec les Mimes Electriques, Le Rêve du diable, les clowns La Babelle et Georges Langford, à 21h30. Entrée: \$2.00. **L'IMPREVUE:** Hotel Iroquois, Place Jacques Cartier. "Arpège", mardi, merc. jeudi et dim: 22h et minuit, vend. et sam: 22h, 23h30 et 1h30. Entrée libre. **THEATRE DE QUAT-SOUS:** 100 est avenue des Pins, 845-7277. "Tout chaud" revue musicale de François Guy, Bonfield Marcoux et Steve Fiset. Du mardi au dimanche à 20.30. Samedi à 20h et 23h. Jusqu'au 27 mars. **LE PATRIOTE:** 1474 rue Ste-Catherine, 523-1131. "Félix Leclerc" à 21h. **GRAND SALON DU DOMAINE MASCOCHE:** (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. De jeudi à dimanche: "Le capitaine Nô", à 22h30 et minuit. **SOLEIL LEVANT:** 286 rue Ste-Catherine, ouest. 861-0657 Lundi, mardi et mercredi: "Jessica North" chanteuse de folk-blues à 21h. **OUTREMONT:** 1248 rue Bernard ouest, 277-3186. Vendredi et samedi: "Pauline Julien". **THEATRE DES VARIÉTÉS:** 4530 rue Papineau, 526-2527. "Gilda Follies 76". Semaine et dimanche: 20h samedi: 19h et 23h. **CEGEP AHUNSTIC,** 9155 rue St-Hubert. Mercredi le 24 mars: "Claude Gauthier", à 20h. **CAFÉ LA CHACONNE,** 338 rue Ontario, 524-5243. Vendredi et samedi: Jocelyne Brunet et Pierre Marcel Brûlé, flûte et guitare, à 21h. **POLYVALENTE DE STE-ANNE DES MONTS** 763-3341. Lundi: "Les Séguin" à 20h30. **CAFÉ DU PORT:** 356 rue Berri, 845-7865. Relâche. **LA CAVE,** 473 rue du Portage, Mont-Laurier (819) 623-1881. Mardi, mercredi et jeudi, de 20h à 3h: Soirée-rencontre de joueurs d'échecs. Vendredi et samedi: "Jacques Antonin", à 22h et minuit. Entrée: \$1.50. **CAFÉ LE BRAQUE:** 64 Valois, Dorion 455-4685. Relâche. **CHEZ CLAIRETTE:** 50 rue St-Jacques ouest. De mercredi à dimanche: "Ginette Sage", à 22h30 et minuit. **LA PORTUGAISE:** 856 est, rue Ste-Catherine, 844-3492. Souper-spectacle dansant. Tous les soirs: "Germano Rocha", cette fin de semaine: "Jacques Normand", mardi, mercredi, jeudi et dimanche: 21h30, vendredi et samedi: 20h30 et 23h30. **GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** (Salle Louis Fréchette). Lundi: Relâche. Mardi: "L'Orchestre symphonique de Québec", a pupitre: Hidetaro Suzuki, soliste: Céline Dussault, soprano, à 20h30. **Salle Octave Crémazie:** Lundi: Les lundis du Conservatoire de musique à 20h30. **PLACE DES ARTS:** (Salle Wilfrid Pelletier). Lundi: relâche. Mardi et mercredi: Les Grands Concerts de l'Orchestre symphonique de Montréal. Au pupitre: Franz

Paul Decker, soliste: Clarice Carson, soprano, à 20h30. **INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC,** 42 rue St-Stanislas. Lundi: "Chiligran String Quartet" à 20h30.

Télévision

●10.25
12 Take Kerr
●10.30
2 (9) (11) 13 Conseil-Express
4 Pour vous mesdames
5 Mr. Dressup - Enfant
12 Edith Serei
30 A la bonne heure
●11.00
2 (9) (11) 13 Les recettes de Juliette
4 Bonjours comment ça va?
5 Sesame street - Éducation.
12 The Joyce Davidson show
●11.30
2 (11) Noël aux quatre Vents - Téléroman
Feuilleton
4 Dessins animés
(9) 13 Rue principale
12 The art of cooking
●11.45
4 La météo
7 10 30 Les p'tits bonshommes
30 TV bingo
●11.50
4 Les informations
●12.00
2 (11) Les aventures célestes de M. Magoo
4 De tout de tous
5 6 The Bob McLean show - Variétés.
7 Informa 7
12 The Flintstones - Dessins animés.
30 Outaouais aujourd'hui
●12.20
4 Au pays des géants
6 Hi-Diddle day
5 Oned in line
2 (9) (11) 13 Les Coque-luches - Variétés
7 10 30 Les tannants - Variétés
12 Matinee with George Balcan
●12.55
5 6 News
●1.00
4 Les Tannants - Variétés.
5 Movie Time
6 Mary Hartman, Mary Hartman
●1.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
6 Larry Solway show
7 Pourquoi pas? - Magazine
10 À votre service
17 Émission du ministère de l'éducation
30 Pour vous mesdames
●1.35
2 (9) (11) 13 Femme d'aujourd'hui - Magazine
●2.00
4 Cinéma
6 All in the family
●2.15
7 10 Ciné-lundi
17 Les oraliens
●2.30
2 (9) (11) 13 Cinéma
5 6 The Edge of Night - Téléroman
12 What's the good word - Jeu
17 Les cent tours de centour
●2.45
17 L'Afrique du soleil levant
●3.00
5 6 Take Thirty
12 Another world - Téléroman
17 Le drame de la survie
●3.15
30 Dessins animés
●3.30
4 Dessins animés

- 2 CBFT Montréal (R.-C.)
- 4 CFCM Québec (TVA)
- 5 CKMI Québec (CBC)
- 6 CBMT Montréal (CBC)
- 7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
- 9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
- 10 CFTM-TV Montréal (TVA)
- 11 CBVT Québec (R.-C.)
- 12 CFCF-TV Montréal (CTV)
- 13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.)
- 17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
- 30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

- 5 6 Celebrity cooks
- 17 Si l'monde savait
- 30 Patofville
- 4.00
2 (9) (11) 13 Bobino - Enfant
4 Le sac "Décolle"
- 5 6 The Forest Rangers - Aventure
- 7 10 30 Escadrille sous-marine
- 12 Celebrity dominoes - Jeu
- 17 En se racontant l'histoire d'ici
- 4.30
2 (9) (11) 13 Fanfreluche - Enfant
- 5 6 Homemade TV
- 7 10 Patofville
- 12 Définition - Jeu
- 30 T.V. Bingo
- 4.45
30 Dessins animés
- 5.00
2 (11) Salto mortale
- 4 Au pays des géants
- 6 Hi-Diddle day
- 5 Oned in line
- 2 (9) 10 30 Le Ranch 'L' - Western
- (9) 13 Cinéma de 5 heures
- 12 It's Your Move - Jeu
- 17 Le sens de la vie
- 5.30
6 The partridge family - Comédie
- 12 The price is right - Jeu
- 5.50
4 Votre foyer madame
- 5.55
4 La météo
- 6.00
2 (11) Ce soir - Information
- 4 7 10 40 Parle, parle, jase, jase...
- 5 Around the city with Bob
- 6 On the rocks
- 12 Pulse - Information
- 17 Tourlou
- 6.15
17 Elans d'athlètes
- 6.30
5 6 The city (11) Nouvelles locales
- 6.40
11 Nouvelles du sport
- 6.45
(11) Régional 03
- 17 Autonomie - "Les vérifications périodiques"
- 7.00
2 (11) Quelle famille!
- 4 Aujourd'hui le 22 mars
- 7 Quelqu'un quelque part - Variétés
- 12 Good times
- (9) Le 9 vous informe
- 10 Le 10 vous informe
- 13 Le 13 vous informe
- 17 En tant que femmes "Les filles du roy". Un film de l'O.N.F.
- 30 Le Quotidien - Information
- 7.30
2 (9) (11) 13 Jo
- 4 7 10 30 Les berger
- 5 The Partridge family
- 6 Barney Miller
- 12 Headline Hunters
- 8.00
2 (9) (11) 13 Y a pas de problème - Téléroman
- 5 6 Rhoda - Comédie
- 4 7 10 30 A la canadienne - Variétés.
- 12 The Rich Little show
- 17 Dans la tête des hommes
- 8.30
2 (9) (11) 13 Avec le temps.
- 4 7 10 30 Médecin d'aujourd'hui - Drame
- 5 6 Front page Challenge
- 17 Au yeux du présent "Le rapport Durham"
- 9.00
2 (9) (11) 13 Télé-Sélection - "Chérie, je te présente ma femme".
- 5 6 All in the family - Comédie
- 8 12 Joe Forrester
- 9.30
4 7 10 30 L'univers de Yoland Guérard
- 5 6 Chico and the man
- 10.00
5 6 Newsmagazine
- 12 Pig and Whistle
- 10.30
2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
- 5 6 Man Alive
- 12 One day at a time
- 10.50
13 Le 13 vous informe
- 11.00
2 (11) La Feuille d'érable
- 4 La météo
- 5 6 12 New
- 7 Informa 7
- 10 La couleur du temps
- 13 Ciné-soir
- 30 Outaouais-aujourd'hui
- 11.05
4 Ciné-4
- 11.15
7 Cinéma 7 "Baiser fatal"
- 10 Sans Pantoufles "La grande menace".
- 11.20
12 Pulse
- 11.22
6 Special Assignment
- 5 The Merv Griffin show - Variétés.
- 11.30
6 Montreal Tonight
- 30 Cinéma "S.R. passent à l'attaque".
- 11.55
6 Oned in Line
- 12.00
2 (11) D'Artagnan - D'après Alexandre Dumas père et Auguste Maquet
- 12 The 12 Midnight Movie - "The Lawyer".
- 12.45
10 Le 10 vous informe
- 12.52
5 Music with Marc Le-grand
- 1.00
2 Le téléjournal

Entre Opus-5 et Jesse Winchester

Les questions qu'on se pose en sortant de la Casanous

par Bruno Dostie

Je commence à me demander pourquoi, parce que la lassitude a émoussé toute colère. Car voyez-vous, passant vendredi soir par la Casanous, et on tombant sur le nouveau groupe québécois Opus-5, c'est sur un bâtarde de la constellation britannique "ELP-Genesis-Gentle Giant-Jethro Tull-Wakeman-Yes-and-Co" que je suis encore tombé. Remarquez que je ne dis pas "bâtarde" pour insulter. C'est le mot, je pense, pour ces enfants de père inconnu.

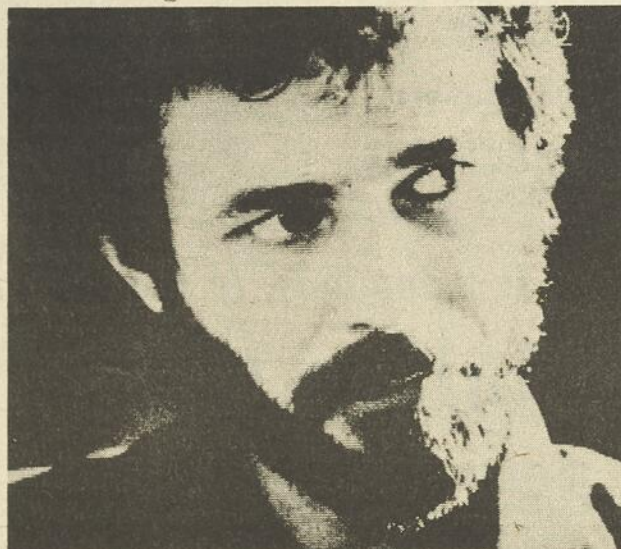
Et c'est justement un peu à propos de l'identité de ce père inconnu que naissent mes questions. Je m'étais dit, c'est logique: avec tout le succès d'Harmonium et de Beau Dommage, on va bien en avoir deux, trois copies l'année. Eh bien, j'étais généreux! J'ai beau passer de Chant'août en Fête du Jour, de lundi de la relève à l'Évêché en soirée au Café Campus, de Casanous en Jardin des Étoiles, qu'est-ce que j'entends: des Pollen et des Sloche, des Le Match et des Opus-5, et tutti quanti, comme si les jeunes musiciens québécois avaient tous été complètement kidnappés par l'attraction de la constellation britannique sus-nommée. Et je n'en nomme pas d'autres. Zappa, Wheter Report, Chick Corea, c'est dans la génération du Ville Emard qu'on en retrouvait l'influence (plutôt que la domination d'ailleurs, comme dans le cas présent).

Alors, pourquoi donc cette invasion? En regardant d'abord vers l'infrastructure, on se demande si Montréal n'est pas devenue un banc d'essai pour les multinationales du disque qui testeraient ici les derniers produits britanniques avant de passer à l'assaut du marché américain. Et dans cette optique, une station de radio aussi clairement britannophile que CHOM-FM, dont l'influence va croissant à mesure que son antenne s'installe parmi les plus écoutées du Québec (et, ne l'oublions pas, du Nord-Est de l'Ontario et du Nord des états de New York et du Vermont), serait la courroie de transmission idéale et parfaitement efficace.

Du strict point de vue commercial, le phénomène paraît grossi du fait qu'il mobilise un théâtre comme le

Forum et une antenne aussi écoutée que CHOM, qui ont sans doute plus d'impact dans mon propre entourage au demeurant. Mais il semble en fait que cette clientèle soit moins la masse que les étudiants. Même si c'était vrai, il faut se rendre compte que cette clientèle qui s'appelle complaisamment elle-même une "avant-garde", et qui semble en tout cas avoir un bon pouvoir d'achat, et plus d'accès à l'information et à l'anglais que d'autres classes, joue un rôle de leadership sur le marché et contribue à amplifier ce mouvement d'importation.

En abordant la question sous l'angle des personnes, on rencontre donc des



jeunes gens qui sont souvent plus nationalistes que moi, aussi instruits et informés que le sont les meilleurs fi-

nissants des écoles aujourd'hui, et souvent franchement hostiles à tous les produits de consommation culturelle qu'ils ont rangés dans la catégorie du "kétaine". Et on a l'impression qu'ils se ruent sur cette musique justement parce que, à leurs yeux, elle échappe à cette catégorie. Ils ont peut-être raison. Mais pour moi, ils sont victimes d'un "kétaine" plus sophistiqué qui les mystifie encore.

J'ai donc bien l'impression qu'en définitive, le père inconnu n'est qu'une fabrication de la mère qui fabrique aussi les rêves et les schémas culturels en contrôlant l'infrastructure.

Tout ça pour dire que je ne suis pas tombé en

amour avec Opus-5 et que j'aimerais bien avoir un peu de discussion sur le "où quand comment pourquoi et où-ça-s'en-va?" de ce phénomène...

Avec Jesse Winchester, vu à l'Outremont samedi, j'étais par contre déjà en amour et je le demeure, mais ça n'est pas la meilleure soirée que j'ai passée avec lui. Trop détendu, il ne mettait pas assez de force dans son interprétation et réduisait la tension qui est pour tellement dans la dynamique de sa musique et de ses chansons. Quant à l'ensemble de quatre musiciens qu'il formait avec son groupe, on a pu voir avec les classiques qu'il a refait qu'il ne les maîtrisait pas vraiment.

Compagnie
Jean Duceppe 1975 INC.
en collaboration avec
LE DERNIER DES DON JUAN
Un chaud lapin pour qui les carottes sont cuites!
MONIQUE MILLER
MARJOLAINE HÉBERT
VÉRONIQUE LE FLAGUAI
ET JEAN DUCEPPE
UNE COMÉDIE DE NEIL SIMON TRADUCTION DE RENE DIONNE
MISE EN SCÈNE LOUIS-GEORGES CARRIER
REGISSÉ PAR HUGO NUTRICH
12 comédies en 10 ans sur Broadway dont l'inoubliable
"The Odd Couple" l'auteur le plus joué à New-York
c'est... NEIL SIMON
THÉÂTRE PORT-ROYAL
842-2112

enfin à Laval...
SIROIS JEANS
NOUVEAU MAGASIN
1878 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY,
LAVAL, 681-4104

Spectacle d'ouverture de:
LA SEMAINE DU PRISONNIER
Lundi 22 mars
à 20.00h.
Avec
CLAUDE GAUTHIER
CLÉMENCE DESROCHERS
RENÉE CLAUDE
SOL
Animateur: **Jacques Fauteux**
Au
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
84 ouest Ste-Catherine
Billets: au guichet

Vladimir Ashkenazy et la 7e de Bruckner

par Gilbert Poulin

Vladimir Ashkenazy n'est pas seulement en train de prendre la première place dans sa génération de pianistes. Il s'affirme aussi comme l'un des rares en qui revivent, avec la tranquillité des choses durables, le son et le ton des maîtres de naguère (Fischer, Schnabel) et une culture profonde, subtile et sans emphase, exacte à chaque détail et capable pourtant de la vision la plus vaste.

Le public nombreux — un public qui débordait jusque sur la scène — n'aura certes pas eu à regretter de s'être rendu à la salle Wilfrid-Pelletier, lundi soir, où Ashkenazy était l'invité de Canadian Concerts and Artists.

La réussite du pianiste dans la Sonate en la majeur, op. 2 no 2, de Beethoven fut saisissante au point de nous faire redécouvrir cet ouvrage de la première manière du compositeur. Tout était animé par la clarté des

attaques et des interférences, par la profondeur et la richesse du son. Ashkenazy étudie avec minutie les contrastes. Le Largo, selon moi, l'un des plus beaux moments de la soirée, fut articulé avec une ferveur murmurée, presque suspendue.

Réussir cela, sans perdre de vue le sens impérieux de l'unité, est un privilège qui n'appartient qu'aux grands pianistes: ceux qui, ayant affronté toutes les difficultés et les ayant patiemment démontées, laissent parler la musique, même la plus difficile et la plus évasive, comme si elle allait de soi.

La lecture de la Sonate dite "Appassionata", une oeuvre de plus grande envergure, procédait du même sentiment d'évidence et d'urgence. La pulsation était d'une liberté aussi soutenue, le souffle aussi franc, l'endurance aussi légère et, sur ses quatre mouvements, régnait une continuité organique où circulaient une vie, une émotion sincère.

Ce n'est que dans la finale de la Sonate, avec ses roulades en double-croches, qu'on sentit un certain relâchement, sans doute dû à une fatigue bien compréhensible.

compte tenu du programme très exigeant que le pianiste s'était imposé. Ashkenazy aura tout de même tenu à jouer en rappel un Nocturne de Chopin. Une lecture ravissante épurée de toute complaisance. Car chez Ashkenazy, l'émotion pour être dite et partagée, n'a pas besoin de l'emphase.

Ce ne fut pas un mince mérite et pas le seul, en tout cas, d'un récital où les moyens privilégiés du virtuose s'accordaient parfaitement aux intentions du musicien.

La 7e de Bruckner

Le lendemain soir, toujours à Wilfrid-Pelletier, Franz-Paul Decker était au pupitre de l'Orchestre Sim-

phonique de Montréal pour diriger la 7e Symphonie de Bruckner. Une fort belle interprétation qui me fit regretter, pour ma part, que le chef d'orchestre n'ait pas dirigé la 9e Symphonie, dans cette salle, il y a quelques semaines.

La 7e Symphonie permet à Decker de prouver encore l'aisance avec laquelle il évolue dans l'univers brucknérien, un univers facilement irritant lorsqu'on ne lui donne pas toute sa profondeur. Decker possède un sens magistral de la construction, de la synthèse et jamais sa lecture ne suscita une impression de longueur, un danger qui guette tous les interprètes des symphonies de Bruckner.

Il est arrivé à nous tenir constamment en haleine, notamment dans les deux premiers mouvements qui durent chacun près de 25 minutes, d'une cohérence, d'une unité vraiment remarquable. A mesure que l'oeuvre progressait, l'intérêt et l'admiration ne cessaient d'aller croissant.

Certes, l'exécution ne fut pas parfaite et il y aurait bien quelques réserves de détail à y faire — par exemple, les cordes, à certains endroits, pleurnichaient de manière assez détestable — mais ce qui compte, c'est que cette interprétation était authentique, habitée, portée par le souffle et l'esprit,

d'une souveraine grandeur.

Quant au jeune violoniste américain Eugene Fodor dont c'était la deuxième apparition à Montréal (et non les débuts, comme je l'ai décrit, mardi, en me fiant au communiqué de l'OSM), j'avoue qu'il ne m'a guère impressionné. Il est certain que Fodor possède une maîtrise remarquable de son instrument mais son interprétation m'a semblé vide et artificielle. Il faut dire cependant que le Concerto de Glazounov, malgré ses nombreux passages de virtuosité, est non seulement peu intéressant mais probablement aussi l'un des plus ennuyants de tout le répertoire romantique.

Avec le printemps, le Plateau revit...

"Mai en mars" puis Valdy

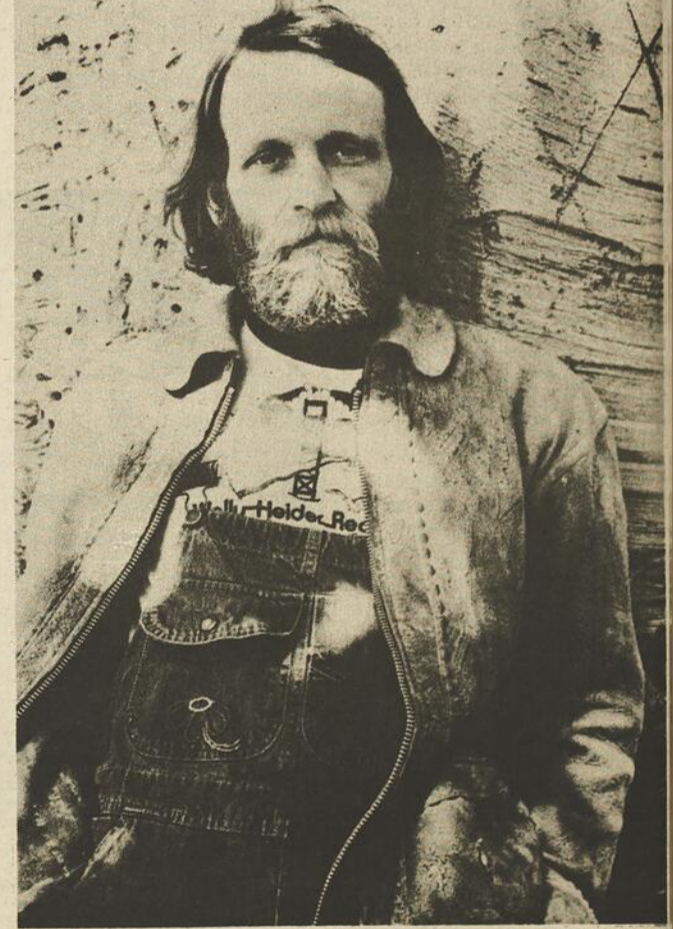
(par B.D.) — Salle oubliée, le Plateau ne semble revivre que pour marquer les grands changements d'automne et de printemps. Il n'est donc pas surprenant d'apprendre que deux spectacles s'y tiendront samedi le 27 puis lundi le 29.

Le premier de ces événements se veut un "super show" ensoleillé où le jazz et la nouvelle musique acoustique québécoise seront réunis dans un événement intitulé "mai en mars". Comme l'explique Marc Aubert, des productions Poincaré qui en sont responsables, ce sera un "happening" pour réveiller tout le monde de la torpeur de l'hiver et créer un "buzz" nouveau qui mettra chacun dans l'atmosphère du printemps et de l'été. Ce sera également une occasion d'attirer l'attention sur les musiciens qui travaillent en marge.

Au programme de

"mai en mars", une première partie jazz, avec Nêbu et Eden, et une deuxième partie exploration acoustique avec Duo-jazz, Jean Derôme et Pierre Cartier, Marc Roberge et ses musiciens, Daniel Loyer et Gérald Dasilva, et Claude Auger et Léon Stéphanian. Les billets, \$3.00 et \$3.50, sont en vente à l'Alternatif et le seront à la porte du Plateau le samedi 27 (le Plateau, comme on sait, est situé dans le Parc Lafontaine).

Et le lundi 29, ce sont les productions Beau Bec qui nous ramènent Valdy, qui même s'il n'est connu que depuis peu, commence à passer lentement mais sûrement la rampe internationale. Né à Ottawa et élevé à London en Ontario, il s'installe d'abord sur une petite ferme non loin de l'île de Vancouver avant de s'établir définitivement sur l'île de Woody à Terre-Neuve. Plusieurs de se scom-



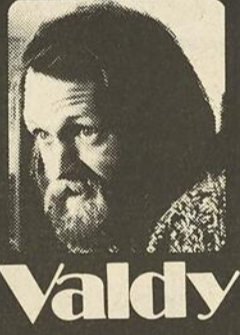
Le chanteur anglo-canadien Valdy qui sera au Plateau lundi prochain.

positions se sont assurées un succès fort respectable un peu partout à travers le continent américain. Entre autres titres: "Rock'n roll song", "Simple man" et "Landscape".

Après un passage fort remarqué l'an dernier au Théâ-

tre Maisonneuve de la Place des Arts, Valdy ne revient cette fois que pour un soir seulement à l'auditorium Le Plateau lundi, le 29 mars, à 20h30. Les billets sont dès maintenant disponibles chez Phantasmagoria et chez International Music Store.

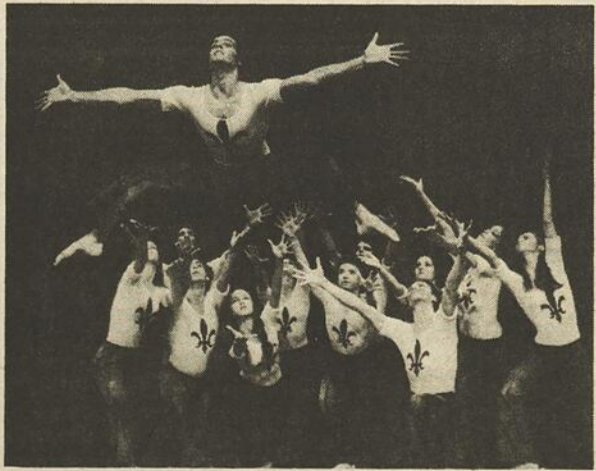
Les Prod. BEAU BEC
présentent
29 MARS 8hr. 30



auditorium LE PLATEAU
billets en vente chez
PHANTASMAGORIA
845-4445
INTERNATIONAL MUSIC
STORE 878-4485

Théâtre
Midi du MAURIER
carole chatel
daniel simard
mise en scène
jean-louis roux
Jusqu'au
2 avril
décors
wendell dennis
de françois beaulieu
septième
ciel
admission: \$1.50
du mardi au vendredi
84 ouest rue
ste-catherine
861-0563 tnm

LES BALLETS MODERNES DU QUEBEC



INFORMATIONS
524-5158

2-3-4 avril
20h30

\$4. \$6. \$8. en vente au guichet & sauvé frères
Demi-tarif pour étudiants sur les billets de \$8.00



THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au
samedi inclusivement,
de midi à 21 heures. Pas de
réservations téléphoniques.

LES GRANDS BALLETS CANADIENS



Hommage à Pierre Mercure

Une grande soirée de ballet
4 nouveaux ballets—
150 artistes

19, 20, 25, 26, 27 mars à 20h30, 28
mars à 14h30.

Billets \$3, \$4, \$6, \$8 en vente main-

tenant

En vente: aux guichets de la Place
des Arts, Montréal Trust, Place Ville-
Marie ou achetez vos billets par
téléphone avec ChargeX ou Master
Charge: 487-2200. (lundi à vendredi)

Etudiants: demi-prix sur les billets de
\$8 jusqu'au 13 mars (carte étudiant
requis à l'entrée)

"Hommage à Pierre Mercure"
sera l'événement le plus important
de la saison de ballet au Canada."
Susan Cohen, critique de
ballet au magazine Maclean

Soirées
du MAURIER



SALLE
WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au
samedi inclusivement,
de midi à 21 heures. Pas de
réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

francoise berd
marthe blackburn
marie-claire blais
nicole brassard
michèle craig
louise dussault
marcelle ferron
marie fleury
odette gagnon
luce guilbeault
michèle magny
pol pelletier
france theoret

tnm
861-0563
coin ste-catherine et st-urban
Billets en vente
maintenant
texte publicé chez
Quatre
en vente au tnm

Jusqu'au
3 avril

la nef des sorcières

les choix du jour



Le printemps au Campus avec Langford et Cie...

Du grand nombre de spectacles présentement offerts, il en est peut-être un qui mérite d'être spécialement surveillé, tant par l'originalité de son affiche que par l'attrait de son thème: c'est le spectacle marquant le début du printemps qui a lieu ce soir au Café Campus et qui réunit les Mimes électriques, le Rêve du diable, les clowns "La bébelle" et Georges Langford.

Ce spectacle, qui se veut une sorte de fête populaire, célébrera en musique, paroles et poésies cet espèce de miracle annuel qui voit une fois de plus le peuple québécois émerger d'un long hiver en bonne forme. Chaque artiste soulignera à sa façon ce fait incontestable: même si on a encore "les deux pieds pognés dans la sloche" et qu'on est "maghané", on est encore capable de rire et de chanter. Quant au spectateur, il sera encore prouvé que le vieux

dicton "qui s'assemble se ressemble" est vrai: ils auront le visage un peu pâle, auront pris des vitamines C durant le dernier mois, auront rêvé d'un voyage dans le sud, et sentiront couler en eux cette sève que des malicieux nomment fièvre du printemps.

Les Mimes Électriques présenteront un extrait de leur nouveau spectacle mis au point au cours des longues soirées d'hiver. Georges Langford, lui, a passé une partie de l'hiver auprès des Madelinôts. Il en connaît la rigueur et le goût de la chaleur... Il en revient avec un nouveau spectacle où il est seul en scène avec quelques instruments bizarres et son cœur de Québécois qui dégèle... Quant aux clowns "La bébelle" et au "Rêve du diable", ils démontreront une fois de plus qu'au pays du Québec, on a le goût du rire et que notre folklore recelle assez de

swing et d'entrain pour en passer encore "ben des hivers"....

Télévision

Femme d'aujourd'hui (R.C.) à 13h35: Irène Senécal, peintre, pionnier de l'éducation par l'art plastique et réputée au Québec pour son enseignement aux enfants par le dessin.

En tant que femme (R.Q.) à 19h: "Les Filles du Roy". Film de l'ONF qui raconte l'histoire du Québec réécrite au féminin et qui sert de support à une fresque de la condition féminine.

L'Univers de Yoland Guérard (T.M.) à 21h30: Une émission qui surprend toujours par la diversité de ses invités: ce soir par exemple, Jacqueline Barrette, Claude Gauthier, Patrick Norman, Christian Di Maccio et Claude Poirier présentent chacun leur petit numéro.

Radio

Pierre Paquette (CBF 690) à 10h50: Claude Jasmin, écrivain, parle des nombreux éditeurs avec lesquels il ne s'est pas entendu, de la parapsychologie à laquelle il s'intéresse et d'un projet de film sur les loups, qu'il veut faire avec le réalisateur de "Jaws". Steven Spielberg. **Carnet des arts** (CBF 690) à 12h20: Nicole Bisailon s'entretient avec Jose Valverde qui a mis en scène la pièce "Chile Vencera" dont la première a lieu ce soir, à la Bibliothèque nationale et qui est jouée par le Théâtre populaire du Québec.

Cinéma

Au Conservatoire d'art cinématographique, ce soir, "Weekend", de Jean-Luc

Godard, précédé du film québécois "Mémoire liquide".

Variétés

Ce soir au TNM (Théâtre du Nouveau-Monde), ouverture de la semaine du prisonnier avec le spectacle-bénéfice de **Renée Claude, Clémence Desrochers, Claude Gauthier et Sol**. C'est à 20h00.

Au Café Campus, c'est la fête du printemps, avec les **Mimes électriques, le Rêve du diable, les clowns La bébelle et Georges Langford**.

Au Patriote, toujours **Félix Leclerc**: un tour de chant à voir absolument.

A l'Évêché enfin, dans le cadre des lundis de la relève, le groupe **Davantage**.

LES ATELIERS ST-ANDRE

COURS DE TAPISSERIE

(technique haute-lisse)

COURS DE MACRAMÉ

Début du prochain stage: semaine du 4 avril
Date limite d'inscription le 26 mars.

Renseignements: de 12 hrs à 18 hrs seulement
lun. et Vend. au 523-5549
Mard. Merc. et Jeu. au 845-0556.

PROSPEC présente **Le roman interdit en Grèce par l'ancien régime est enfin un film...** Pour tous

Michel Piccoli

LA FAILLE

Un film de **Peter Fleischman**
Musique de **Ennio Morricone**
avec **Ugo Tognazzi**
Adriane Asti

CHEVALIER LA FAILLE: 12.10, 2.30, 4.40, 7.05, 9.30.
1590 rue St-Denis 845-3222

VIENT DE PARAÎTRE



MÉMOIRES D'UNE RÉLOCALISÉE

Souvenirs illustrés d'un village Gaspésien fermé par le gouvernement

prix \$4.00

parti pris

B.P. 149
Bureau Postal N
Montréal. Tél.: 844-2187

PIERRE DAVID présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

BERGMAN MOZART

UN CHEF D'ŒUVRE POUR TOUS

La Flûte Enchantée

un film de INGMAR BERGMAN

BERRI 2.00 - 4.20 - 7.00 - 9.20
ST-DENIS, STE-CATHERINE 288 2115

BEAU BEC PRÉSENTE EN SPECTACLE à l'OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145

PAULINE JULIEN

26 27 MARS 9h.30

MANEIGE

10 AVRIL 7h.30 10h.00

BILLETTS EN VENTE (SIEGES RÉSERVÉS) À LA LIBRAIRIE DU CINÉMA 277-3186

"Du policier à son meilleur. Nous redonne le goût du suspense et de l'action..."
- Claire Caron, JOURNAL DE MONTREAL

"Des films comme ça, j'en verrais deux par semaine..."
- Jean Morin, BON DIMANCHE

"Ce film désarmant est un succès assuré..."
- Luc Perreault, LA PRESSE

UN POLICIER INTÈGRE MÈNE UNE LUTTE À MORT CONTRE LA CORRUPTION POLITIQUE...

PROSPEC présente POUR TOUS

LINO VENTURA

PATRICK DEWAERE dans un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE

Adieu Poulet

PARISIEN: 1, 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. Samedi, dernier spectacle à 11.35.
LAVAL: 4: sur semaine 7.00 et 9.00. Samedi et dimanche: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Samedi dernier spectacle: 11.00.
RIVOLI: 1: 1.00, 3.00, 5.00, 9.00. AUSSI: Cinéma Capitol Drummondville

PARISIEN RIVOLI LAVAL

480 St-CATHERINE ET 866 8954 St-DENIS-BEYLANGER 277-3325 CENTRE LAVAL 688-7776

Coupe du Monde, coupe des Nations: le rideau tombe sur la saison

Mont Ste Anne (QUE), (AFP) — L'Italien Franco Bieler (25 ans de Gressoney, dans le Val D'Aoste a remporté hier une seconde grande victoire internationale cette saison en gagnant le slalom parallèle de Mont Ste-Anne, comptant seulement pour la coupe des Nations, en battant en finale le Suédois Ingemar Stenmark et le Canadien Jim Hunter, troisième.

Par équipes, la victoire revient à l'Italie avec 42 pts devant la Suède 20 pts, la Suisse 16 pts, le Canada 15 pts et l'Allemagne fédérale 4 pts.

Ce slalom, disputé sur la même piste où avait eu lieu la veille le slalom parallèle féminin, c'est-à-dire sur un parcours trop plat dénué de réelles difficultés, a été couru sous une pluie pratiquement continue et dans un triste décor de brume et de graille.

Il convient de rappeler que les slaloms parallèles

féminin et masculin au Mont Ste-Anne auraient pu être les dernières courses de l'édition 1975-76 et la coupe du Monde si deux ou plusieurs coureurs n'avaient été séparés par une marge d'au moins 11 points. Dans ce cas, les slaloms parallèles auraient servi à départager les premiers concurrents du "Trophée Evian". Mais Stenmark et Rosi Mittermaier gagnèrent avec une telle marge que les parallèles devinrent inutiles et comptèrent seulement pour la coupe des Nations.

En finale, dans la première manche Stenmark commit une faute à mi-parcours, se bloqua dans une porte et passa la ligne d'arrivée avec un retard de 1,25.0 sur Bieler, perdant pratiquement toute chance.

Dans la seconde manche le Suédois attaqua à fond, skia d'une façon fantastique tandis que Bieler se contentait de suivre en assurant, ne prenant aucun risque. Ingemar battit Franco



Jim Hunter, de Calgary, a mérité une médaille de bronze hier, lors des épreuves de ski parallèle disputées hier au Mont Ste-Anne. Hunter a été précédé au classement par l'Italien Bieler et le Suédois Stenmark.

de 0,962 qui conserva cependant une avance de 0,294 pour obtenir la victoire.

Franco Bieler, un athlétique coureur, est connu depuis longtemps pour sa valeur malheureusement sa carrière fut à plusieurs reprises interrompue par de graves accidents, notamment trois commotions cérébrales. C'est la raison d'ailleurs pour laquelle il a pratiquement renoncé à participer à des descentes. La saison 1975-76 a été pour lui sa meilleure: il remporta en janvier à Morzine-Avoriaz sa première grande victoire internationale en gagnant le slalom géant comptant pour la coupe du Monde et fut souvent aux places d'honneur. Toujours en coupe du Monde, en slalom géant il se classa 8ème à Val d'Isère, 4ème à Madonna Di Campiglio, 8ème à Zwiesel et en slalom, 5ème à Wengen, 4ème à Kitzbuhel, 10ème à Copper Mountain, ensemble de performances qui lui ont valu de prendre la 11ème place du "Trophée Evian" avec 63 pts en outre, Bieler se classa 8ème du slalom olympique et vient brillamment de terminer sa saison en gagnant le "parallèle" du Mont Ste-Anne.

Pour arriver en finale, Bieler avait éliminé en 1/8èmes de finale l'Américain Steve Nahre très facilement, puis en quarts de finale son compatriote Gustavo Thoeni de la plus faible des marges, 3/1.000èmes de seconde exactement. Bieler battit Thoeni dans la première manche de 0,033 et dans la seconde Thoeni précéda Bieler seulement de 0,029... En demi-finale, Bieler

perdit la 1ère manche contre son compatriote Fausto Radici (vainqueur de l'Allemagne Christian Neureuther au tour précédent) de 0,41 mais précéda celui-ci dans la seconde de 0,5 56.

Quant à Stenmark, il avait laissé une impression fantastique en surclassant auparavant l'Autrichien Anton Steiner, puis le Suisse Peter Luescher et le Canadien Jim Hunter qu'il sema largement en route.

Pour les 3ème et 4ème places, Hunter battit dans les deux manches Radici qui fut deux fois pénalisé pour sortie de piste.

Ainsi le rideau est tombé sur la coupe du Monde et la coupe des Nations. Comme attendu, l'Autriche a remporté sa cinquième victoire par équipe depuis la création de la coupe du Monde en 1966-67. Cette année, l'Autriche gagne avec un total hommes et dames de 1.149 pts devant la Suisse 980 pts, l'Italie 788 pts, l'Allemagne de l'Ouest 651 pts, la France stationnaire dans la médiocrité, elle qui avait précédemment gagné cinq coupes des Nations 392 pts, les USA 362 pts, la Suède et le Canada.

Chez les dames la victoire par équipe revient à l'Autriche avec 616 pts, devant l'Allemagne fédérale 556 pts, la Suisse 517 pts, la France 382 pts, etc...

Chez les hommes, large victoire de l'Italie avec 696 pts, l'Autriche 533 pts, la Suisse 463 pts, la Suède (avec le seul Stenmark) 271 pts, le Canada 191 pts, etc... La France est 93ème ex-aequo avec la Tchécoslovaquie avec 10 points...



Les grands vainqueurs incontestés de la coupe du Monde 1976, ont été couronnés hier au Mont Ste-Anne: L'Allemande Rosi Mittermaier et la Suédois Ingemar Stenmark.

RENÉ SIMARD
vous invite à
DISNEYLAND
toutes dépenses payées

BINGO Golden Girl
\$100. par jeu
\$16.000. environ à gagner

L'ALBUM OLYMPIQUE OFFICIEL
un cadeau inestimable

CINE MAZDA Mizer
"GRATIS" POUR VOUS

il suffit d'avoir
Sjms
1280 MONTREAL
en tête...

il suffit d'avoir
Sjms
1280 MONTREAL
en tête...

il suffit d'avoir
Sjms
1280 MONTREAL
en tête...

Il remporte le Jacksonville Et de deux pour Hubert Green!

JACKSONVILLE (Floride) (AFP) — Hubert Green, un des nouveaux "seigneurs" du golf, a enlevé hier sa deuxième victoire consécutive de l'année dans l'open de golf de Jacksonville, doté de 175.000 dollars de prix, en Floride.

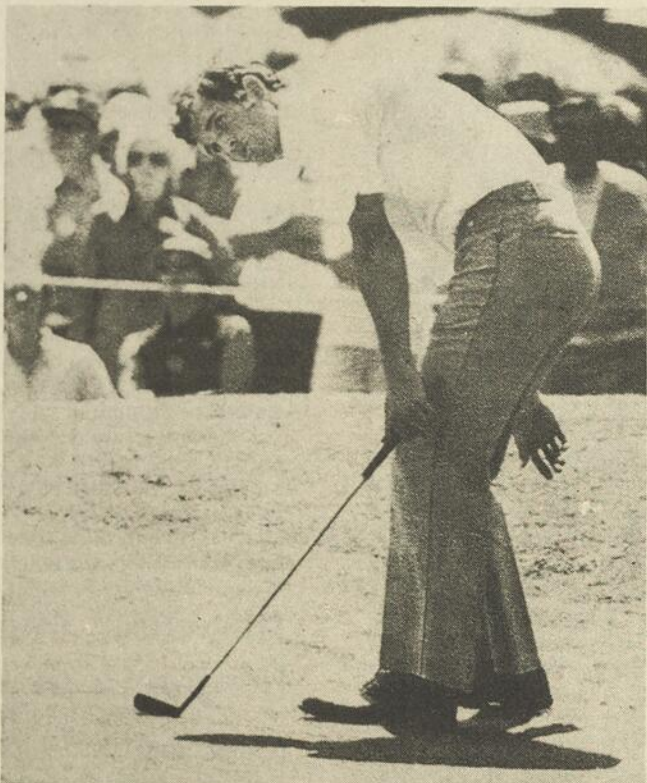
Le golfeur de l'Alabama, âgé de 29 ans, professionnel depuis 1970, a triomphé pour la deuxième semaine de suite avec un total de 276, douze sous la normale, sur les links de 7.143 verges du Deerwood Countryclub. Il avait gagné la semaine dernière le Doral-Eastern open à Miami.

Green est devenu après Johnny Miller et Ben Crenshaw le troisième golfeur à réaliser un double cette année sur le circuit américain.

Green s'était porté en tête au troisième tour. Il a maintenu sa position en dépit d'un double bogey terminant en 70 coups, deux sous la normale, hier.

Le vétéran Miller Barber a terminé deuxième à deux coups (278) devant Ed Dougherty, auteur d'un 67 dans le dernier tour, et Mike Hill, tous deux à 279.

Lou Graham, le champion de l'open des Etats-Unis, s'est classé cinquième avec un total de 280 devant le Sud-Africain Gary



Hubert Green, en dépit d'un double bogey hier, a réussi à raffler les honneurs du Greater Jacksonville Open. Il gagnait ainsi son second tournoi consécutif après avoir remporté la semaine dernière le Doral-Eastern.

Player, sixième ex-aequo avec Lee Elder, l'unique golfeur noir sur le circuit de la P.G.A. Player a ramené une carte de 70 hier, portant son total à 281, cinq de plus que le vainqueur Hubert Green. Crenshaw (282) est huitième.

Ce dernier a encaissé le premier prix de 35.000 dollars portant ses gains annuels à 89.006 dollars.

Jack Nicklaus, Johnny Miller et Lee Trevino n'ont pas pris part à ce tournoi.

Pearson remporte son 2e Atlanta 500

HAMPTON (LE JOUR-PA) — En dépit de problèmes de pneus qui lui ont fait perdre un tour de piste tôt dans la course, David Pearson a chaussé quatre pneus neufs alors qu'il ne lui restait que 50 milles à faire et s'est dirigé vers une victoire décisive hier lors de la 17e reprise du Atlanta 500, réservé aux bolides de stock.

Pearson qui détenait une avance confortable à moins de 100 milles de la fin, a changé seulement deux pneus pendant que les autres meneurs s'arrêtaient tous au puits de ravitaillement pour la dernière fois. Ce changement a fait toute la différence grâce à une tenue de route améliorée il a franchi la ligne d'arrivée distançant Benny Pearson de 1.8 seconde. Il a empoché \$16.000 pour son triomphe.

Pearson, un des meilleurs sur le circuit de la NASCAR, a été un des rares meneurs du tout début à ne pas éprouver quelque difficulté technique que ce soit

durant l'épreuve de quatre heures.

Au volant de sa Chevrolet, Cale Yarborough s'est imposé avec la voiture la plus rapide de la course, mais il a perdu quatre tours au milieu de l'épreuve en raison de problèmes de distributeur.

Lennie Pond s'est classé quatrième suivi de Darrell Waltrip. Tous deux en ont été quittes pour des ennuis de carrosserie dus à de légères collisions.

Pearson a maintenu une moyenne de 128.904 milles à l'heure pour remporter son second Atlanta 500.

AUTOMOBILE GRANDE-ALLÉE LTÉE

Vente et service

5410 Grande-Allée, St-Hubert, P.Q. J3Y 1A5
Tél.: 678-3320

Le concessionnaire Peugeot le plus courtois sur la Rive-Sud.

Les Montréalais sont les bienvenus également

La 504, c'est l'indépendance sur quatre roues!

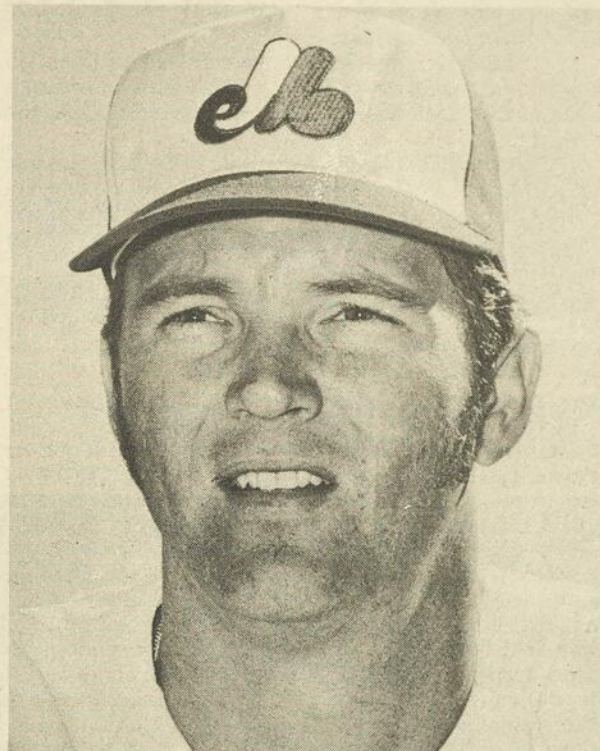
PEUGEOT 

Les lanceurs, les plus touchés par le conflit

DAYTONA BEACH, Flo. (Le Jour, AP) — Le gérant des Expos de Montréal, Karl Kuehl, a indiqué, en fin de semaine, que le délai occasionné par le conflit du baseball majeur aura un pire effet sur les lanceurs que sur tout autre joueur.

"Les joueurs seront prêts", de dire le nouveau gérant après la période d'entraînement de samedi. "Les joueurs seront en forme pour les matches pré-saison mais les lanceurs ne sont pas du tout dans le même groupe".

Kuehl a aussi indiqué que le droitier Steve Rogers, avec une fiche de 11-12 en 35 départs l'an dernier, est bien en avance sur tous les autres partants à l'entraînement.



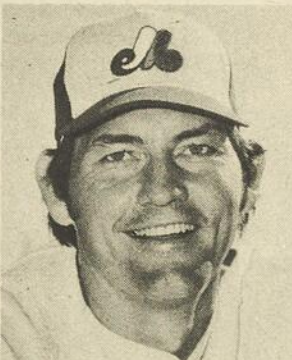
Dale Murray...un des artilleurs en bonne condition

Mais avec le début de la saison régulière dans moins de trois semaines, Rogers ne devrait participer qu'à trois rencontres d'avant-saison avant de lancer le match d'ouverture. Kuehl a aussi mentionné les noms de Dennis Blair, Dale Murray, Wayne Granger et la recrue Terry Enyart comme ses artilleurs les plus en condition.

Il a expliqué que les

13 autres lanceurs de son équipe auront besoin d'une semaine à 10 jours avant de pouvoir lancer dans les rencontres hors concours.

"Je serais très surpris d'avoir un match complet de l'un de mes lanceurs avant la deuxième semaine de la saison régulière. Et ce lanceur ne devrait pas avoir trop de lancers à effectuer", de conclure Kuehl.



Chuck Taylor...il lancera mercredi aux Dodgers

BONNE NOUVELLE POUR VOUS QUI DÉSIREZ RECEVOIR LE JOUR PAR CAMELOT TOUS LES MATINS!

EN EFFET, NOUS OFFRONS MAINTENANT
LE SERVICE DE LIVRAISON
PAR CAMELOT DANS LES
LOCALITÉS SUIVANTES:

SECTEUR SUD

Brossard
St-Hubert
Châteauguay
331-8961

SECTEUR NORD

St-Eustache - Ste-Rose
Ste-Thérèse - St-Jérôme
Pointe-aux-Trembles
Charlemagne
331-8961

bref sport

Expansion: Toronto n'aura que l'embarras du choix

NEW YORK (AP) — La ligue Américaine de baseball a voté, samedi, pour une expansion à Toronto pour la saison 1977 et la ligue Nationale a immédiatement répliqué qu'elle tentera d'élargir ses cadres dans la même ville également pour la même saison.

Les présidents des deux ligues, Lee MacPhail, de l'Américaine, et Chub Feeney, de la Nationale, ont fait ces annonces séparément à l'issue de la réunion des 24 propriétaires des majeures.

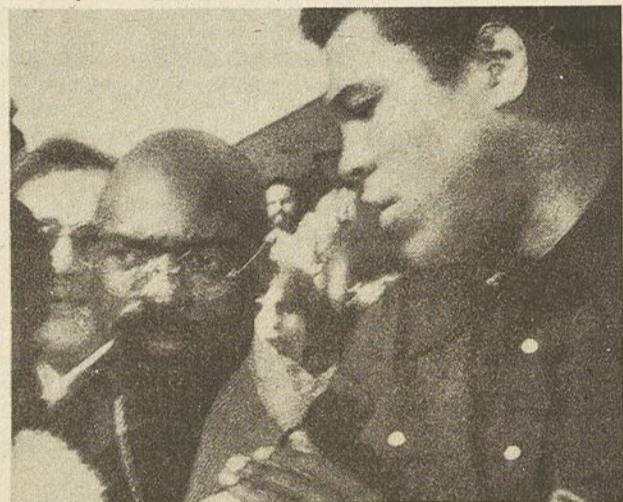
"La ligue Américaine a manifesté son intention d'offrir une concession à Toronto et la ligue Nationale en a fait autant", de dire MacPhail à l'issue de la réunion conjointe.

Feeney a expliqué les plans de la LNB, disant que son circuit considèrerait l'expansion pour 1977 et que Toronto fait partie de ce programme. Il ajoute que si son circuit décide d'aller à Toronto, cette ville devra décider du choix de la ligue dont elle veut faire partie.

La LAB, qui a déjà voté une concession à Seattle pour l'an prochain, requiert les trois-quarts des votes pour une nouvelle équipe. "On a voté 11-1 en faveur", de dire MacPhail, n'identifiant pas le club discordant.

Nastase domine Connors

CARLSBAD, Calif. (AP) — Ilie Nastase, le Roumain qui a dû payer une amende de \$6.000 pour participer



L'ancien boxeur poids-moyen Rubin Hurricane Carter que l'on voit ici avec Muhamed Ali, est sorti de prison samedi pour la première fois en près de 10 ans. Agé aujourd'hui de 38 ans, Carter fût accusé en 1966 d'un triple meurtre commis dans une taverne de Paterson, au New Jersey.



Rogatien Vachon, à cause de sa petite taille, a plus d'un tour dans son sac. Le grand Larry Robinson l'a appris à ses dépens samedi soir à Los Angeles quand le gardien des Kings, après avoir été déjoué par le défenseur du Canadien, est parvenu en s'étirant le bras à faire sauter la rondelle du bâton de Robinson. Les Canadiens n'en ont pas moins perdu le match 4-3

à l'événement, a remporté le premier prix de \$30.000, samedi, au tournoi de l'Association des joueurs indépendants en défaisant Jimmy Connors 4-6, 6-0 et 6-1. Nastase a dominé le match au cours des deux derniers sets tout en gagnant 10 parties d'affilée avant que Connors ne capture les honneurs de la cinquième partie du troisième set.

Pour participer au tournoi, Nastase a dû défrayer le coût d'une amende de \$6.000, méritée à l'omnium canadien l'an passé alors qu'il fut accusé de ne pas avoir fait d'efforts en finale contre l'Espagnol Manuel Orantes. Une foule de 5.368 spectateurs, un record pour l'événement, a vu Nastase avoir le meilleur avec neuf as contre aucun. Le Roumain domine maintenant son rival américain par une marge de 13-4 victoires à vie. Connors a remporté trois des quatre dernières rencontres.

Falardeau et Lajeunesse échouent en demi-finales

VANCOUVER — La délégation québécoise aux championnats canadiens juniors et juvéniles de badminton était pourtant persuadée que l'une ou l'autre atteindrait la finale, mais les deux ont échoué hier en demi-finales du simple féminin junior. Johanne Falardeau, 15 ans, de Québec, a pourtant mené 6-0 et 9-6 dans le premier set, mais elle a vu son adversaire de Calgary, Tracy Van Wassenhove, remonter la pente, refaire le décalage,

et à la faveur de deux décisions serrées, remporter la manche 12-11. Johanne a ensuite perdu le second set 11-3 et c'en était fini de ses chances d'atteindre la finale.

Linda Lajeunesse, 18 ans, elle aussi de Québec, n'a pas connu un meilleur sort en s'inclinant devant Sharon Crawford, de l'Alberta, 9-11 et 6-11. Et pour Linda, c'était sa dernière chance chez les juniors ...

Mais qu'à cela ne tienne, les deux joueuses se sont bien comportées dans la défaite et elles se sont vengées en double féminin en battant Beverly Suits et Joan Crawford, de l'Alberta, en trois sets, 11-15, 15-2 et 15-4.

Seul autre joueur du Québec encore en liste hier, Mike Folinsbee, de Montréal, a été éliminé en demi-finale du simple masculin par Ken Priestman, de l'Ontario, vainqueur en 15-6 et 15-8.

2 nouveaux records du monde en patinage de vitesse

Si les records du monde sont faits pour être battus, cela est vérifiable à toutes les semaines en ce qui concerne le patinage de vitesse. Jamais ne passons-nous une semaine sans qu'une nouvelle marque soit éditée. Ainsi, hier, à Medeo en URSS où a lieu un match de ce sport opposant l'URSS, la Norvège, et la Hollande, le champion olympique du 5.000 mètres Sten Stensson de Norvège a amélioré le record du monde du 10.000 mètres en 14'38''00, battant dans sa série l'ancien détenteur du record, le Hollandais Piet Kleine. Mais ce n'est pas tout. Samedi, c'était au tour du Soviétique Evgeny Koulikov à s'illustrer, alors qu'il a inscrit à son palmares le record mondial du 1.000 mètres en améliorant de six centièmes de seconde le précédent record (1.15.77).

Iberville, champion benjamin de hand-ball

L'équipe d'Iberville a remporté samedi le championnat provincial benjamin (11-12 ans) masculin de hand-ball en battant en finale du tournoi les Celtiques de Montcalm par un compte de 16 à 12 à la polyvalente La Magdeleine de Laprairie. Les deux finalistes étaient égaux à 10-10 à l'issue du temps réglementaire et il a fallu jouer une période supplémentaire pour les départager. Rosemont a terminé au troisième rang en défaisant facilement le Montréal International 14 à 3.

Sylvie Fortier n'a pas son égale en nage synchronisée

CHARLESBOURG — Sylvie Fortier, que certains considèrent comme la meilleure spécialiste de nage synchronisée au monde, n'en déplaisent aux juges internationaux qui persistent à la classer deuxième, ne devait avoir aucun mal à s'imposer dans son fief. Elle a donc dominé sans problème les championnats provinciaux seniors, qui ont eu lieu hier après-midi à l'Arpédrome de Charlesbourg, en remportant les titres en solo, en duo avec Linda Bédard, et en équipe comme l'une des huit membres du YMCA de Québec.

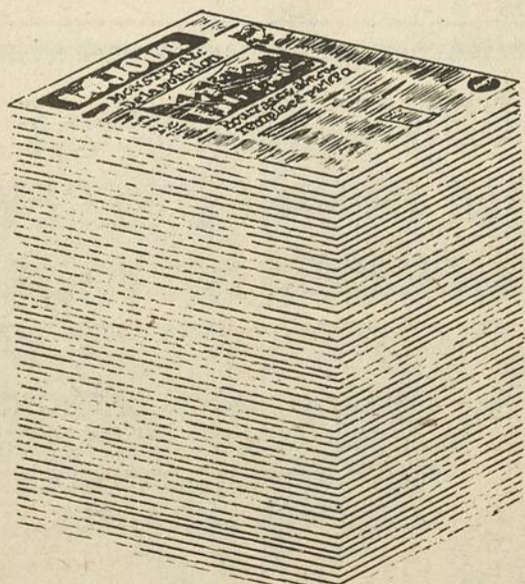
En solo, les 92 points qu'elle a mérités ont largement suffi pour devancer Kiki Anderson, à 84.2, tandis que la soeur de cette dernière, Robin, se classait troisième avec 83.2 points. En duo, Sylvie et Linda Bédard ont remporté la victoire avec 91.8 points, nettement plus fortes que Kiki Anderson et Marijo Poulin, qui ont totalisé 85.8. Les jumelles Lina et Lyne Carrier ont pris le troisième rang avec 84.6 points.

LE JOUR

SUR MICROFILMS
est disponible depuis la première édition le 28 février, 1974

LE JOUR

SUR MICROFILMS
procédé peu coûteux et moderne rendra de grands services dans votre bibliothèque et votre centre de documentation



l'avantage est évident



Pour plus d'informations, appeler Micheline Proulx à: 331-8961, poste 247.

LE JOUR

SUR MICROFILMS
est une excellente source de renseignements qui vous fera économiser du temps et de l'espace

LE JOUR

devrait faire partie des services que vous offrez.

UNE MAZDA
Mizer

"GRATIS"
POUR VOUS

il suffit d'avoir
GIMS
1280 MONTREAL
en télé...



La dispute salariale entre les Red Sox de Boston et leur as-lanceur Luis Tiant a pris fin samedi quand ce dernier a paraphé un contrat de deux ans. Il s'est alors rapporté au camp des Sox, à Winter Haven, en Floride.

hockey

Ligue nationale

Vendredi
Montréal 4, Californie 1
Pittsburgh 7, Washington 3
Vancouver 2, Atlanta 2

Samedi
Los Angeles 4, Montréal 3
Toronto 7, Washington 3
Boston 8, Rangers 1
Detroit 4, Philadelphie 2
Islanders 4, Chicago 2
Californie 2, Kansas City 2

Hier
St-Louis à Vancouver
Kansas City à Buffalo
Toronto à Philadelphie
Pittsburgh à Rangers
Los Angeles au Minnesota
Detroit à Chicago

Aujourd'hui
St-Louis en Californie

Section Patrick

	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
Phi.	72	47	11	14	316	188108
Isl.	72	39	18	15	272	170 93
Atl.	74	31	32	11	242	221 73
Ran.	72	25	38	9	239	300 59

Section Smythe

	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
Chi.	72	29	26	17	224	227 75
Van.	73	29	30	14	243	249 72
St. L.	72	25	34	13	221	261 63
Minn.	72	19	49	4	171	273 42
K.C.	71	12	48	11	167	303 35

Section Adams

	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
Bos.	72	46	14	12	286	209104
Buff	72	40	20	12	303	220 92
Tor.	73	32	27	14	275	250 78
Cal.	75	25	40	10	232	263 60

Section Norris

	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
Mont.	74	54	10	10	309	159118
L.A.	72	34	31	7	231	240 75
Pitts.	72	32	29	11	308	269 75
Dét.	72	23	40	9	190	273 55
Wash.	72	9	54	9	199	353 27

Les compteurs

	B	A	P
Lafleur, Mont.	49	63	112
Clarke, Phi.	30	76	106
Barber, Phi.	41	59	100
Perreault, Buff.	40	59	99
Larouche, Pitt.	44	54	98

Association mondiale

Vendredi
Québec 4, Toronto 3
N.-Angleterre 6, Cincinnati 5
Houston 8, San Diego 3
Edmonton 2, Winnipeg 1
Cleveland 6, Phoenix 5

Samedi
Calgary 8, Québec 7

Indianapolis 1, N.-Angleterre 1
Cincinnati 2, Houston 1
Toronto 6, Cleveland 5

Hier
Cincinnati à Cleveland
Winnipeg à Toronto
Phoenix à Houston

Section canadienne

	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
Winn.	74	49	23	2	322	230100
Qué.	72	42	26	4	316	285 88
Cal.	72	37	31	4	272	248 78
Edm.	74	25	44	5	244	306 55
Tor.	71	21	45	5	296	349 47

Section est

	N.-A.	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
N.-A.	74	31	36	7	236	268 69	
Cin.	73	33	39	1	267	302 67	
Clev.	71	30	36	5	243	257 65	
India.	72	30	37	5	217	221 65	

Section ouest

	Hou.	Phoe	S.D.	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
Hou.	70	45	25	0	291	235 90			
Phoe	72	36	30	6	269	250 78			
S.D.	71	33	33	5	271	253 71			

Les compteurs

	B	A	P
Tardif, Qué.	64	65	129
Hull, Winn.	43	69	112
Hillsson, Winn.	38	72	110
Hedberg, Winn.	50	54	104
Cloutier, Qué.	52	48	100

L.J.M.Q.

Vendredi
Sherbrooke 9, Montréal 3
Québec 5, Chicoutimi 4
T.-Rivières 10, Shawinigan 3

Hier
Sherbrooke à Québec
Cornwall à Hull
T.-Rivières à Laval
Shawinigan à Chicoutimi
Montréal à Sorel

Les compteurs

	B	A	P
Locas, Chic.	78	78	156
Marsh, Sher.	74	80	154
Dalpé, T.-R.	65	92	157
Bossy, Lav.	78	57	135
Sharpely, Hull	60	73	133
Simpson, Sher.	56	77	133
Leblanc, She.	63	70	133

Division est

	M	G	P	N	Bp	BcPts
Qué.	71	39	25	7	332	284 85
T.-R.	71	35	31	5	380	337 75
Chic.	71	28	31	12	346	367 68
Sor.	71	26	34	11	297	374 63
Shaw.	71	9	58	4	249	547 22

Division ouest

	Sher.	Corn.	Mont.	Hull	Lav.	Pj	G	P	N	Bp	BcPts
Sher.	71	51	12	8	510	272108					
Corn.	71	38	24	9	346	268 85					
Mont.	71	36	28	7	327	284 79					
Hull	71	30	34	7	310	315 67					
Lav.	71	25	40	6	306	348 56					

Stracey conserve aisément son titre

LONDRES (Reuter) — Le Britannique John Stracey a facilement conservé

son titre mondial des welter, samedi soir, à Wembley en battant l'Américain Hedge-mon Lewis par arrêt de l'arbitre à la 15e reprise.

L'arbitre Harry Gibbs a arrêté le combat en une minute 25 secondes après le début de la dixième reprise alors que l'Américain était "groggy" dans les cordes Stracey, qui défendait pour la première fois sa couronne mondiale qu'il a ravie à Jose Napoles, à Mexico, en décembre dernier, avait plutôt

mal débuté, pendant les quatre premières reprises.

Mais dès la cinquième, il se retrouvait et commençait à marquer des points grâce à son jab du gauche, des coups très durs au corps et un crochet du droit très appuyé. A la neuvième, il contrôlait parfaitement le déroulement des opérations et noyait son adversaire californien sous une avalanche de coups droits et gauches au visage.

Dès le début du di-

xième round, il était évident que Lewis ne pouvait encaisser davantage. Acculé sur les cordes, il semblait être sur le point de s'agenouiller lorsque l'arbitre arrêta le combat.

C'est la 43e victoire de Stracey, dont 38 avant la limite. En ce qui concerne Lewis, c'est la troisième fois qu'il s'attaque au titre mondial et ne parvient pas à le décrocher. Il a été battu deux fois par Napoles.

Concours VEDETTES EN TÊTE...

Wheetabix
CÉRÉALES DE BLÉ ENTIER EN BISCUIT...
sur les ondes de **CJMS** 1280 MONTRÉAL

À CHAQUE VEDETTE SON NUMÉRO-SECRET!

ÉCOUTEZ CJMS LA RADIO DES VEDETTES!

Serge Bélair
6h00-9h30

Émile Genest
9h30-11h30

André Robert
11h30-13h00

Edward Rémy
11h30-13h00

Claude Poirier
00h00-24h00

Huguette Proulx
13h00-14h30

Jacques Duval
14h30-17h00

Rocky Brisebois
17h30-18h30

Paul Vincent
18h30-21h00

Pierre Couture
21h00-24h00

Jean Duceppe
09h00-13h00 samedi

Donald Lautrec
13h00-17h00 samedi

Robert Lauzon
11h00-12h00 dimanche

René Homier-Roy
13h00-17h00 dimanche

Jusqu'à \$18,000. EN PRIX

Tous les jours de la semaine, 24 heures par jour, CJMS diffuse le numéro-secrè attribué à chacun des animateurs-vedettes dont les photographies apparaissent à la gauche.

Notez les numéros-secrets et gagnez!

PRIX EN TÊTE

- 390 billets de Loterie Olympique (maximum)
- 18 télécouleurs
- 1 automobile RENAULT 5 1976

COUPON DE PARTICIPATION

Concours "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Tél.: _____

Âge: _____

Inscrivez le numéro-secrè de vos animateurs-vedettes

Serge Bélair	Huguette Proulx	Jean Duceppe
Émile Genest	Jacques Duval	Donald Lautrec
André Robert	Rocky Brisebois	Robert Lauzon
Edward Rémy	Paul Vincent	René Homier-Roy
Claude Poirier	Pierre Couture	

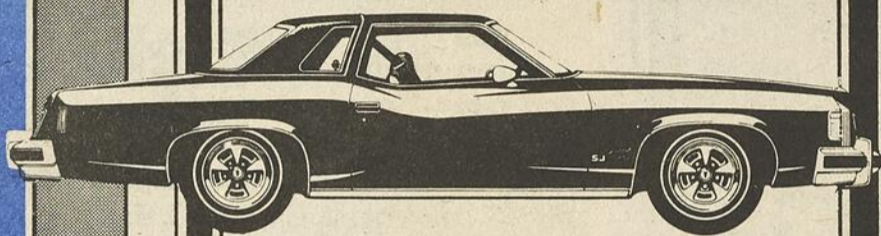
Faites parvenir ce coupon à:
CONCOURS "VEDETTES EN TÊTE"/WEETABIX, 1700 rue Berri, Montréal

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Pour participer, notez et inscrivez sur le coupon de participation le numéro-secrè des quatorze (14) animateurs-vedettes. Puis complétez-le et faites-le parvenir à:
"Concours Vedettes en tête Weetabix"
CJMS/1700 rue Berri, Montréal, Québec
Des coupons de participation sont aussi disponibles de 9h00 à 17h00 à CJMS, 1700 rue Berri.
- Chaque jour, sept (7) jours par semaine, du 1er mars au 8 avril 1976, dans tout le courrier reçu, cinq (5) coupons seront pignés. Ces gagnants recevront un billet de Loterie Olympique.
- Si les gagnants ont joint une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé à leur coupon de participation, ils auront deux (2) minutes à la suite de la mention de leur nom en ondes pour composer 844-1280, et mériter un deuxième billet de Loterie Olympique.
- Les 8, 15, 22, 29 mars, 5 et 9 avril 1976 nous procéderons à la pige de trois (3) coupons parmi les gagnants de la semaine précédente qui auront joint à leur envoi une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé. Ces trois (3) gagnants recevront un téléviseur couleur.
- À la fin du concours, dans tout le courrier reçu, nous pigerons le coupon d'une personne et qu'elle ait joint ou non une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé elle gagnera une Renault 5 1976.
- Vous pouvez participer aussi souvent qu'il vous plaira. Chaque coupon dûment rempli doit être posté dans une enveloppe séparée et suffisamment affranchie ou déposée à CJMS, 1700 rue Berri.
- Tous les coupons de participation devront être reçus à CJMS au plus tard le 8 avril 1976 à minuit, date limite du concours.
- Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.
- Les prix devront être acceptés tels que décernés et aucune substitution en argent ne sera accordée. Les gagnants devront également répondre à une question d'habileté.
- Tous les résidents du Canada peuvent participer au concours, à l'exception du personnel de Weetabix, de ses agences de publicité et de CJMS ainsi que les membres de leur famille.
- Tous les coupons de participation deviennent la propriété de CJMS. Tous ceux qui participent doivent permettre l'utilisation de leur nom, adresse et/ou photographie à des fins publicitaires ou promotionnelles.
- Aucune achat n'est requis pour participer au concours.
- CJMS se réserve unilatéralement le droit d'interrompre le concours pour quelque raison que ce soit.

Nous voulons
non seulement
vous vendre votre
nouvelle voiture,
mais aussi vous
assurer d'un service
après-vente
inoubliable...

roulez
en douceur...



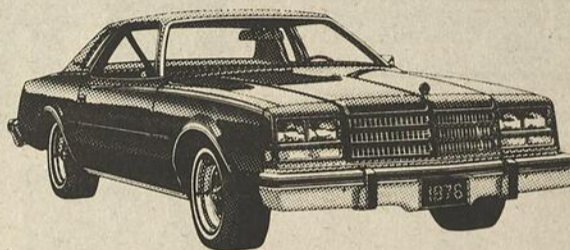
GRAND PRIX J 1976

No d'inventaire: 6805

Servo-freins, servo-direction, transmission turbo hydramatic, moteur 400 po. cu., 2 barils, extérieur noir, intérieur blanc, demi-toit landau, vitres teintées, tapis caoutchouté avant et arrière, miroirs sports, pneus radiaux ceinturé d'acier GR 78"x15", sièges baquets, dégivreur arrière électrique, volant sport, AM/FM stéréo, lumières de courtoisie, feux de recul, insonorisation spéciale, moulures latérales protectrices, miroir vanité, roues alvéolées, cadran indicateur type rallye, suspension ultra-robuste, bandes protectrices de pare-chocs.

PRIX PEDALE DOUCE

^{prix}
pedale douce



CENTURY 1976

No d'inventaire: 6598

2 portes, coupé, extérieur gris métallique, intérieur fini tissu, suspension ultra-robuste, transmission turbo hydramatic, pneus GR 78"x15" ceinturé d'acier, haut parleur arrière, dégivreur arrière, freins à disques, batterie à grand débit, lumières de groupe, miroir extérieur contrôlable, grands enjoliveurs de roues de luxe, radio AM, briquet, ceinture de sécurité, pare-soleil rembourré, bandes protectrices de pare-chocs avant et arrière, antenne dissimulé dans le pare-brise, essuie-glace à deux régimes, feux de recul.

PRIX PEDALE DOUCE

^{prix}
pedale douce



\$50.00

c'est pas beaucoup,
mais pourquoi le
payer quand on
peut le garder!

rocheleau
met la pédale douce!

11,251 EST, RUE NOTRE-DAME (coin Broadway)

645-1651

PONTIAC / BUICK / CAMIONS GMC